

Température

PREVISIONS

Généralement beau

SOLEIL.

Lever: 6.31 - Coucher: 5.53

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN

a 2c

VOL. I.—No 204. TEL. MA. 7984

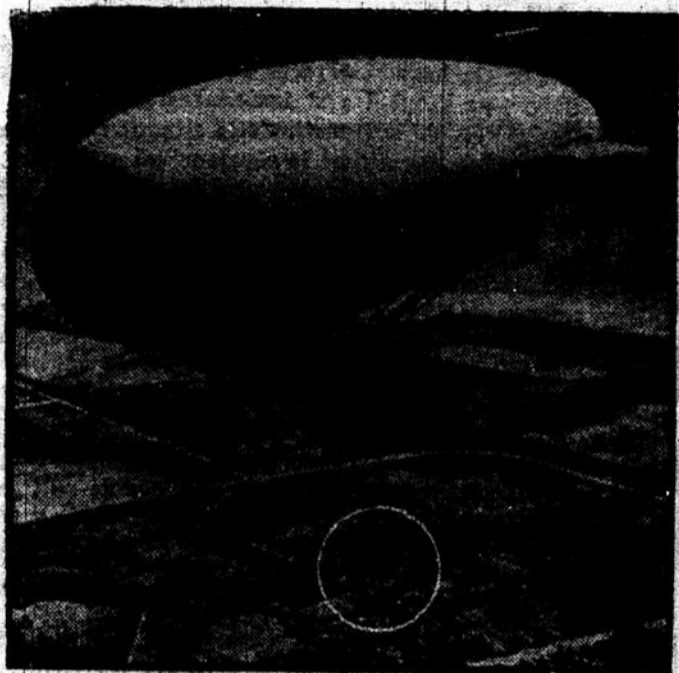
MONTREAL, VENDREDI, 6 MARS 1931



CASIER POSTAL 1480 20 PAGES

CARNERA GAGNE PAR DECISION

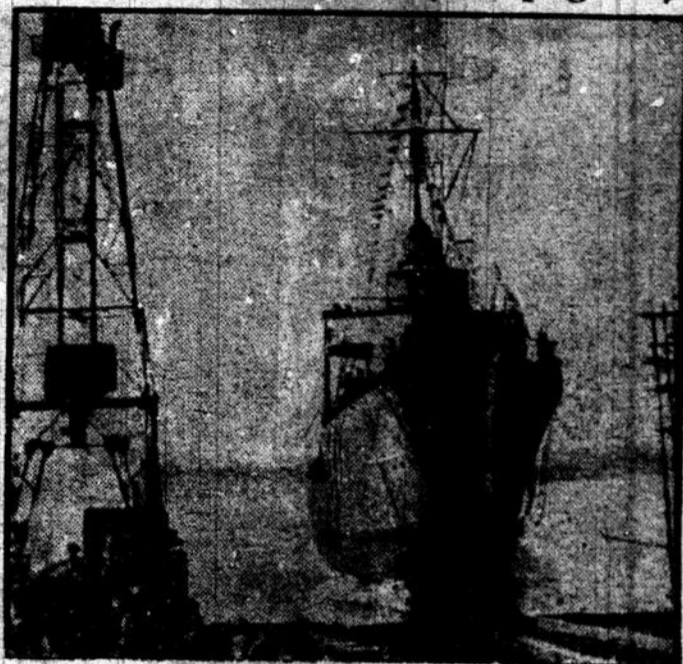
(voir page 17)



NACELLE D'OBSERVATION—La nacelle d'observation du dirigeable C-52, de l'armée américaine, est unique en son genre, dit-on, à cause de sa pesanteur qui est infiniment légère.



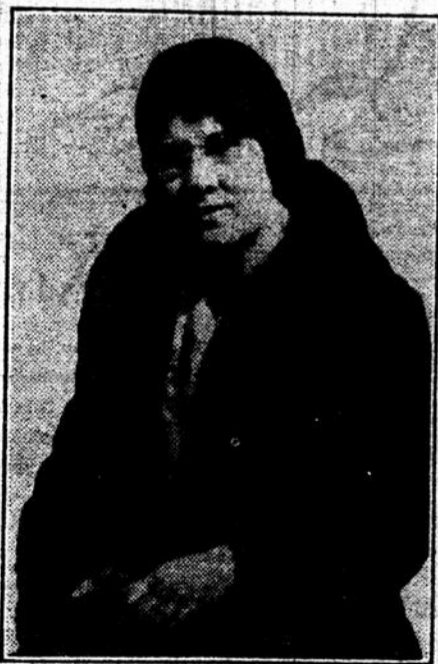
COURAGEUSE AVIATRICE—Helen Mary Boyd, 18 ans, de Medina, N. Y. qui fera l'envolée des Etats-Unis en Irlande.



A DUNKERQUE—Plus de dix mille personnes ont assisté au lancement du croiseur français, l'"Aigle", à Dunkerque. Le nouveau croiseur sera le plus rapide de la marine française. M. Charles Dimont, ministre de la marine présidait cette cérémonie. Il déclara que le vaisseau était "un gardien de la paix et du travail".



BEAUTE DU MARYLAND—Mlle Dorothy McDorman, de Baltimore, Md., étudiante de l'Institut des Beaux-Arts, qui vient d'être choisie, par les photographes de la ville de Baltimore, comme la plus jolie fille de l'état du Maryland.



Mlle GLADYS H. BATES, assistante du gérant du Club des Marins de Montréal, qui s'est embarquée à bord de l'"Ascania", pour l'Angleterre et l'Ecosse où elle séjournera dans l'intérêt de l'Institut. (Photo ligne Cunard).



UNE BEAUTE—Mlle Virginia Kilbourne, étudiante de l'université de la Louisiane, qui a été élu la plus grande "briseuse de coeurs", par 2,000 de ses compagnons. Mlle Kilbourne est une gentille brunette.

En Russie on emprisonne pour un murmure; Dans Québec on est arrêté sans mandat!!

(VOIR PAGE 14)

VOYAGE AUTOUR DU "BOOTLEGGING"

Bénéfices en marge de la Commission des Liqueurs



Le texte de la trêve aux Indes est publié

New-Delhi, Inde 5.—Le texte de la trêve conclue entre Mahatma Gandhi et le Vice-Roi lord Irwin a été publié aujourd'hui et remis au Parlement britannique, à Londres, et le Conseil du gouvernement de l'Inde a devers lui ce texte qui servira aux pourparlers prochains, qui seront discutés à la deuxième conférence de la table ronde.

Voici la synthèse des principales clauses de la trêve: la concession de la campagne de désobéissance civile; la cessation du boycottage employé comme arme politique; la libération des prisonniers politiques et qui n'ont pas commis d'actes de violence; la reconnaissance du droit des populations des régions salantes d'extraire le sel qu'elles consomment mais elles ne pourront le faire que dans leur territoire; l'autorisation de faire, au sujet du boycottage, une surveillance non agressive; le picketing; l'abrogation des ordonnances de répression émise pendant la campagne de désobéissance civile;

on ne fera pas obstacles à la vente et à l'achat des marchandises britanniques; les nationalistes abandonnent leur demande d'enquête sur les agissements de la police; la restitution des biens confisqués; il y a des garanties de part et d'autre.

HONNEUR DECERNE AU CHAN. CHARTIER

M. le Chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, vient d'être nommé Chanoine honoraire du chapitre de la Cathédrale de Chartres, France, d'après des informations qui viennent d'arriver de ce pays. M. le Chanoine Chartier, un membre de la Société Royale du Canada, avait donné plusieurs lectures à la Sorbonne, et il est tenu en très haute estime dans les cercles ecclésiastiques et littéraires de France.

LE PARLEMENT

S'OUVRIRA LE 12

Ottawa, 5 mars.—L'Hon. Lyman P. Duff, qui est administrateur du Dominion en l'absence d'un gouverneur-général, conviera le Parlement, pour l'ouverture de la seconde session de la dix-septième législature, au nom du roi, jeudi de la semaine prochaine, avec tout le cérémonial attaché à cette circonstance.

VISITE A ST-JEAN

Plus de 200 hommes d'affaires de la Métropole se sont rendus à Saint-Jean, P.Q., hier par train spécial du Canadien National pour assister à l'inauguration officielle de la nouvelle usine de la Canadian Pottery Limited, dans cette ville.

Il y eut visite de l'usine et tous se montrèrent intéressés.

On dit que le "vénérable" sénateur Marcellin Wilson est pris d'un tremblement nerveux, lorsque à son réveil, il ouvre la gazette officielle du parti libéral qu'il a entretenue, pendant de si nombreuses années, avec ses papiers sous si péniblement gagnés dans le commerce des gins et des whiskeys. Il s'attend toujours à recevoir, un de ces bons matins, dans sa propre feuille, sous la forme d'une engualade carabinée, une de ces bonnes mordées de la part du sauvage et féroce défenseur à qui il a si judicieusement confié la défense des intérêts de son parti. Cette situation n'est guère drôle pour un homme comme le sénateur qui a fait tant de sacrifices désintéressés pour défendre les GRANDS PRINCIPES DU LIBERALISME dans la province de Québec! Or, comme l'"Illustration" ne tient pas à ce que l'excellent sénateur se morfondre dans une malsaine misanthropie, nous allons essayer de l'égayer un peu, en lui racontant quelques petites historiettes cueillies dans les annales de cette belle institution qui lui est chère, la Commission des Liqueurs.

LE "BEAU COMMERCE"

La Commission des Liqueurs a ceci de bon, c'est que si elle rapporte, malgré son administration, quelques millions de bénéfice au Gouvernement Provincial, elle ne nuit aucunement au remplissage de la caisse électorale et est la source, directe ou indirecte, de beaux petits profits "on the side", pour les gens qui en connaissent les rouages.

Il y a quelques années, par exemple, un monsieur ou deux, peut-être trois, se mirent dans la tête qu'il fallait absolument empêcher l'adultération ou plutôt la falsification des produits que la Commission mettait sur le marché.

UN BON TRUC

Ils ne trouvèrent rien de mieux que d'inventer un petit truc en fer-blanc que l'on plaçait sur chaque bouteille. Cet original appareil était sensé protéger les flacons contre les gens malintentionnés qui auraient voulu remplacer par une autre sorte de produit alchimique, ceux de la Commission des Liqueurs. Les inventeurs de ce procédé réalisèrent plusieurs milliers de dollars en bénéfices. Mais le beau de l'affaire, c'est que les manufacturiers de l'appareil protecteur avaient des accointances FORT INTIMES avec la Commission des Liqueurs parce que sans cela, ils n'auraient jamais pu le faire adopter vu que cette machine ne valait rien du tout et fut supprimée au bout de peu de temps après avoir coûté fort cher à la Commission des Liqueurs.

LE WHISKY BOURBON

Mais ce petit incident n'est rien comparé à l'aventure du whisky acheté des cantines américaines.

Quelque temps après la guerre, le commissariat de l'armée des États-Unis avait en magasin une énorme quantité de whisky "Bourbon". Comme il ne pouvait en disposer en Europe, vu que les Européens n'ont aucun goût pour ce genre de boisson et qu'il ne pouvait également le ramener aux États-Unis, à cause de la loi de prohibition, ils s'abouchèrent avec DES CITOYENS CANADIENS TENUS EN HAUTE ESTIME, ET POUR CAUSE, par la Commission des Liqueurs. Ces messieurs se portèrent acquéreurs de tout l'approvisionnement qu'ils revendirent immédiatement après à la Commission des Liqueurs avec un bénéfice variant entre \$500,000 et \$1,000,000, si l'on croit la rumeur qui semble fondée sur des renseignements probants. Une enquête royale pourrait, il semble, placer des noms sur l'anonymat qui a été gardé jusqu'à présent.

LA BARGE MYSTERIEUSE

Une autre transaction que le sénateur Marcellin Wilson ignore probablement, mais qui ne manquera pas de l'intéresser c'est celle de cette barge à vapeur qui fut saisie en 1922 par MM. Jos. Walsh et Coron dans la deuxième écluse du canal Lachine. Cette barge contenait 400 caisses de liqueurs dont chaque bouteille portait les étiquettes de la Commission. Le navire était en destination de Vera-Cruz, Mexique en passant par les Grands Lacs, par voie de Chicago. Cette barge fut saisie le soir par les officiers de la douane. Le lendemain matin, elle était disparue. Après enquête, on s'aperçut que la main-levée avait été donnée par des officiers du gouvernement pour une raison mystérieuse. Mais les faits exacts sont que cette cargaison appartenait à un personnage éminent qui sut faire agir à temps, les influences nécessaires pour éviter un scandale retentissant. Une enquête royale donnerait encore ici, des précisions intéressantes.

Nous croyons avoir fourni assez d'anecdotes pour intéresser le sénateur Wilson et ses amis toute la journée. Nous continuerons la série de ces piquants souvenirs dans un prochain numéro.

La gauche accumule des preuves qui démontrent l'inconcevable incurie du gouvernement rouge

Des lois provinciales qui aident le communisme M. Taschereau mal à l'aise

(De notre correspondant)

Québec, mars, 6. — Les députés libéraux, si désireux d'empêcher l'importation des produits russes au Canada, comme en témoigne la motion de M. David sur le bolchévisme, ont refusé hier soir par leur vote d'approuver le gouvernement Bennett pour avoir imposé l'embargo sur les produits russes, il y a une semaine.

La motion de M. David invitait le gouvernement fédéral à prohiber l'importation en Canada des produits russes. Cette motion n'avait donc plus sa raison d'être. A la reprise du débat sur cette motion, M. Blain a proposé en amendement que cette Chambre "Désireuse de protéger le développement rationnel de nos ressources naturelles et par là nos ouvriers et nos cultivateurs et de plus, exprimant l'opinion que la propagande bolchévique en Canada est de nature à nuire à l'esprit d'ordre et de respect des lois civiles et religieuses qui caractérisent notre population, approuve et félicite le gouvernement fédéral actuel d'avoir prohibé l'importation en Canada des produits russes qui font concurrence à ceux de notre pays".

LE CHEF REMPLI D'AMERTUME
A la lecture de cet amendement, le premier ministre n'a pas été lent à réaliser que cette habile manoeuvre de l'Opposition allait mettre à l'épreuve la sincérité de son gouvernement et de son parti. Comme le disait le chef de l'Opposition, dans son discours, le premier ministre a pâli, a rougi, puis a consulté le livre des règlements pour dénicher un point d'ordre, mais en vain.

DOULOUREUSES REMINISCENCES.
Le député de Dorion, M. Aldéric Blain, s'est taillé un autre gros succès, quand, dans l'après-midi, avec l'appui d'une documentation complète, il a dénoncé à la face de la province l'incurie coupable du gouvernement à sauver le domaine de la seigneurie de la "Petite Nation". A la reprise de la séance du soir, M. Aldéric Blain, député de Dorion, reprend le débat sur la motion de l'hon. M. Athanase David au sujet de l'importation des produits russes en Canada.

MOTION A DEUX VISEES
M. Blain: La motion présentée, l'autre jour, par le secrétaire provincial a deux objets: La prévention de l'improportion des produits russes, et expression d'opinion au sujet de la propagande bolchevique en Canada. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, mais nous devons avant tout jeter un regard de ce côté-ci de la frontière pour voir s'il n'y a pas un peu de responsabilité de notre part. A Montréal, nous avons vu arriver le charbon russe, les fourrures et le bois. Le bois passait par Sorel, et était dirigé vers Portland. C'est à l'aide d'un tarif spécial sur les chemins de fer que l'on a favorisé l'entrée du bois russe au pays, cependant qu'un tarif élevé était maintenu sur le bois de notre province. Cela s'est fait avec la bienveillance de la Commission des chemins de fer. Certaines compagnies ont avorisé l'entrée du bois russe, comme, par exemple, la "Northern Development".

REPARTIE LES RESPONSABILITES
M. Blain passe alors au deuxième

but proposé par la motion du secrétaire provincial: prohiber la propagande russe en Canada. "Cette propagande russe", dit-il, "a été entreprise en vertu du plan quinquennal qui réussira certainement si tous les pays n'imitent pas l'exemple du Canada, qui vient de prendre une attitude ferme sur cette question. C'est par suite du "dumping" que l'on a privé nos propres ouvriers d'aller dans les chantiers au cours de l'hiver dernier. Si nous favorisons cette politique, il arrivera que nous aurons un trop grand nombre de sans-travail parmi lesquels il sera facile de faire de la propagande. Il faut toujours se souvenir que "Ventre affamé n'a point d'oreilles".

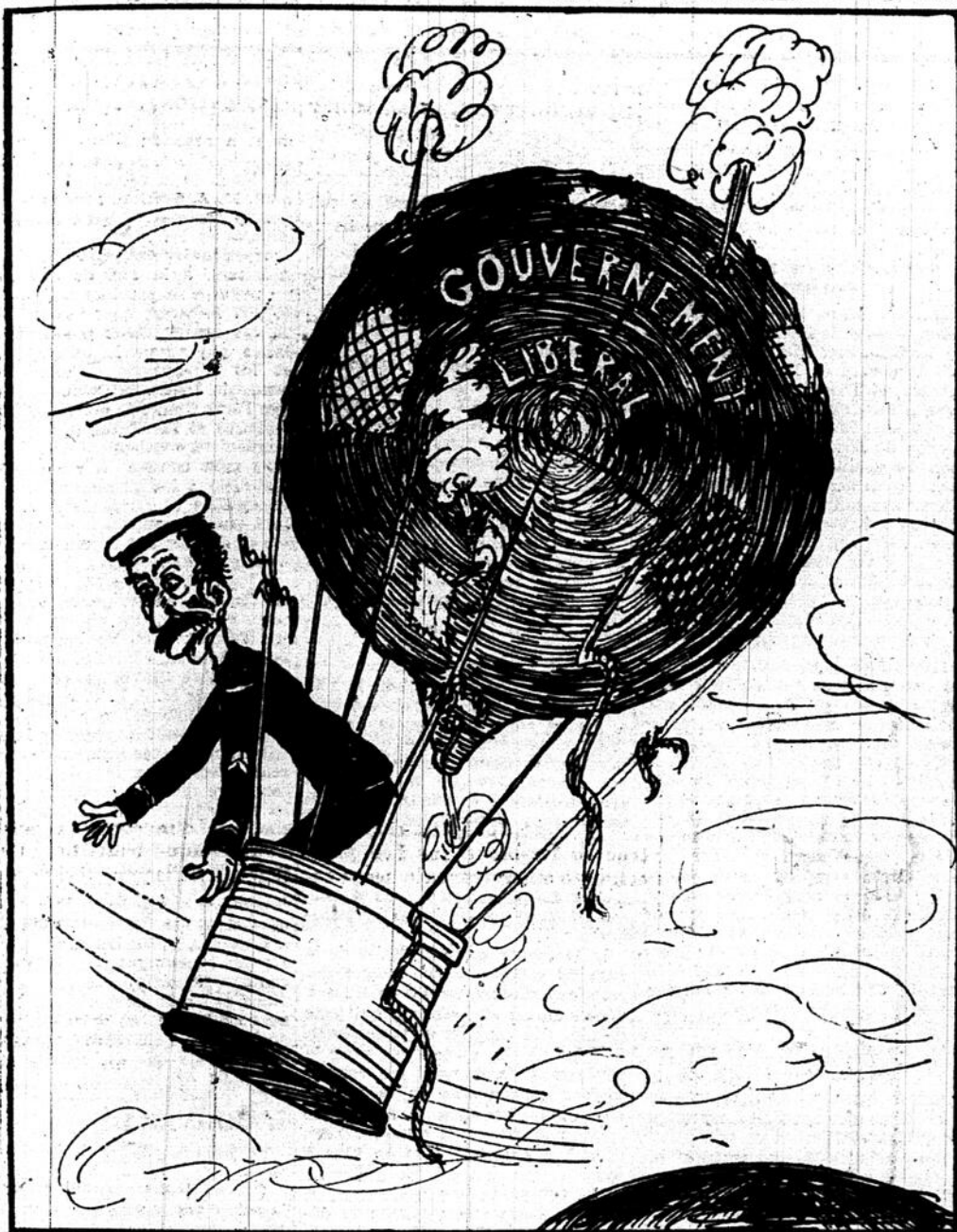
Le député de Dorion a ajouté ensuite: "Il nous faut faire face à ce plan, afin que notre population ouvrière ne soit pas portée à suivre la politique de Lenine et de Trozky, qui veulent se mettre dans la tête que l'ouvrier peut se passer du capitaliste."

A QUI LA FAUTE????
"Y a-t-il du bolchévisme chez nous" se demande ensuite M. Blain. "Je le crois", dit-il, "Car nous avons eu des manifestations à Montréal. Heureusement les autorités ont su servir à temps, et j'espère qu'elles continueront à faire leur devoir, et à déporter les étrangers qui viennent semer la discorde chez nous. Y a-t-il une semence de bolchévisme, et d'où vient-elle? Je n'hésite pas à déclarer que quand les gouvernements ne font pas leur devoir, ils font une semence de bolchévisme. En Russie, on s'est plaint du Tsarisme qui maltraitait le paysan. Dans notre province, une puissance s'est emparée de la propriété privée au Lac St-Jean. Si les cultivateurs de cette région n'obtiennent pas raison, ils finiront pas faire une semence de bolchévisme. En Russie, si une personne murmure, elle est emprisonnée. Ici, on fait des arrestations sans mandat dans les propriétés privées, pour arrêter les gens."

COUP D'EPINGLE
L'hon. M. Taschereau: "On entre dans les polls. (Rires)"

M. Blain: "On pénètre chez un citoyen assez respectable pour ne pas se servir de la boisson de la Commission des Liqueurs (Rires)."
L'hon. M. Taschereau: "C'est de l'eau de Rita."
M. Blain: "C'est de l'eau de Rita."

Suite à la page 4



TASCHEREAU—Ma baloune est en train de péter. Ça va-t-y en prendre une bonguienne de "shire".

Le mari de Vivian Gordon en danger

Asubon, N.J. 5—Plusieurs policiers montaient la garde devant la maison de John E. C. Bischoff, où mardi dernier, sa petite fille de 16 ans, Benita s'est suicidée, après avoir appris que sa mère, Vivian Gordon, avait été assassinée à New-York.

Les policiers montent la garde, depuis que Bischoff a révélé qu'il avait reçu des menaces de mort.

"Je crois que ces lettres sont sérieuses car je compte beaucoup d'ennemis. La chose est très facile à comprendre, quand on connaît ma position." Bischoff est un marchand député à la prison de Lorton, Va. "Quelques-uns, nous dit M. Bischoff menacent de me tuer, d'autres de me ruiner. Je ne connais rien sur la mort de mon ancienne femme. Je suis allé devant le grand jury et j'ai répondu à toutes les questions que l'on m'a posées. J'étais prêt à faire n'importe quoi pour épargner à ma petite fille, tous les tourments qu'elle a endurés, depuis la mort de mon épouse. J'aurais été heureux même de pouvoir donner ma vie pour elle. Depuis quelques années je m'étais



John E. C. Bischoff

fait son protecteur, à la suite de la disgrâce de sa mère.

En même temps, l'on fait les derniers préparatifs pour les funérailles de la petite Benita. Il est fort probable que les funérailles auront lieu prochainement.

DIMINUTIONS

Washington, 6: — Les exportations des Etats-Unis au Canada sont tombées, dans le mois de janvier, de \$53,997,755 en 1930 à \$33,657,302 en 1931.

Les importations du Canada qui étaient de \$37,936,672 en 1930 sont de \$23,534,439 en 1931.

LES FORMALITES AUX FRONTIERES

M. Geo. Hoper, officier en charge des visas du gouvernement américain a déclaré, hier, qu'il existait peu de friction aux frontières. L'organisation des deux gouvernements pour contrôler l'entrée dans les deux pays fonctionne très bien. Les difficultés qui existent sont dues à la négligence des citoyens qui ne se renseignent pas suffisamment sur les formalités des départements de l'Immigration du Canada et des Etats-Unis.

ON OFFRE UN POSTE A L'HON. A. MEIGHEN

Ottawa 6—L'Ottawa Journal, annonçait, hier, que l'hon. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada, serait nommé à la prési-

dence de la Commission des Chemins de fer au salaire de \$15,000 par année pour une période de dix ans. Le président, l'hon. H. A. McKeown a donné sa démission il y a quelques semaines.

Alexandre Taschereau conspué à Québec même par les chômeurs qui acclament Camillien Houde

Clameurs d'indignation contre le chef libéral Les surplus, où sont-ils?

(Spécial à l'«Illustration»).

Québec, mars 5. — Plus d'un millier de chômeurs se réunis, ce matin, à l'hôtel de ville, pour rencontrer le maire Lavigneur. Avant l'arrivée du maire, des groupes dispersés dans les corridors discutaient la situation des travailleurs. Presque tous critiquaient sans ménagement les autorités municipales, surtout le gouvernement provincial.

Le bureau pour la revision des listes électorales étant près de celui du maire, les chômeurs vérifiaient leurs noms sur les listes en disant: "Cette année, on va la débarquer la Clique à Taschereau".

Après que les chômeurs eurent exposé leurs griefs, le maire Lavigneur demanda ensuite si quelqu'un avait d'autres observations à faire. Un ouvrier s'écria: "Admettons, M. le Maire, que la ville et le gouvernement fédéral font leur possible; mais le gouvernement provincial, qu'est-ce qu'il fait? Il annonce des surplus: c'est le temps de s'en servir!"

A BAS TASCHEREAU!!!

Le maire Lavigneur prononça un discours d'apaisement, et l'assistance se dispersa, peu satisfaite des résultats de la délégation. Les ouvriers sortaient en disant qu'ils iraient voir le premier ministre et qu'ils le forceraient à les aider. Ils

criaient tout haut: "A bas Taschereau, c'est Houde qu'on veut!"

UN PREMIER MINISTRE ARROGANT

Les chômeurs se rendirent en effet chez le premier ministre. Il leur reprocha d'être venus en aussi grand nombre, disant qu'il serait plus facile de discuter le problème avec deux ou trois délégués. L'hon. M. Taschereau a expliqué aux chômeurs que le gouvernement provincial, pour venir en aide aux chômeurs, dépensait \$4,600,000 et faisait exécuter maints travaux qui n'étaient pas urgents, et qu'à cause de cela, le prochain exercice financier se solderait peut-être par un déficit; en tout cas, que le gouvernement provincial ne pouvait faire plus pour soulager les misères des chômeurs.

La gauche accumule des preuves qui dénoncent...

Suite de la page 3

Je conseillerais à ceux qui ne peuvent digérer ces remarques d'en prendre un peu (Rires); des gens ont été emprisonnés pendant plusieurs années, à cause des amendements apportés à l'habeas corpus...

L'hon. M. Taschereau: "Monsieur le Président, un membre de la Chambre n'a pas le droit de discuter une loi sans en demander le rappel. "Que mon collègue de la gauche procède régulièrement."

EST-CE OU NEST-CE PAS UN FAIT?

M. Blain: "Je dis que l'habeas corpus a été supprimé. C'est un fait. La police est plus active dans ces cas. On la trouve aussi quand il y a des élections. 20 meurtriers manquent à l'appel et on ne les a pas retrouvés. Dans ces cas il y a des rumeurs qui font tort à des personnes respectables et nous entendons certains murmures. Si nous ne voulons pas de bolchévisme dans cette province, traitons les gens avec justice, et donnons l'exemple."

ESPRIT CONCILIATEUR

L'hon. M. J. H. Dillon prend alors la parole. Il félicite le secrétaire provincial de son initiative, et brosse un tableau de la situation au pays de Lenine. Il reproche à M. Blain d'avoir fait un parallèle entre la situation de notre province et celle de la Russie, et prétend que si le gouvernement fédéral a mis l'embargo sur les produits russes cela est dû à l'intérêt que la province a porté à cette question.

M. Dillon est d'avis que l'inondation du Lac St-Jean ne peut constituer une semence de bolchévisme, et que tous les cultivateurs indemnisés largement, sont très satisfaits. En termes volés, M. Dillon soumet que parfois l'Opposition emploie

des moyens de combat de nature à soulever les passions populaires au point d'allumer le flambeau du bolchévisme, dans notre province.

LE GOUVERNEMENT DOIT PRENDRE GARDE

M. C.-E. Gault ajoute quelques mots. Il parle de la révolution russe et des principes qui l'ont amenée, puis termine en insistant pour que le gouvernement administre ses lois de façon à rendre justice à tous.

L'hon. M. Taschereau loue l'hon. M. David qui a exposé le problème sans y mettre d'esprit de parti, et il reproche au député de Dorion d'avoir introduit un ressentiment politique dans l'édifice. Il ajoute: "L'hon. M. David a eu le grand mérite d'aborder le premier, le problème, et il ne faut pas le lui enlever en adoptant un amendement détruisant la motion principale. Si l'on veut féliciter le gouvernement Bennett qu'on fasse une motion subséquente, et nous l'adopterons".

MANOEUVRE PUREMENT POLITIQUE

M. Houde avoue alors que le secrétaire provincial y a mis un ton louable, mais que sa motion était bel et bien politique. Il a voulu devancer l'attitude de M. Bennett afin de pouvoir le blâmer, ou s'arroger le mérite d'avoir provoqué l'embargo. On a voulu faire de la politique dans les journaux ministériels qui, le lendemain de l'embargo, disaient: "M. Bennett se rend à la demande de l'hon. M. David". L'embargo est ordonné par Ottawa, donc la motion n'a plus sa raison d'être. Il ne reste plus qu'à remercier M. Bennett si l'on est sincère.

MERCI A QUI DE DROIT

M. Duplessis rappelle les dangers menaçants des importations russes tels qu'exposés par l'hon. M. David. Or, M. Bennett nous a sauvés

de ces dangers, remercions donc ceux qui nous ont sauvés. Le député des Trois-Rivières conclut en disant: "Remercions d'abord M. Bennett, puis félicitons M. David par une motion spéciale".

Le vote sur l'amendement, qui a été défilé, a donné le résultat de 8 contre 30.

NEGIGENCE OU MAUVAISE VOLONTE?

Québec, Mars 6. — M. Aldéric Blain, député de Dorion, à la séance de la Chambre, hier après-midi, a fait le procès de l'incurie du gouvernement Taschereau, qui a laissé passer aux mains des Américains le "Manoir Montebello", ce dernier vestige du régime seigneurial canadien. Le député de Dorion a clairement établi par la nomenclature des démarches qui ont été faites pour l'inviter à sauver cette relique d'un passé cher aux Canadiens-Français que le gouvernement provincial ne pouvait plaider ignorance ou prétexter que la vente aux enchères l'avait pris par surprise.

ESPRIT INQUIETANT

Le chef de l'Opposition a appuyé les remarques de son collègue d'un bref discours, où il a signalé que l'attitude du gouvernement manifestait un état d'esprit inquietant.

Le député de Dorion, rappelant l'aspect qu'avait autrefois le Manoir de Montebello, le situe dans son cadre historique, alors que la demeure seigneuriale était fréquentée par les personnages de notre histoire. Or, aujourd'hui, cette relique du passé a été transformée en une hôtellerie et en club, dont on ne peut devenir membre qu'à raison d'une contribution de \$2,500. Il est maintenant impossible de visiter le Manoir, le tombeau de Papineau, l'atelier du peintre Napoléon Bourassa.

M. TASCHEREAU S'AVAIT A QUOI S'EN TENIR

Et M. Blain énumère les démarches faites auprès du gouvernement, de 1920 à 1929.

En février 1920, une requête est adressée à Sir Lomer Gouin, pour l'inviter à acquérir le Manoir, à titre de propriété nationale. Cette requête est signée par les plus hautes personnalités de la province.

Quelques jours plus tard, le gouvernement délégué M. A.-T. Charbon, aujourd'hui sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, alors à l'emploi de feu M. Caron; M. Charbon fait rapport que le tout devrait être conservé intact à cause de la valeur historique du Manoir et de la beauté incomparable du site.

LES PREUVES ABONDENT

En juillet 1920, la Supérieure Générale des Soeurs Grises d'Ottawa suggère au gouvernement (M. Taschereau est alors premier-ministre) de convertir le Manoir en musée.

En 1922, la firme Walter Molson & Company informe le gouvernement que la famille est prête à céder la propriété de Papineau pour \$65,000 à condition que la province en fasse une propriété nationale.

Le 4 mars 1922, la bibliothèque du Manoir était vendue à l'encan, et la vente rapportait \$10,000. Le premier-ministre Taschereau avait refusé d'acheter la bibliothèque pour \$4,000, malgré la campagne que le Sénateur David et le juge Désaulniers avaient mené dans le "Canada".

Le 27 mars 1922, la Société St. Jean-Baptiste de Montréal intervient et demande au gouvernement de faire du Manoir un musée régional.

En juin 1924, les comités de Papineau, Labelle, Hull et Deux-Montagnes envoient chacun une requête signée par les curés, marguilliers, maires, conseillers municipaux pour inviter le gouvernement à acheter la propriété de Montebello.

En septembre 1929, la vente par licitation est annoncée pour le 23 septembre. A cette nouvelle, le sénateur Chapais écrit au gouverne-

ment et le presse de faire son devoir.

LA REPONSE D'UN GRAND CHEF

Or, après toutes ces démarches, que répond M. Taschereau, poursuit le député de Dorion: "Qu'il est malheureux que le Parlement ne soit pas en session, ce qui empêche le gouvernement d'agir".

La vente par licitation s'effectue et rapporte \$71,030.

Aux funérailles du sénateur Desaulniers, on proteste contre l'usage qu'on fait des souvenirs historiques, qu'on exploite dans un but de publicité commerciale. Cela n'empêche pas que le 4 octobre 1929, la province accorde des lettres patentes à la Compagnie Lucerne-in-Quebec, et le premier-ministre en devient directeur.

Depuis on a enfoncé la porte du tombeau de Papineau, et on viole tous les jours l'intimité du manoir de Louis-Joseph Papineau.

M. CAMILLIEN HOUDE

Le chef de l'Opposition dit qu'il tient à signaler l'état d'esprit qui a présidé à cette profanation.

"Nous savons tous, dit-il, le rôle joué par Papineau, les luttes qu'il a livrées pour la conquête de nos droits constitutionnels, en quelle vénération le tient la race, malgré ses erreurs. Lorsque le Manoir a été transformé, la Commission des monuments Historiques existait; son président a fait valoir le besoin de conserver ce site historique. Mais le gouvernement a passé outre, de même qu'aux autres recommandations de personnes distinguées.

L'absence de toute initiative de la part du gouvernement, malgré des recommandations venues de si haut, démontre un état d'esprit qui jette de l'anxiété chez les vrais patriotes. Si nous ne conservons pas, pour la génération de demain, ces centres historiques, témoins de la vie de nos grands hommes, je crains que notre race ne perde son caractère, et qu'elle cesse de plus en plus à jouer le rôle qui lui est réservé.

En terminant ses remarques, le chef de l'Opposition félicite le député de Dorion, et il exprime la souhait de ne plus voir le gouvernement répéter la même erreur.

IL PREND LA PAROLE...

M. Desiré Lahale, député de Papineau, a aussi pris la parole. Il a félicité le député de Dorion. Il croit cependant que les gens de son comité sont satisfaits de l'état de chose qui existe présentement.

Le débat a été ajourné par l'hon. M. Dillon, député de Ste-Anne.

64ème ANNIVERSAIRE

Au début de la séance, la Chambre s'est livrée à une manifestation d'amitié à l'égard du premier ministre, à l'occasion de son 64ème anniversaire de naissance. L'hon. M. Mercier et M. Duplessis ont présenté les bons souhaits de leurs partisans au premier ministre.

La Chambre a adopté deux bills de M. David, le premier relativement à l'Ecole Polytechnique et le second au sujet des sinistrés de Terrebonne.

A six heures, la séance a été sus-

pendue pour jusqu'à huit heures et demie.

QUESTIONS ET REPONSES

Québec, Mars 6. — Le gouvernement a répondu à quelques interpellations de la part de l'Opposition au début de la séance d'hier après-midi. M. A. Crépeau ayant demandé quelles sommes d'argent les contribuables et les institutions scolaires indépendantes ont payé à la cité de Montréal, à la cité de Québec et au reste de la province sur les \$16,687,297 formant, pour l'année 1919-20, les contributions générales scolaires payés par le contribuables et les institutions scolaires indépendantes. L'hon. M. David a répondu que l'état financier des corporations scolaires et les statistiques de l'enseignement contiennent certains détails mais comme il y a plusieurs institutions indépendantes scolaires de Québec et de Montréal qui ne font pas de rapport il est impossible de fournir une réponse adéquate à la question.

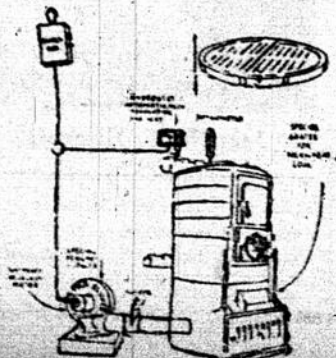
L'hon. M. Taschereau a appris que M. Guertin que le gouvernement a reçu, en effet, des plaintes au sujet d'un M. J.-B. Verdon poursuivi au sujet des véhicules-moteurs le 27 décembre 1930 et que ces plaintes venaient de M. J. E. C. Brombay, avocat de Montréal; que cette plainte se rapportait au sujet de la visibilité des plaques à une distance de cent pieds; que le gouvernement considère que les dispositions de la loi sont explicites et d'exécution facile. A. M. Duplessis, l'hon. M. Honoré Mercier a répondu que depuis le 1er janvier 1929, jusqu'au 18 février 1931, la province a payé ou dépensé à même les crédits du département des Terres et Forêts, pour arpentages, la somme de \$3,671,119.52; que le montant total de tous les contrats intervenus entre la province et toute personne, compagnie ou corporation, au sujet d'arpentage est de \$3,472,158.95 et que tous les contrats ont été accordés sans demande de soumission.

L'ARRIVEE DU GOUVERNEUR

Ottawa 6.—La question de décider le port d'arrivée du comte de Beesborough, gouverneur-général du Canada, sera laissée à Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat. M. Mulvey qui est en charge des préparatifs pour la réception à son arrivée au comte de Beesborough, a quitté Ottawa, hier soir, pour se rendre dans les provinces maritimes.

Un nouvel impôt dans la Colombie anglaise

Vancouver, 5.—La province de la Colombie britannique sera soumise dorénavant à un impôt des plus lourds sur le revenu. La mesure annoncée aujourd'hui par le gouvernement, alors que l'honorable W. Jones, ministre des Finances présentera le budget qui accuse un déficit considérable. La plupart des citoyens seront appelés à verser pour 100 de leur revenu au trésor provincial, afin que le gouvernement puisse rencontrer ses obligations sans emprunter et que la propriété soit dégrèvée de charges lourdes et intolérables.



FONDERIE O. BELANGER, ENNE

2440 Des Carrieres. — CALUMET Seul manufacturier à Montréal de fourniture "NEW STAR" et des Radiateurs "PERFECTION"

Une économie de quarante pour cent sur le combustible est garantie en employant la fourniture "NEW STAR" et les radiateurs "PERFECTION" et le système de souffler "STAR" pour chauffer le petit charbon "Buckwheat".

Agents des ventes: NEW STAR SALES CIE, LIMITEE 177, Craig Ouest — LA. 750

L'agonie lente d'un ouvrier

Aux travaux du tunnel sous le canal Lachine — Les médecins font de vains efforts — Infiltration gazeuse fatale

Il y a à peine deux semaines que les travaux du percement du tunnel sous le canal Lachine, sont commencés, au carré Gallery, angle des rues Wellington et McCord, qu'on a déjà à enregistrer une mort violente. La victime est M. Joseph Tremblay, 45 ans, No 2323 est, rue Notre-Dame. Il a succombé, croit-on, à une infiltration gazeuse.

L'agonie du malheureux travailleur a été des plus longues. Il a ressenti les premiers symptômes du mal qui devait le terrasser, un peu après 8 heures, hier matin, comme il retournait chez lui, après son ouvrage et il a expiré à 6 heures 20 du soir.

Les deux médecins attachés à la Fondation Company of Canada, Ltd. No 1538 ouest, rue Sherbrooke, pour qui Tremblay travaillait, ont fait appel en vain à toute leur science. Les Drs. E. Côté et Hector Desrosiers ont fait subir à la victime ce qu'on appelle, le système de dépression. La réaction paraissait se faire normalement quand soudain, Tremblay a eu une syncope qui fut fatale.

Le lieutenant Milloy, du poste de police No 7, s'est rendu sur les lieux, où il a constaté que les travaux du creusement du tunnel sont poussés avec une grande activité. Si bien, que des journaliers descendent dans un caisson pneumatique qui a atteint une profondeur de 35 à 40 pieds. C'est dans ce caisson que Tremblay avait travaillé, hier, de minuit à 8 heures. C'est-à-dire qu'un homme demeure dans le fond du caisson environ trois heures. Il prend un repos, il subit un examen médical, puis il continue son travail.

Sa nuit terminée, Tremblay a quitté le chantier vers 8 heures du matin. Il ne présentait aucun symptôme anormal. Alors qu'ils étaient à la Place d'Armes, il senti un ma-

laise aigu. Il crut plus prudent de retourner au chantier de la Foundation Company où il se rendit en taxi.

Dès son arrivée, les médecins jugèrent son état comme grave et immédiatement on lui appliqua le système de décompression.

Tremblay fut donc descendu dans le caisson, dont on devait le sortir petit à petit. L'épreuve était trop forte, il a succombé.

Le corps a été transporté à la morgue et, sur le rapport du sergent-détective Longpré, le Coroner Prince tiendra enquête, cet avant-midi.

hier, président du Conseil de Montréal des Syndicats Catholiques, fit la déclaration suivante:

"M. le Président, la délégation de Montréal est forcée de retourner. Je puis dire, cependant, au nom des 7,000 membres que nous représentons, que nous sommes satisfaits de la loi que le gouvernement nous a donnée cette année. Nous en remercions le gouvernement, qui nous a entendus et écoutés."

UN OUBLI

M. Houde: Vous n'avez rien pour ceux qui ont réclamé cette loi depuis sept ans?

Un membre du comité en a profité pour rappeler à M. Clovis Bernier, et aussi à M. Gérard Tremblay, la déclaration que faisait M. Taschereau, en janvier dernier, à une délégation des compagnies d'assurances: "L'Opposition a persuadé à tort ou à raison nos ouvriers que la loi ontarienne est la meilleure."

ON ETUDIE

Le comité des bills publics a adopté une dizaine d'articles de la loi, et il en a suspendu l'étude de quelques autres, sur lesquels il y avait divergence d'opinion.

ALLOCATIONS NECESSAIRES

M. Gérard Tremblay a proposé deux amendements, inspirés par le désir de tenir compte de la situation particulière de notre province, où les familles nombreuses sont plus fréquentes qu'en Ontario, dont la loi sert de base à la nôtre. M. Houde a souligné que ces amendements faisaient toucher du doigt la nécessité d'avoir une politique d'allocations familiales. Les amendements de M. Tremblay seront considérés plus tard par le comité qui s'est ajourné à ce matin.

TROIS COMMISSAIRES

En vertu de ce contrat, le gouvernement provincial nomme une Commission des Tramways, composée de trois membres, dont le terme d'office est de dix ans. Ils restent en fonction durant le bon plaisir du lieutenant gouverneur en conseil (cabinet provincial). Les trois commissaires actuels sont: J.-F. St-Oyr, président, John Archibald, vice-président et Paul A. Béique.



Roberta Semple fille d'Aimée Semple McPherson qui vient d'épouser Willia Bradley Smyth, caissier du paquebot "Président Wilson".

Ministère du Travail réclamé par M. Camillien Houde en 1926

Il y a cinq ans, le chef de l'Opposition exigeait la nomination d'un ouvrier

Le gouvernement de Québec, en préparant les élections générales et son cercueil, a pensé après 33 ans au pouvoir qu'il serait juste et raisonnable d'établir un ministère du Travail. C'est un geste tardif qui nous font croire que notre gouvernement moribond se converti, en pécheur repentant, de son erreur de 33 ans. Pour tenter de démontrer toutes ses sympathies aux ouvriers — les élections approchent — ils ont inséré dans le discours du trône, qu'un ministère du Travail serait formé dans le cours de la présente session. Le ministre de ce département n'est pas encore nommé et nous sommes portés à croire que le gouvernement a jeté de la poudre aux yeux des électeurs en annonçant ce geste tardif. De plus, s'il arrivait qu'un ministre soit nommé, nous sommes assurés à l'avance que ce monsieur n'aura jamais été un ouvrier authentique.

Pourtant, d'après les Journaux de l'Assemblée législative, de 1926, à la page 315, M. Camillien Houde, depuis chef de l'Opposition, avait demandé la création d'un ministère du Travail dont le chef serait un ouvrier et il rappelait des promesses de M. Taschereau à ce sujet. Ce dernier avait traité la question de "démonstration" et de "pamphlet politique". Or, en 1926, voilà déjà 5 ans, M. Houde demandait cette faveur pour les ouvriers et M. Taschereau déclinait la question. Inutile d'insister que les "yesmen" du gouvernement ont voté contre cette motion de M. Houde qui se lit comme suit: "M. Houde propose par voie d'amendement, "Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "Cette Chambre est disposé à voter des subsides à Sa Majesté ce pendant:"

siège à l'ouvrier que le gouvernement aurait voulu nommer ministre du Travail;

"Vu la récente déclaration du Ministre des Travaux Publics et du Travail à savoir que les ministres riches sont moi; portés à des tentations de malhonnêteté que les ministres pauvres; tions mettent dans une position fautive et humiliante l'hon. député de Mégantic (M. Lapierre) qu'on désigne devant le public comme le représentant des ouvriers dans le gouvernement;

"Cette Chambre regrette cette conduite du gouvernement envers la CLASSE OUVRIERE DE LA PROVINCE! Savez-vous, aimables lecteurs,

L'Opposition a gagné un point

(Spécial à l'Illustration)
Québec, 6 — Hier matin, un peu avant la fin de la séance du comité des bills publics, M. Clovis Bernier comment M. Taschereau a détourné la question? Voici ce que le Journal de l'Assemblée Législative rapporte à la même page: "L'Honorable M. Taschereau soulève un point d'ordre, et objecte que cette motion est irrégulière, parce qu'elle est rédigée par forme de discours ou de démonstration et qu'elle tient du pamphlet politique."

M. Houde en 1926 de nommer un ouvrier comme ministre du Travail ce que vous insérez dans la discours tenait du pamphlet politique, alors du Trône tient non seulement du pamphlet politique mais bien de la promesse électorale.

Il n'y a pas deux poids, deux mesures, sauf peut-être pour le gouvernement de Québec. La demande de M. Houde à la Chambre en 1926 était donc légitime. De droit, le crédit lui revient d'avoir proposé cette motion qui a été battue par la clique et ce n'est que 5 ans après que le gouvernement réalisant sa mort prochaine, consent de nommer un ministre du Travail qui ne sera tout probablement pas, un ouvrier authentique mais un arriviste quelconque. Voilà le régime!



DES MEMBRES DE LA CROIX ROUGE américaine nourrissent des vétérans qui attendent pour faire application au bonus qui leur sera donné par le gouvernement. La grande majorité d'entre eux ont attendu pendant toute la nuit.

L'assistant de Charles Lanctôt à la crèche du gouvernement

Le détective G.-H. Rioux a reçu \$15,682 en 1930

Lorsque M. Taschereau déclarait l'an dernier que Geo. H. Rioux, l'assistant de Charles Lanctôt, n'était plus à l'emploi de la police provinciale, il n'escomptait pas que l'"Illustration" prendrait une expansion aussi rapide.

Les Comptes publics, malgré que l'on tente de distribuer les montants d'une page à l'autre, nous renseignent sur les turpitudes du régime.

Voici les montants payés à Geo. H. Rioux, détective provincial, et à la Rioux Detective Agency, dont le principal intéressé est M. Geo. H. Rioux assistant de Charles Lanctôt: **GEO. H. RIOUX, Détective provincial**

Comptes publics, aux pages	
145.—Arrestations	172.30
164.—Salaire	850.00
156.—Voyages	5,600.00
365.—Garage etc.	148.50
	\$6,770.80

RIOUX DETECTIVE AGENCY	
Comptes publics, aux pages	
156.—Honoraires, etc.	7,646.05
24.—Mandat, no. 4088 ..	760.00
24.—Mandat, no. 4100 ..	505.55
	\$8,911.60

Or, l'assistant de Charles Lanctôt a reçu \$15,682.40 l'an dernier à même les deniers publics. Nous n'insistons pas pour rappeler l'affaire du détective Lacasse car il serait inutile de demander des précisions sur les détails de ces montants; la réponse habituelle de M. Taschereau: "Consultez les Comptes publics" serait donnée. C'est ce que nous avons fait en prévision de la réponse du premier ministre et nous laissons à nos lecteurs le privilège d'y ajouter leur propre commentaire.

EN COUR

Une foule monstre envahissait au cours de la journée d'hier, les différentes salles du nouveau palais de justice. Le hall d'entrée, principalement était comble. Aux Assises, plus d'un millier de personnes sont venues pour assister au procès qui se poursuit en ce moment, mais tous durent rebrousser chemin. La police municipale a dû envoyer 2 ou 3 constables supplémentaires, qui sont sous la direction du lieutenant Taché. Il y avait aussi une très grande foule dans les autres cours, et surtout à la salle des enquêtes préliminaires, où se poursuit en ce moment l'enquête dans l'affaire "Laroche et Gursky".

De l'avis de plusieurs, c'est la première fois qu'il y a si grande foule au nouveau palais de justice.

Un garçon du nom de Sterling devra subir son procès à la Cour du Banc du Roi, sous l'accusation d'avoir volé une somme de \$600, à H. Fetzman, alors qu'il était à l'emploi de ce dernier.

Le même sort devra être partagé par un nommé Messier, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations.

La spéculation sur le blé fera l'objet d'une enquête

Ottawa 6.—L'hon Robert Welr, ministre de l'Agriculture donnera un communiqué à la presse dès son retour à Ottawa sur l'enquête que le gouvernement entend ordonner sur le commerce du grain de l'ouest. Il semble exister des malentendus à ce sujet et le ministre de l'Agriculture exposera les faits dans son communiqué.

Le but de cette enquête est de connaître jusqu'à quel point le commerce du grain a souffert par suite de la spéculation sur les récoltes futures. Le gouvernement a l'intention

de demander à Sir Josiah Stamp, une autorité internationale sur le commerce des grains de présider cette enquête. Jusqu'à présent le gouvernement n'a pas eu de réponses satisfaisantes de cet expert, mais il demandera à un personnage important dans le monde de la finance de la présider.

Quoique la nature de cette enquête se rattache qu'à la spéculation sur les récoltes futures, il est plus probable que le gouvernement donnera des pouvoirs plus étendus à cette Commission d'enquête.

M. E.-Z. Massicotte complète l'historique des "voyageurs"

M. E.-Z. Massicotte, l'éminent archiviste du Palais de Justice, annonçait, hier, la fin d'un long travail ardu dans les vieux documents de 42 notaires royaux de l'époque, M. Massicotte, a réussi à compléter ses recherches. Chaque fois qu'un "voyageur" signait un engagement pour un commerçant de fourrures le notaire devait préparer l'acte et l'enregistrement dans les filières notariales.

M. Massicotte a déclaré qu'en plus des 15,000 voyageurs qui s'étaient rendus chez les notaires pour signer leur acte d'engagement, il s'en trou-

ve un grand nombre, les coupeurs de bois, qui décliaient la loi et s'engageaient dans la forêt en quête de fourrures.

Ce travail du modeste travailleur qu'est M. Massicotte est l'oeuvre la plus considérable qui ait été entreprise sur cette question.

DECES DE M. L'ABBE CHRISTOPHE BRODEUR

M. l'abbé Christophe Brodeur, ancien curé de St-Etienne, est décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur, hier matin à l'âge de 60 ans. Il naquit à Montréal en 1861 et il fit ses études

C'est avec ces cartes-là qu'on fait voter les morts

Formation d'une société légale

Il nous fait plaisir d'annoncer la nouvelle société légale Désy et Sauvé. Cette société aura ses bureaux à 60, ouest rue St-Jacques.

M. Maurice Désy, fils de feu le juge Désy, est né à Trois-Rivières et a fait ses études préliminaires à cette ville pour ensuite suivre un cours classique au collège de Montréal et au collège Ste-Marie. M. Désy est gradué de la faculté de droit de l'Université de Montréal où il fut président du Comité de régie des étudiants en droit.

Pendant son stage universitaire, il fut attaché au bureau Laflamme, Mitchell et Kearny et il pratique maintenant seul depuis juillet 1927, soit depuis son admission au Barreau.

L'associé de M. Désy, M. Jean Paul Sauvé, fils de l'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes, est né à St-Benoît, comté des Deux-Montagnes, et a fait ses études préliminaires au collège de Ste-Thérèse et ses études classiques au collège Ste-Marie. Il a étudié le droit à l'Université de Montréal et fut gradué en mai 1930 pour être admis au Barreau en juillet de la même année.

Enfin, M. Sauvé a été élu député conservateur au provincial, pour le comté de Deux-Montagnes, en novembre dernier.

Mort subite

M. Arthur Lemieux, 56 ans, No. 1189, avenue Hôtel de Ville est mort subitement, hier après-midi, à 2 heures 45, à l'angle des rues Dorchester et St-Urbain. On croit qu'il a succombé à une syncope. Sur l'ordre du sergent Rocheleau, du poste de police No. 4, qui s'est rendu sur les lieux avec le constable Brink 1662, le corps a été transporté à la morgue.

ASSEMBLEE DES CONSERVATEURS DE HOCHELAGA

La prochaine assemblée du club conservateur Hochelaga aura lieu lundi le 9 mars, en son local 1827 rue Valois. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole. Les citoyens des quartiers Préfontaine et Hochelaga sont tout spécialement invités.

LES DOMMAGES CAUSES PAR LA FUMEE D'UNE FONDERIE

FORAGE POUR DECOUVRIR DE L'HUILE ET DU GAS

D'après les déclarations de John de Mille, géologue, les travaux de forage pour découvrir du gaz et de l'huile dans les régions comprises entre St-Hyacinthe et Trois-Rivières, commenceront sous peu. Plusieurs syndicats sont intéressés dans cette industrie et d'après les pronostics il existe du gaz et de l'huile en quantité commerciale dans cette région.

des aux collèges St-Laurent, Ste-Marie et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre par S.G. Mgr. Bruchési, le 15 août 1897. Les funérailles auront lieu samedi à l'hôpital du Sacré-Coeur.

A l'enquête des détectives J. Laroche et J. Gursky, hier

L'enquête des détectives Gursky et Laroche, accusés de vol de documents au comité du candidat Cartier, lors des élections dans St-Joseph, s'est ouverte hier matin, et s'est continuée hier après-midi. Les témoins interrogés durant l'après-midi ont été: le directeur du service de la police, H. Langevin; le constable Ludger Blanchette et le constable Louis Pelletier.

LE DIRECTEUR LANGEVIN

Au début de la séance, Me Bourassa a continué à interroger M. Langevin. Il lui demande quelle est la coutume suivie, lorsque des objets sont saisis par la police. M. Langevin explique que ces objets sont remis aux officiers, et dans certains cas, rapportés aux quartiers-généraux de la police.

Me Oscar Gagnon s'oppose à ces question, car dit-il, elles sont tout-à-fait hors de la cause. Il ne s'agit pas d'étudier les faits postérieurs à la cause, mais bien d'étudier l'affaire elle-même.

Le juge Monet approuve et croit qu'il serait beaucoup plus avantageux de produire tout d'abord les documents saisis.

LE CONSTABLE BLANCHETTE

C'est alors que le constable Blanchette est appelé à rendre témoignage.

En ce moment, il travaille sous les ordres du capitaine Vaillancourt. Il déclare qu'il est allé faire des recherches au comité de M. Cartier, le 23 au matin, entre 2 et 3 heures. Il était accompagné d'une douzaine d'autres constables, de même que des détectives Laroche et Gursky. Le témoin avait la charge de l'escouade.

C'est la capitaine Vaillancourt qui lui a donné ordre d'aller à cet endroit, et c'est lui qui lui a remis le mandat de perquisition.

Me Bourassa—Le mandat était-il rempli quand on vous l'a remis?

Le témoin—Oui votre honneur, et je l'ai signé.

A son entrée dans le comité, le constable Blanchette constata qu'il y avait à l'intérieur, une douzaine de personnes.

Me Gagnon—Est-ce que tout le monde a vu votre mandat?

Le témoin—Oui votre honneur.

—Personnes n'a résisté?

—Non, Votre Honneur.

Me Bourassa—Ce paquet est-il ce-

lui que vous avez remis au recorder Dufresne?

—Oui, Votre Honneur.

Puis, on ouvrit le paquet et le témoin identifia les cartes et papiers qui s'y trouvaient, comme ceux qui ont été saisis.

Les cartes saisies, sont de différentes couleurs. Sur chacune d'elle est inscrit le nom d'un électeur, avec l'endroit où il demeure, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du quartier.

Le constable Blanchette déclare: C'est avec ces cartes que l'on fait voter les morts.

Puis le témoin donne quelques détails, au sujet de la manière que l'on s'est rendu au comité. Sur une question du procureur de la poursuite, il déclare qu'il est à l'emploi de la cité de Montréal depuis 19 ans.

LE CONSTABLE PELLETIER

Le constable Louis Pelletier est le témoin suivant. C'est lui qui signe les dénonciations. C'est aussi lui, qui après avoir reçu les ordres du capt. Vaillancourt, se rendit chez le recorder Morrisson pour faire signer le mandat.

Me Bourassa attaque alors certains items de la plainte. Me Gagnon déclare que la plainte n'affecte en rien le mandat. Quand à ce dernier, c'est un document authentique, et par conséquent qui parle par lui-même.

Me Bourassa demande alors au constable Pelletier, qu'elles sont les personnes qui ont informé la police.

Me Gagnon soulève une objection. Le nom des dénonciateurs ne peut-être connu.

Comme il se faisait tard, le juge décida de ne rendre jugement sur cette objection que demain matin, alors que la cause se continuera.

La salle des enquêtes préliminaires était comble et l'on remarquait plusieurs personnages politiques bien connus.

HIER AVANT-MIDI

Durant l'avant-midi, M. Ernest Gosselin a déclaré à la Cour qu'il avait obtenu de M. Ennec Gauthier, la permission que le comité soit changé d'endroits. M. Etienne Gauthier a corroboré la version de ce témoin. Le recorder Dufresne a déclaré qu'il avait reçu des mains du constable Blanchette, en présence de plusieurs personnes, les documents saisis. Il a refusé à Me Bourassa, il y a quelques jours, la permission de voir les documents.

A l'issue de la séance, M. E. Gauthier, greffier de la ville a produit la résolution municipale, par laquelle on a fixé le salaire des recorders. Me Bourassa prétend que le salaire des recorders, s'il variait pour chacun, montrerait que chacun n'avait pas les mêmes pouvoirs.

Ouverture du procès de Giroux dans la capitale

La couronne présente et interroge ses témoins

(De notre correspondant)

Québec, Qué., 5. — Le procès des huit individus accusés de conspirations pour frauder le gouvernement en vendant illégalement des liqueurs suscite le plus grand intérêt. Dans la première cause, celle de Onellet, tout fut bien tranquille. Aucun incident ne se produisit. Mais quand vint le procès d'Azarie Piuze, il en fut autrement. L'un des témoins, Emile Giroux, qui doit lui aussi subir son procès sur une accusation semblable fit des déclarations sensationnelles. Il prétendit avoir transporté au club de Réforme, à la demande des organisateurs libéraux, une charge de boisson de contrebande. Il affirma que le major Braun Langelier, officier de la commission des liqueurs, avait lui-même reçu cette charge de boisson, alors que son devoir était de la saisir.

L'ASSISTANCE APPLAUDIT

Ce témoignage avait provoqué des applaudissements parmi l'assistance et l'hon. Juge Fortier dut faire évacuer la salle. Les procureurs de la couronne voulurent alors faire contredire ce témoignage par celui du major Langelier. La défense s'y objecta énergiquement mais le témoin avait déjà nié catégoriquement les affirmations de Giroux. Une discussion s'engagea sur la légalité de ce témoignage et finalement la défense consentit à laisser au dossier les réponses du major Langelier.

M. Valmore Bienvenue, procureur de la couronne allait déclarer sa preuve close lorsque M. Maurice Boisvert demanda l'ajournement de la cause à 2.30 pour décider s'il devrait transposer le témoin Emile Giroux. A l'ouverture de la cour, dans l'après-midi, M. Bienvenue déclara qu'il avait fini la preuve de la couronne et M. Boisvert déclara qu'il aurait des témoins à faire entendre en défense. Ils rendront témoignage, demain matin. Immédiatement, la couronne se déclara prête à procéder dans une autre cause semblable, celle d'Emile Giroux.

L'INTERROGATOIRE DE LA COURONNE

Le premier témoin appelé est M. Verreault, inspecteur de la commission des liqueurs. M. Bienvenue: Avez-vous eu l'occasion d'exécuter un mandat de perquisition chez Emile Giroux?

—Oui.
—Vous n'étiez pas seul pour exécuter ce mandat?

—Non. J'étais avec les constables Bilodeau, Paradis et Drouin.

DES TRANSACTIONS

Le capitaine Johnny Deslauriers est le témoin suivant. M. Bienvenue:

—Depuis 3 ans, avez-vous eu l'occasion de faire des transactions avec l'accusé?

—Oui, au sujet de contrebande.

—Quels sont ceux qui faisaient partie de votre société?

—Azarie Piuze, le capitaine Edouard Côté, Emile Giroux et moi-même.

—Que faisiez-vous?

—Nous achetions de la boisson à Terrebonne et à St-Pierre Miquelon pour la revendre en haute mer.

—A quoi se bornait vos activités?

—Personnellement, je transportais la boisson en haute mer et c'est là qu'on venait la chercher pour la transporter à bord de petits bateaux.

—Qui conduisait ces petits bateaux?

—Le capitaine Côté.

—Qui fournissait l'argent pour acheter la boisson?

—Piuze.

—Où se débarquait cette boisson?

—Quand elle était débarquée de mon bateau, je ne sais pas où elle allait. Je ne me suis jamais occupé de ce qui se passait à terre.

—Quelle était la valeur moyenne des cargaisons?

—Nous avions en moyenne 4 à 5 mille gallons.

—C'est le capitaine Côté qui allait les chercher à votre bateau?

—Oui.

—Où allait-il avec?

—Je ne sais pas. Il n'en a jamais été question.

—Qui tenait les comptes dans votre société?

Deslauriers, que vous avez eu des relations commerciales?

—Oui.
—En quoi consistait votre travail?

—Je prenais des cargaisons de boisson à bord des grosses goélettes et je les transportais à terre sur des petits bateaux.

—Vous déchargez ces cargaisons la nuit?

—Oui.
—C'est vous qui avez transporté une cargaison à St-Jean-Port-Joli?

—Oui.
—Cette cargaison a été saisie?

—Oui.
—Giroux était-il sur le quai?

—Je le sais pas, mais il y avait du monde en masse.

—Giroux s'est-il déjà trouvé à d'autres endroits où vous avez déchargé de la boisson?

—Je ne sais pas, il a pu s'y trouver mais je ne me rappelle pas.

Le témoin donne les noms de quelques places où il a fait des débarquements de boisson, nommé les différentes goélettes qu'il a pilotées.

La couronne déclare sa preuve close et la cause est ajournée. Deux autres semblables seront entendues demain, celles de Delphis Pichette et Antonio Graveline. Quand la couronne aura fini sa preuve dans toutes les causes, la défense commencera à faire entendre ses témoins dans chacune d'elles.

Un refus qui coûte \$2,500

Le juge Mercier, de la Cour supérieure, vient de rendre jugement dans la cause Rosario Bélisle vs Dame Régina Corbeil et vir.

Le demandeur, Bélisle, réclamait des dommages-intérêts, alléguant devant la Cour que le 5 août 1929, la défenderesse, dûment autorisée par son mari, lui vendit un terrain du village d'Asbestos sur lequel s'élevaient certaines constructions pour une somme de \$2,500 payable comptant, ou \$1000 comptant et \$200 par année avec intérêt de 6%.

Un contrat, ou plutôt une promesse de vente fut signée par les deux parties, mais non devant notaire. Cet engagement n'était pas signé par la défenderesse mais par son mari.

Or, le temps venu de passer contrat devant notaire, la défenderesse refusa de faire suite au projet et ne consentit pas de vendre le terrain en question. Le demandeur réclamait donc du tribunal un jugement condamnant Dame Corbeil à lui verser \$7,500 à titre de dommages essuyés par le refus de vente à la dernière minute.

La défenderesse a contesté l'action de Bélisle, mais cette contestation a été renvoyée et la Cour a ordonné à Dame Corbeil de verser au demandeur la somme de \$2,500 avec

Grave accident qu'évite un chauffeur d'autobus

C'est grâce à la présence d'esprit d'un chauffeur d'autobus de la Cie des Tramways et à la prompte intervention d'un constable, si un grand nombre de personnes n'ont pas été les témoins terrifiés hier après-midi d'un tragique accident.

Il était une heure et 45 minutes quand une autobus conduite par le chauffeur Aloise, se dirigeant vers l'est sur la rue de Fleurimont, fut dépassé par un camion automobile, propriété de Gagnon et Fils, pâtisseries, Nos 261-267 rue Principale, Ville Saint-Laurent, déboucha de l'avenue de Chateaubriand et dépassa l'autobus.

Le camion allait à une allure ordinaire, tandis qu'à l'arrière un enfant de cinq ans, Joseph, fils de M. Herbert Stanton, No 434 rue Bellechasse, était cramponné au marchepied d'arrière du camion. Il allait lâcher prise. C'était la mort certaine.

Le chauffeur Aloise augmenta la

vitesse de sa voiture et il se mit à agiter vivement la sirène. Comme le camion allait tourner vers le nord, rue Saint-Hubert, l'attention du constable, attirée, par les appels que donnait le chauffeur de l'autobus, sans trop savoir ce qui se passait, leva la main et il ordonna au chauffeur de Gagnon et Fils de stopper.

Il était temps quand le constable Cocho (248), de la division du trafic, arriva à l'arrière de la voiture, le bambin Stanton était étendu sur la chaussée, il n'en pouvait plus. L'officier le releva et il le conduisit sur le trottoir. Le garçonnet était tout en larmes, ses vêtements étaient tous trempés de l'eau et des saletés de la chaussée. Il avait eu plus de peur que de mal. Il s'en fut en courant jusque chez ses parents. Il est à croire qu'on ne le surprendra plus à embarquer à l'arrière d'une voiture et que tous les petits garçons feront leur profit de la leçon qu'a eue le jeune Stanton.

intérêt à compter du jour de l'assignation. Elle devra également défrayer les frais de la cause.

UNE PREDICTION AU SUJET DE CE METAL

Ottawa, 5 mars. — On a annoncé aujourd'hui à la convention de la Canadian Mining and Metallurgy qu'avec le complètement de la nouvelle affinerie de cuivre, à Montréal, le Canada pourra facilement traiter 210,000 tonnes de ce métal par année. D'ailleurs, on a dit, à la con-

vention, que dès la fin du présent malaise économique, la production de cuivre du Canada sera augmentée dans de larges proportions.

64EME ANNIVERSAIRE DE L'HON TASCHEREAU

Québec, 6.—L'hon. L.-A. Taschereau a reçu plusieurs télégrammes de félicitation de son 64ème anniversaire de naissance. Les députés de la droite et de la gauche ont offert leurs meilleurs souhaits au premier-ministre.

Cartes d'affaires

Ernest Poupart Frontenac 4788 Conrad Poupart Chénier 7234

C. POUPART LIMITEE
Contracteur en Excavation
Transport et Camionnage
Bureau: 2443 MESSIER
Tél. AMherst 3218
Rés. 2424 Fallum. Tel. AMherst 3219

TEL. CRESCENT 3948
Montreal Dyeing Cleaning CO. LIMITED
TEINTURIERS ET NETTOYEURS
137 BELANGER
MONTREAL
ALEX. VILLENEUVE, Pres.
10736, St-Denis, Tel. Dupont 2476

CHERRIER 3151
MONGEAU & ROBERT
CIE LTEE.
CHARBON
HUILE A CHAUFFAGE

Libraires, Conservateurs et Nationalistes, auront un bon service.
—CHEZ—
GEORGES DAIGNEAULT
ELECTRICIEN
4350 Papineau
Tél. AMherst 2439
Montreal
Ignition, Démarreur, Lumières, Accumulateurs, Klaxon.

BUANDERIE ST-HUBERT
DU PONT 1112 LIMITEE
LE MERVEILLEUX NETTOYEUR
ZORIC
Procédé nouveau pour nettoyer et dégraisser vêtements de dames et messieurs, 100% supérieur au nettoyage français

J.-P. Lanctot, B.A., L.L.B.
Ant. B. Hamelin, B.A., L.L.B.

Lanctot & Hamelin
AVOCATS
Chambres 1008-09—Tél. HA. 1286
132, St-Jacques O. Montréal

Tél.: CAJumet 7885
DUBOIS & GUENETTE
COURTIERS
IMMEUBLES
ASSURANCES
PRETS D'ARGENT
488 RUE BELANGER MONTREAL

Résidence 463 Boucher
SÉJOUR 4604-3
C. LANGLOIS
BOIS, CHARBON, FOIN ET GRAIN
5231 rue DesCarrières
Téléphones: SÉclair 4889
Montréal

THE VALLEY REALTY
Company Limited
Immobilier & Assurances
M. J.-H. Laframboise, Prés.,
4451 rue St-Hubert
FRONTENAC 2138-2139
THE VALLEY REALTY
COMPANY LIMITED.

SPECIALISTE
Affections du Sang et de la Peau,
Stomatites Sexuelles, Ulcères et Verrues
de l'homme et de la femme.
Docteur J. M. E. PREVOST
Chirurgien Privé
3440, rue Hochelaga, Montréal

Assortiment - Qualité - Service
Réels Prix Réduits.
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1200 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delarocque
AMherst 2123 CHénier 2198

Tel. AMherst 1185
Canada Laundry
Company.
GENDRON FRERES, PROP.
Satisfaction garantie
2321 Des Erables
MONTREAL

A ceux qui désirent vendre ou échanger leur propriété ou commerce vous trouverez toujours un acheteur sérieux en vous adressant à
J. O. CARTIER
57 St-Jacques Ouest.
HA 2801 Montréal

Tel. Lancaster 1424
RELIURE FRANCAISE
RELIURE DE LUXE
Spécialité Reliure de Bibliothèques
Tranche Dorée
435 LaGauchetière Est
MONTREAL

F. GODFROY COFFIN
AVOCAT
ETUDE: COFFIN & RIVARD
Chambre 804
Edifice "Tramways"
159, RUE CRAIG OUEST
Tel. HARbour 0544

D. Bourdeau
COURTIER EN IMMEUBLES
Représentant: Credit Général Inc.,
Corporation Contrôlée Générale Ltée., Construction Unie Inc.
Edifice Transportation
Chambre 301
132 rue St-Jacques
H A bour 1546-3 à 5 Hrs. P.M.
Résidence: 2801 rue DANDURAND
ROSEMONT MONTREAL
CHénier 3059

Tel. HARbour 8654
Ed. Archambault, LL.B.
AVOCAT ET PROCUREUR
Chambre - 1.
26 St-Jacques est
MONTREAL

MONTREAL MOTOR TRUCK LIMITED
Camions FEDERAL Trucks
1786 rue Roberval
J.-O. BELAIR, Gérant.
Tel.: FITzroy 5229

Dentiste:
Or, Aluminium, Gold Dust, Vulcanite.
Ponts en Or, Soudés, Porcelaine.
Obturation...
Or Por., Porcelaine, Platine, Argent.
Dents Extraites et Traitées Sans Douleurs

Dr. GASTON DEMERS
CHIRURGIEN-DENTISTE
OUVERT DE 9 A.M. A 5 P.M.
PRIX RAISONNABLES
SATISFACTION GARANTIE
4126, SAINT-HUBERT
Bureau: Roberval et Duluth
MONTREAL
Téléphone FA. 1881

LA PAGE OUVRIERE

Pourquoi les Etats doivent s'opposer au dumping russe

Le Bureau permanent de l'Entente Internationale vient d'adresser aux gouvernements un mémoire dont on lira avec intérêt les lignes suivantes:

Le dumping soviétique, rendu possible par les privations et le travail forcé de la population russe, porte en pleine crise un coup dangereux à l'économie de tous les Etats. En effet, comment l'ouvrier européen, comment l'ouvrier américain, auxquels sont dus un salaire, un logement, un habillement, une nourriture convenables, pourraient-ils supporter cette concurrence? Demain l'accomplissement même partiel du plan quinquennal, aura des conséquences plus graves encore.

L'état soviétique, seul entrepreneur industriel et agricole, seul commerçant, juge et partie dans tous les cas, maître grâce à la G.P.U. d'exploiter ultra vires le travail des ouvriers et des paysans, tout en maintenant ceux-ci dans cette situation misérable qui permet à sa propre tyrannie de durer, l'Etat soviétique qui ne tient pas compte du prix de revient parce qu'il dispose d'une main d'oeuvre qu'il paye en papier-monnaie et d'un pays immense au sol très riche, a commencé avec les appuis financiers et techniques de quatre des plus grandes puissances industrielles du monde, l'exécution du programme suivant:

Rendre en l'équipant industriellement, l'U.R.S.S. indépendante de l'étranger au point de vue économique, ce qui supprimera toute importation de l'étranger.

Organiser la puissance économique de l'U.R.S.S. de telle manière que, manœuvrée par une direction unique et omnipotente, elle puisse être utilisée sans égards pour les besoins du peuple russe, pour détruire l'économie des pays dits capitalistes par une concurrence ruineuse sur tous leurs marchés.

On ne peut juger ce programme irréalisable que si on ignore la situation en U.R.S.S., où les normes habituelles et traditionnelles qui dictent notre jugement n'existent plus.

Si les choses poursuivent leur cours actuels la situation des masses ouvrières européennes et américaines deviendra plus pénible encore qu'aujourd'hui, comme on le souhaite à Moscou.

Il n'est point trop tard pour agir. Au contraire, le moment est propice. L'exécution du plan quinquennal met l'U.R.S.S. dans une situation très tendue. Le Politbureau, le véritable dictateur de la Russie, est en proie à de grandes difficultés.

Deux mondes s'affrontent, qui tous deux sont dans une situation périlleuse. Les boshéviks ont compris le caractère inexorable de cette opposition et c'est là leur force, car leurs adversaires n'ont pas saisi la gravité du conflit. A Moscou, on se réjouit des difficultés que traversent tous les pays, de la situation économique terrible de l'Allemagne, de la détresse du commerce et de l'industrie britanniques, de la crise américaine. Qui tiendra le plus longtemps? Le Gouvernement soviétique ou les autres gouvernements? Tel est le dilemme.

Voici le moyen de résoudre ce dilemme en faveur de la civilisation contre la barbarie bolchéviste:

L'Etat soviétique n'a jamais dissimulé sa volonté de détruire l'économie des Etats dits capitalistes pour la remplacer par l'économie communiste. C'est le but final du plan quinquennal et de ses successeurs.

Cette offensive économique, qui a débuté par le dumping, se développera donc contre tous ces Etats. Rien de plus légitime par conséquent qu'une coalition de défense économique contre elle, et, ajoutons-nous de plus efficace.

En effet, pour pouvoir mener cette offensive, l'U.R.S.S. doit posséder au préalable sur son propre

territoire des usines, des machines, des techniciens.

Or, aujourd'hui encore, l'U.R.S.S. ne peut les obtenir que de l'extérieur. Jusqu'à présent, ce sont précisément les Etats industriels menacés par le quinquennal, qui les lui ont fournis.

L'U.R.S.S. a pu les payer parce qu'elle a pu, par le dumping et par ses autres exportations, se procurer des devises étrangères.

La suppression de cette aide technique à l'U.R.S.S. est l'abstention de toutes relations commerciales avec elle, signifient à contrario, l'écoulement du plan quinquennal, c'est-à-dire l'anéantissement de ses moyens d'action à l'intérieur comme à l'extérieur.

C'est donc à bref délai, la libération du peuple russe et le salut du monde civilisé.

Les citoyens de Ville-Marie

Le comité des citoyens de Ville-Marie a tenu son assemblée régulière à son local, 1237 de la rue Graig-est, sous la présidence de M. S. Levac, qui était assisté des officiers suivants: A. Lamontagne, 1er vice-président; D. Robert, 2e vice-président; G. Servant, secrétaire; J. Levac, trésorier; C. Couture, gendarme; F. Chartrand, R. Goupil, J. Arsenault, directeurs.

Les membres ont discuté plusieurs questions et parmi celles-ci, le marché Bonsecours et la vente du charbon de bois, cette dernière soumission par le Club ouvrier de Crémazie. Il a été décidé d'appuyer la suggestion du club de Crémazie, car il y a va de l'intérêt de la population que les sacs de charbon de bois soient uniformes. De nouveau, les membres ont adopté une proposition demandant le maintien du marché Bonsecours et en faveur de la descente du nouveau pont comme il a déjà été demandé. Plusieurs autres questions furent aussi étudiées.

Club ouvrier de la Côte St-Paul

Le Club ouvrier de Côte-St-Paul a tenu son assemblée régulière sous la présidence conjointe de MM. A. Goulet et H. Jacques. Lecture fut faite de lettres venant de l'hon. M. Taschereau et de M. Grothé relativement à la construction du tunnel de la rue Briand.

Le club a aussi voté une motion à l'effet que les 350 membres du club manifestent leur approbation à l'égard du site du tunnel qui sera construit à la rue Briand.

Après certaines critiques, le comité avait résolu de démissionner et on procéda aussitôt à de nouvelles élections qui donneront le résultat suivant: président, H. Jacques; vice-président, W. Bougie; secrétaire-archiviste, O. Labelle; secrétaire-trésorier, N. Bougie; sentinelle, D. Garand; directeurs, C. Boucher, E. Forget, F. Paillat et E. Racicot.

Une assemblée dans Ahuntsic

L'Association Ouvrière du quartier Ahuntsic a tenu son assemblée générale et procéda aux élections des officiers: président honoraire, M. C. Houde, maire de Montréal; vice-présidents honoraires, les échevins Savignac et Alf. Mathieu, membre honoraire, l'échevin Charbonneau; président, J.-A. Chalifoux; vice-président, G.-A. Lafontaine; secrétaire-trésorier, B. St-Pierre; secrétaire-correspondant, J. Sénécal; directeurs, A. Laurin, de Cartierville, J.-W.-A. Chartrand, J. Painchaud, N. Desjardins, de Youville, D. Couzic, L. Monette, du Saull-aux-Récollets, Z. Côté, P. A. Forest, N. Geoffroy, de Bordeaux, H. Lacasse, J. Lévesque, H. Therrien, J.-B. Dessureault, de Ahuntsic et P. Brunet, E. Rouleau, sr., de St-Paul de la Croix; aviseur légal, Me F. Chausse.

Les échevins Savignac et Charbonneau ont visité l'association. L'échevin Savignac a annoncé une voie double sur la rue St-Laurent, de Jean-Talon à Crémazie, au printemps et il a ajouté qu'il n'y aura pas d'expropriations inutiles. Il a promis un service d'autobus de Crémazie au boulevard Gouin.

M. Savignac a dénoncé avec énergie les fameuses expropriations du C. N. R. Il a ajouté que comme à Toronto, les voies passeront le long du port, à Montréal. L'échevin Charbonneau a demandé aux citoyens de se lever en masse contre les voies élevées et il a annoncé la disparition des carrières de Ville-Ray. Plusieurs autres questions furent aussi discutées.

Les ouvriers internationaux

CE SOIR

Union Internationale des Cordonniers, local 249, au numéro 1331, rue Sainte-Catherine Est.

Union Internationale des Constructeurs de ponts et structures en fer, local 307, au numéro 7, rue Craig Est.

Union Internationale des Charpentiers-Menusiers, local 1558, au numéro 1651, rue Létourneux.

Union Internationale des Machinistes, local 111, au numéro 7 rue Craig Est.

Union Internationale des Plâtriers et Finisseurs en ciment, local 33, au Temple du Travail, 1201, rue St-Dominique.

Union Internationale des Wagonniers d'Amérique, local 234, au numéro 458, rue Lagachetière Est.

Union Internationale des Wagonniers d'Amérique, local 606, au numéro 427 Chemin Lasalle, Verdun.

Union Internationale des Commis de Chemins de fer et bateaux, local 1086, au numéro 1079, rue Berri.

Union Internationale des Briqueurs, local 1, au Temple du Travail, 1201, rue Saint-Dominique.

Union Internationale des Cuisiniers et Garçons de Tables, local 169, au numéro 1231 rue Ste-Catherine Ouest, à 3 heures p.m.

Union Internationale des Employés d'hôtels et restaurants, local 200, au numéro 1231 rue Ste-Catherine Ouest, à 3 heures p.m.

CONGRES OUVRIER

Le congrès annuel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada aura lieu, à Québec, cette année. La date n'a pas encore été fixée, mais on croit qu'elle le sera d'ici à quelques jours.

A cette occasion, les syndicats catholiques auront la visite de M. Paul Ziernel, président et organisateur de la Confédération des travailleurs catholiques de France. Les syndicats catholiques de Montréal seront largement représentés à ces grandes assises ouvrières.

Rebuffade aux communistes au conseil des métiers de Montréal

La séance du conseil des métiers fut intéressante entre autres par les déclarations que maints délégués ont faites, entr'autres le délégué Alphéus Mathieu, membre du conseil depuis plus de trente ans, qui a déclaré que le moment est proche où pour la sauvegarde des meilleurs intérêts du conseil des métiers, il faudra exclure du conseil ceux dont les opinions communistes sont préjudiciables au travail organisé tel que constitué actuellement.

C'est le rapport du comité exécutif du conseil qui a déclenché la discussion et ce, à propos d'une lettre de la loge 111 des machinistes qui désapprouvait l'attitude du président Foster au sujet de la liberté de parole qui avait été soulevé à la dernière séance du conseil par une invitation de la Ligue canadienne de défense groupement communiste—qui avait demandé au conseil d'envoyer des délégués à une assemblée de cette dernière.

Plusieurs délégués ont parlé sur le sujet et nous aurons tout probablement, un de ces jours l'occasion de donner des renseignements intéressants sur les avancés de quelques délégués, avancés qui pointent le plus pur communisme et une tactique de nature à favoriser certains éléments de notre population au détriment de la population entière de notre ville.

Le délégué Mathieu, président du comité exécutif, s'est élevé avec force contre ceux qui, dans le conseil, veulent détruire le mouvement ouvrier international et autre. Le moment est proche, a ajouté M. Mathieu où il faudra proposer l'expulsion des rangs du conseil de ces éléments de discorde et qui viennent chercher dans le conseil, une sympathie qui leur est ensuite utile à assurer la destruction de notre organisation ouvrière. Il a blâmé les machinistes de vouloir, par leur lettre au conseil, jeter du discrédit sur le conseil parce que le président a exprimé des opinions qui ne leur conviennent pas. Le président Foster a exprimé des opinions qui sont en tout conformes à l'attitude déjà prise par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada au sujet du communisme et il semble que le comité était justifiable de recommander que l'attitude du président Foster soit approuvée.

Le président Foster a été énergique dans sa réponse au cours de laquelle il a déclaré qu'il n'avait aucune apologie à faire car il croit que le conseil est composé des délégués des unions de métiers et qu'il est un tout ouvrier, soumis aux lois du pays et respectueux des droits acquis des autres classes de la société. Il trouve que des associations, qui ne sont pas même affiliées au conseil, puissent jouir de privilèges autres que les unions affiliées. Le mouvement ouvrier que nous représentons a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger les meilleurs intérêts des ouvriers unionistes. Il ne cache pas son regret que ce soir son union qui agisse comme elle le fait présentement. Mon attitude est conforme aux décisions du Congrès des Métiers du Canada, et je ne regrette rien et n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit.

Plusieurs autres délégués ont aussi parlé sur la question, puis le rapport du comité exécutif fut adopté.

Le comité exécutif a fait une recommandation très importante au sujet de l'emploi de machines de préférence à la main d'oeuvre et il a suggéré que les heures de travail soient mieux distribuées afin que la capacité d'achat de la masse soit plus efficace pour le bénéfice de la

communauté, que les périodes de chômage soient graduellement éliminées et que les machines employées soient fabriquées au Canada. Cette recommandation fut adoptée.

A la demande du comité exécutif, les délégués des travailleurs en chaussures, les barbiers et employés de tramways sont invités à la prochaine séance dudit comité exécutif. Il fut décidé de louer une salle au Monument National, à partir du mois d'avril prochain.

L'union des modeleurs s'est plaint au conseil que la "Benedict Stone Co." employait de préférence des non-unionistes et à un salaire moindre, et demande au conseil son appui dans ses revendications, ce qui est accordé après quelques remarques des délégués intéressés. Plusieurs autres questions furent aussi étudiées.

Les syndicats catholiques

Syndicat catholique des tailleurs de cuir.

Syndicat catholique des poseurs de lattes métalliques.

Syndicat catholique des briqueteurs.

Approbation de l'embargo

Les syndicats catholiques de la cité de Québec, qui sont affiliés au Conseil central des métiers et du travail, réunis en séance régulière, ont approuvé la décision du gouvernement fédéral de décréter un embargo sur les produits russes. Tout en déclarant vouloir négliger le côté politique de la question, le chevalier Pierre Beaulé, organisateur dudit conseil et président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, a félicité les autorités fédérales de cette attitude. Des messages de gratitude seront adressés à l'hon. M. Bennett, premier ministre, et à l'hon. M. Dupré, solliciteur général, son représentant à Québec.

NOUVEAUX OFFICIERS

A une importante assemblée de l'Union canadienne des briqueteurs et maçons de Montréal, tenue mercredi soir, les officiers suivants furent élus: président, A.-J. Laplante; vice-président, L. Wurga; secrétaire-trésorier, Bernard Julien; secrétaire-financier, Jos. Savaria; secrétaire-archiviste, Albert Legault; sergen d'armes, Jos. Mayer.

IMPORTANT DECISION

Les membres du Conseil du district de Montréal de la Fraternité des charpentiers et menuisiers d'Amérique, a adopté une résolution à l'effet d'expulser de ses rangs tout membre à tendances communistes.

Un vote de referendum a aussi été tenu à l'effet de régler les conditions de travail et de salaire des charpentiers et menuisiers, pour la nouvelle saison.

Les poseurs de lattes

Les membres de l'Association des poseurs de lattes métalliques sont instamment priés d'assister à l'assemblée qui sera tenue, ce soir, au no 1231, Demontigny. Plusieurs questions de la plus haute importance doivent être discutées et on soumettra aussi aux membres des rapports du plus vif intérêt.

L'ILLUSTRATION

ABONNEMENT PAR LA POSTE

Un an	\$5.00
Six mois	2.50
Trois mois.....	1.25

Payable d'avance.

"L'ILLUSTRATION" est publiée tous les matins, à Montréal, par la Société des Journalistes Canadiens, Inc., compagnie autorisée par lettres patentes du Gouvernement de la Province de Québec. Imprimée par British American Publishing Co. Limited.

ADMINISTRATION ET REDACTION

265, rue Vitré Ouest, Casier postal 1480, Tél. MA. 7984. Toute correspondance pour l'administration et la rédaction doit être adressée à casier postal 1480.

L'INTERET PUBLIC EXIGE

- 1o. Le développement de nos ressources naturelles, afin de donner du travail à tout le monde.
- 2o. La réduction des heures de travail.
- 3o. Un plus grand nombre de parcs pour les enfants.
- 4o. L'amélioration de la voirie urbaine.
- 5o. La construction de voies souterraines pour améliorer notre réseau ferroviaire.

MONTREAL, VENDREDI, 6 MARS 1931

Froussards!

Le député libéral de Québec-Est, vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre, une motion significative de l'état d'esprit froussard des rouges provinciaux.

Ce monsieur voudrait faire adopter l'expression d'opinion suivante par la Législature:

"Que cette Chambre est d'opinion que l'habitude de tenir des assemblées contradictoires politiques dans cette province a donné lieu et donne encore lieu à des abus sans nombre, et que, dans l'intérêt public, de la morale et de notre gouvernement démocratique, ce genre d'assemblée devrait disparaître."

Donc, le gouvernement Taschereau qui se fait gloire de sa force, de sa popularité et qui dispose de toute la machine électorale, demande "au nom de l'intérêt public, de la morale et de "notre gouvernement démocratique" de discontinuer la pratique des assemblées contradictoires.

Savourons l'expression "notre gouvernement démocratique", au passage. Il nous semble que c'est précisément au nom de la démocratie qu'on devrait continuer l'usage des assemblées contradictoires. A moins que les mots "gouvernement démocratique" n'aient plus le même sens et que "dans l'intérêt de notre gouvernement démocratique" veuille dire: dans l'intérêt du gouvernement Taschereau.

On répète même que M. Taschereau voulait interdire ces sortes de réunions publiques par un projet de loi mais qu'il s'est ravisé. La motion Drouin est destinée sans doute à provoquer un débat dans lequel M. Taschereau et ses acolytes mettront le public en garde contre les démagogues, les lanceurs d'injures, les calomnieux d'hommes publics, les salisseurs de réputation etc. Toutes expressions qui sont adressées évidemment à l'Opposition, puisque les orateurs ministériels sont l'incarnation de la dignité et de la gentillesse électorales.

Mais cette motion n'aura qu'un effet académique et les assemblées électorales se continueront. Il est évident que M. Taschereau cherche par tous les moyens à bâillonner l'Opposition et que la peur de l'électorat le porte à jouer ses derniers atouts pour chercher à intimider le public à son avantage.

M. Taschereau fera fonctionner dans quelques semaines sa censure du radio, il possède déjà la censure de la presse, (par la loi du libelle qui met constamment les journaux sur leurs gardes surtout en période électorale, par son syndicat de la presse hebdomadaire libérale et par le chantage des subventions ministérielles), l'organisation de la police provinciale avec ses méthodes d'intimidation et qui s'adjoint en temps critique des casseurs de gueules. Tellement que personne ne peut poser même une question pertinente et polie à un orateur sans se voir prendre au collet par un rustre et buter dehors comme une guénille.

Certaines assemblées politiques sont parfois disgracieuses mais les interrupteurs ont souvent raison. Ils veulent se renseigner à bonne source et à brûle-pourpoint. Il y a même en Angleterre des écoles d'interrupteurs où des gens s'habituent à la dialectique des tribunes électorales.

Les assemblées contradictoires sont dans nos moeurs et une simple motion ne pourrait les faire disparaître. On aime à entendre le pour et le contre d'une question par des personnages des deux partis, sans nécessairement vouloir créer du tumulte.

Les interdire serait assimiler les électeurs à des émeutiers. Et le gouvernement qui les prohiberait par une loi serait taxé avec raison de froussard, d'obscurantiste, de bolchéviste enfin!

Sur la Place d'Armes



Dernier rapport de la partie de boxe: K. O. Asselin vs Kid Taschereau. (Flash). K. O. Asselin est vainqueur dans 7 secondes.

On peut être gale et même être une "star" à la Commission.

Les héros de Mont-Laurier peuvent chanter la chanson de Mme Bolduc: "Ca va venir, pis ça va venir, découragez-vous pas!"

CHARADE

Mon premier est la première lettre de l'alphabet. Mon second est un second tas. Mon troisième est le nom scientifique du genre canard. Mon tout est un fameux toréador canadien. Réponse: Athanase (A-tas-anas).

Le grand "flic" Geo.-H. Rioux, de la police provinciale et de la Rioux Detective Agency, a coûté \$15,682.40 aux citoyens de cette province l'an dernier. (Voir Comptes publics, 1930, pages 24, 145, 154, 156 et 355). S'il n'est plus à l'emploi du gouvernement, comment se fait-il qu'à la page 355, il apparaisse un montant de \$148.50 pour garage et réparations au nom de G.-H. Rioux, M. le Procureur-général?

Le gouvernement a dépensé \$449,000 pour la police provinciale; \$39,355 à une agence privée et \$15,682 à M. Rioux l'an dernier. Vraiment, c'est une police dispendieuse!

Toute cette poubelle sera nettoyée un jour ou l'autre, et plus tôt que certains gens s'y attendent.

Les ordres sont donnés à tous les organisateurs libéraux de travailler ferme en vue des élections générales. Nous avisons nos amis de se préparer.

Le bel Att-an-ass devrait se faire commis-voyageur. Un monsieur dont les dépenses de voyages se chiffrent à \$11,235 en deux ans est tout qualifié pour voyager à l'année.

L'hon. M. Ferrault ferait aussi un bon voyageur. Il nous a coûté \$3,173 en frais de voyages l'an dernier. (Comptes publics, 1930, pages 250 et 335).

Ces braves gens ne sauraient insérer leurs dépenses à la même page dans les Comptes publics. Ainsi Att-an-ass apparaît à la page 103 et il est nécessaire de se rendre à la page 389 pour retrouver un autre montant, pour la même dépense. Ils sont "wise"... nous autres, itou.

Que le député de Terrebonne ne se décourage pas, lorsque nous aurons terminé le broissage de son organisateur, Colombe, colombe, coulant, coulé, nous voyagerons à nos frais et dépens sur la route de St-Donat à Ste-Agathe. Va-t-y n'avoit du plaisir, va-t-y n'avoit de l'agrément...

Il est à se demander pourquoi Henri, alias Honoré, Mercier n'a pas fait arrêter les messieurs qui brûlaient nos forêts...

Les Journaux de l'Assemblée législative, 1926, nous apprennent que pour une deuxième fois, à la page 330, M. Camillien Houde, secondé par M. Adolphe L'Archevêque (l'échevin de Desjardins), proposait l'amendement suivant: "Tout en étant prêt à voter les subsides à Sa Majesté, cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait point donné à la classe ouvrière la représentation qu'elle doit avoir dans le conseil exécutif de cette province". Et M. Taschereau a attendu 5 ans avant de se rendre au désir de M. Houde...

Nous trouvons très étrange que les journaux rouges n'apportent jamais de démentis lorsque nous citons les Comptes publics, l'Annuaire Statistique et les Journaux de l'Assemblée législative?

BILLET DU MATIN

O botanique!

Hier nous émettions un doute angoissant sur l'appellation exacte de cette plante fébrile qui fait la terreur des malades de la fièvre des joins et dont le nom délicieux est ambrosie. Les rapports officiels du Conseil législatif où MM. Kelly et Choquette avaient dénoncé à toute l'Amérique du Nord cette plante néfaste lui donnaient le nom populaire d'herbe à puce.

Cette herbe à puce nous mit la puce à l'oreille et nous penchions pour herbe à poux qui nous paraissait le mot le plus correct. Et les autorités, y compris le docte greffier du Conseil législatif, vont pour herbe à poux. Il peut donc y avoir de l'herbe à puce en Gaspésie, mais cette contrée fortunée est exempte de la funeste herbe à poux, terreur des coryzas d'été et des éternuements incoercibles.

O profondeur de la botanique! Et comme nous connaissons peu les plantes de notre pays! Combien d'entre nous pourraient coiffer du mot exact la plus modeste fleur de son jardin ou de sa petite serre, la plus jolie corolle qu'il offre à sa douce ou la tige qu'il frôle tous les jours dans les sentiers.

Un spécialiste s'est amusé un jour à marquer d'une croix les noms de

fleurs versifiées par un nom de nos grands poètes et qu'on ne trouve pas dans notre province. L'herbier poétique de ce rimeur n'était qu'un herbier français, recueilli à travers ses livres d'outre-mer.

Le plus souvent nous connaissons le nom vulgaire d'une plante sans avoir appris son correspondant scientifique. C'est ainsi que notre cenellier est l'aubépine qu'on retrouve dans tous les poètes français et que le grakia dont les capitules s'accrochent à nos vêtements est la bardane.

Dans la catégorie des herbes nous avons l'herbe à cochons (achée); l'herbe à dinde (achillée millefeuille); l'herbe à liens (spartine de Michaud); l'herbe à cheval (la préle); l'herbe Saint-Jean (armoise commune); l'herbe du diable (stramoine); la quenouille (roseau des étangs); etc. etc.

La chasse aux plantes et aux mots exacts qui les désignent est un des passe-temps les plus profitables et les plus divertissants.

Cet été nous jurons la rhus toxicodendron ou l'herbe à puce et nous nous écartons avec soin de l'ambrosia artemisiifolia, ou de l'herbe à poux, terreur des nez coulants.

JOSE

FAITS ET DITS

Ce retard—

Au "Soleil", qui lui reproche en termes insultants de n'avoir pas publié plus tôt la lettre de M. Taschereau au sujet du Labrador, le DROIT explique que ce retard est dû à des circonstances incontrôlables. Et il envoie au journal des Taschereau, cette série de taloches: "Il y a beaucoup de retards sur lesquels, dans le passé, le "Soleil" cependant préféra se taire:

"Que disait-il alors du retard du gouvernement à faire respecter la loi du dimanche? Que disait-il alors du retard du gouvernement à remplacer, dans certains comtés, les députés disparus? Que disait-il alors du retard que le gouvernement apportait à venir en aide à la classe agricole du Québec? Que dit-il maintenant du retard que le gouvernement met à instituer des allocations maternelles? Le "Soleil" se faisait ou excusait."

RECENSEMENT

On sait que le recensement décennal canadien aura lieu en juin prochain. En Angleterre, il se fera le 26 avril. La population de la Grande-Bretagne, sans l'Etat libre d'Irlande, est actuellement de 44,025,757 habitants.

LE CHOMAGE

D'après le Bureau international du travail, il y a actuellement vingt millions de chômeurs à travers le monde. A cette occasion, l'"Observateur Romano", journal du Vatican, commence une série d'études sur les ravages sociaux du chômage et sur les remèdes à y apporter.

LICENCES D'AUTOS

On rappelle aux gens heureux qui possèdent une automobile qu'ils doivent se procurer les nouvelles licences de 1931, en vigueur depuis le 1er mars, autrement ils se trouveraient à conduire illégalement et gare à eux, s'ils étaient pris en faute!

A ce propos, leurs frères malheureux, les piétons, font une supplique aux automobilistes par ces temps de dégel: ne pas viser les flaques d'eau en bordure du trottoir pour les éclabousser plus à leur aise.

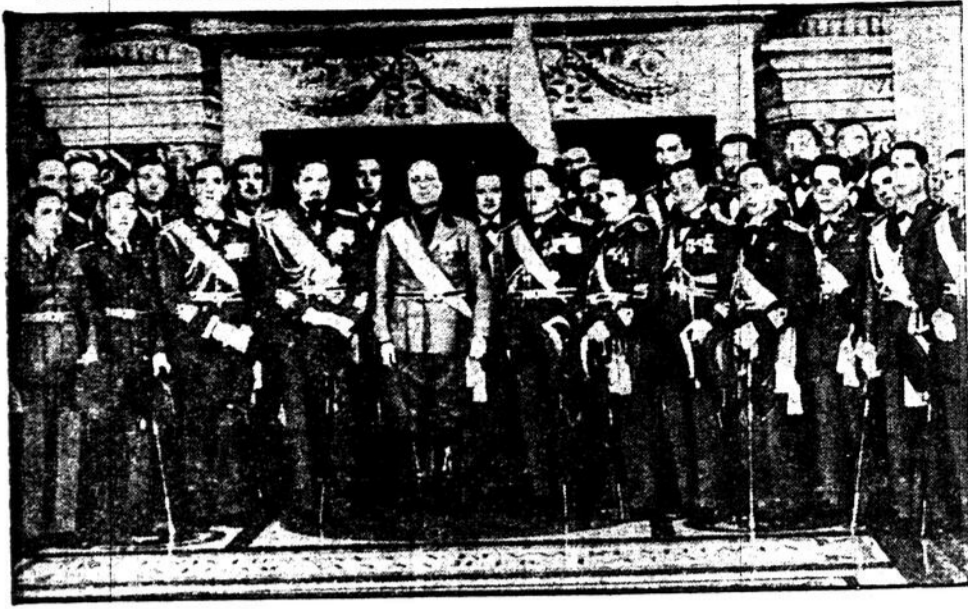
HOMMAGES A MONSIEUR TASCHEREAU

La "Gazette" d'hier matin se tortille de toutes les façons pour soulever bonne fête à M. Taschereau qui a eu 64 ans hier. Elle s'accroupit, sort la langue, lui baise les pieds et les lui léche, le proclame grand homme, grand administrateur et politique sans tache. Des fleurs coupées lui ont été présentées hier au parlement par ses partisans. Offrons-lui notre bouquet de grakias. Saluons l'auteur de la loi Robert, du coup de brigandage du Lac-St-Jean, de la suppression de la liberté de parole (du bâillon prémédité de la radio), de l'abolition de l'habes corpus, du règne de l'Etat marchand de whisky, de la centralisation administrative et de la vente au profit de la Caisse Electorale de nos dernières ressources naturelles aux étrangers.

LE SARCOLEUR.

Correction

Dans un numéro précédent, nous avons dit que le voyage en Europe de l'hon. Athanase David avait coûté \$2,000. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser notre erreur, c'est \$3000, que notre grand orateur a dépensé lors de son dernier voyage en Europe. A la page 103, des Comptes publics, 1926, on trouve l'item suivant: "David, hon. L.-A., pour représenter le Gouvernement en Europe, \$1,000, et 295 pages plus loin: "David, honorable L.-A., frais de voyage et de représentation en Europe, \$2,000". Voilà pour le petit voyage de \$3000. Ce n'est pas tout, notre grand Canadien errant, a voyagé à travers la province. Comptes publics, page 103: "David, hon. L.-A., dépenses de voyages, \$1,450. En 1929, le Secrétaire provincial a voyagé au coût de \$6,875, et en 1930, \$4,450, soit \$11,325 en deux ans. Assurément, c'est un grand voyageur à nos frais et dépens.



BIENVENUE A CES AVIATEURS ITALIENS — Scène intéressante prise au palais Venitien à Rome. L'on voit le premier ministre Mussolini, entouré des aviateurs italiens qui faisaient partie du groupe qui s'est rendu, sous la direction du général Italo Balbo, dans l'Amérique du Sud. Comme on le sait cet exploit a été accompli au mois de janvier dernier. A l'occasion de leur retour en Italie, les aviateurs ont été l'objet de manifestations enthousiastes. A la droite de Mussolini, l'on remarque le capitaine Italo Balbo, le ministre de la guerre, qui dirigeait cette expédition aérienne.



CHAPLIN ET MacDONALD—Charlie Chaplin, le comédien de l'écran, photographié avec Ramséy MacDONALD, le premier ministre de la Grande-Bretagne. Cette photo a été prise dans les jardins du premier ministre.



MANGER AVANT DE PENSER — Le gouverneur Huey Pierce Long, gouverneur de la Louisiane, qui se déclare partisan de la doctrine de la "bonne chère". M. Long est un gastronome distingué, qui sait très bien apprécier les petits plats. Le gouverneur déclare que si de jeune fermier il est devenu gouverneur, c'est qu'il a mis en pratique, le principe de bien manger avant de bien penser.



JEFFRIES EN TRAINEUR — Jim Jeffries entraînant Lee Kennedy, pour sa prochaine rencontre avec Paulino Uzcudum, le 10 mars prochain.



LE PREMIER MINISTRE D'ESPAGNE — L'amiral Juan Bautista Aznar, photographié quelques instants après sa nomination comme premier ministre d'Espagne. On le voit ici, entouré de journalistes, à la porte du palais royal.



TOURNOI DE GYMNASTIQUE—Quelques jeunes filles qui prendront part au 9e tournoi annuel féminin de gymnastique, pour le championnat de la A.A.U. Ce tournoi aura lieu le 7 mars.



BONNE INDICATION — D. ancien gouverneur de l'Illinois, qui a été élu président. Il a écrit une lettre du dimanche, d'autres personnes importants, dans l'est que Davis par a succès, n'importe te. Inutile de D. ne sera pas employé.

Gordon,
massinée,
offert de
témol-
la fa-
ire du
la police
de New-
déclare
ans, on
pé en
ne faus-
tion de
conduite
au juge
que l'on
s laquel-
are avoir
informa-
ner. C'est
lais qui a
cadavre
Gordon.
ours a-
ite fille
me mou-
onnée.

156 East 37th St.
New York City
Feb 7, 1931

(2)

Dear Mr. Kresel,

I have some information in connection with a "frame-up" by a police officer and others, which I believe will be of great aid to your committee in its work.

I would appreciate an interview at your earliest convenience.

Very truly yours
Vivian Gordon



L'ESCRIME—Les étudiants de l'Académie Navale d'Annapolis, Md., pratiquant l'escrime. Dernièrement, une grande fête avait lieu à cette université américaine. A cette occasion, il y eut une parade historique très intéressante.



COUTURIERE PARISIENNE A HOLLYWOOD — Mlle Chanel, la fameuse couturière parisienne, qui vient de quitter Paris, pour aller à Hollywood. Elle a obtenu un contrat pour dessiner des modèles exclusifs pour les toilettes des étoiles de l'écran. A Paris, Mlle Chanel emploie plus de 9,000 personnes, à la confection et vente des robes. Son revenu annuel est de plus de \$1,000,000.



ATTAQUEE PAR UN JEUNE HOMME—Mme Clara E. C. Ellis, riche veuve de Heaverhill, qui a été attaquée et frappée à coups de marteau, par un jeune étudiant du nom de Russel Noble, 17 ans. En ce moment, Mme Ellis est entre la mort et la vie. Le vol est le motif apparent de l'attentat. Le jeune Noble a été arrêté. Cette affaire fait grand bruit aux Etats-Unis, de ce temps-ci. Le public est passionné pour ce crime, presque autant que pour l'affaire Vivian Gordon.



COMMUNISTE ARRETEE—La marche des communistes sur la ville d'Albanie, dans le but d'obtenir des secours immédiats pour les sans-travail, n'est pas un très grand succès. La police a vite fait de mettre la main sur les principaux chefs "rouges". L'on voit ici deux officiers arrêtant une des manifestantes.



VISITE AUX ETATS—L'hon. Moya Beres, fille de Lord Decies, qui est arrivée à New-York, à du "Mauretania", pour la visite aux membres de la famille de feu sa mère, Lord Decies.



JUGE DE 90 ANS—Le juge de la Cour suprême, M. Oliver Wendell Holmes, photographié quittant le palais de justice de Washington, accompagné du juge Harlan F. Stone, à gauche, et du juge Brandeis, à droite. En dépit du fait qu'il vient de célébrer son 90e anniversaire de naissance, le juge Holmes est encore bien alerte. L'on peut dire qu'il a passé plus de la moitié de sa vie sur le banc.



TUEE PAR LA HONTE—La petite Benita Bischoff qui s'est suicidée, à la suite de la mort de sa mère, Vivian Gordon. On sait que Vivian Gordon a été trouvée assassinée, dans un parc de la ville de New-York. La petite Benita, n'était âgée que de 16 ans. Avant de s'empoisonner, elle écrit qu'elle avait trop honte pour voir le monde de nouveau. "Je me débarrasse de la vie, une fois pour tout," dit-elle.

Le Domaine de la Femme

MONDANITES

Le bal d'Esculape aura lieu le jeudi, 12 mars, à l'hôtel Windsor.

Les membres de la section mont-réalaise du "Women's Press Club" donneront un déjeuner-causerie, samedi, à l'hôtel Ritz-Carlton. Madame Walter Vaughan, sera la conférencière.

Madame Placide Morency est retournée à Québec.

Mademoiselle Madeleine Longpré est partie pour un séjour de deux mois à Attleboro, Mass., l'invitée de son frère le docteur Fernand Longpré.

Le consul-général d'Allemagne et madame L. Kempff se rendront à Ottawa, pour l'ouverture de la session, et seront les invités de M. et de madame Martin Nordegg.

Mesdemoiselles Aida Millen, Louise Quenneville, Lucette Ashby, Louise Lymberner, Madeleine Brousseau, Margot Brodeur, Rita Brousseau et Yvette Orsall ont passé quelques jours dans les Laurentides.

Madame Pierre Leduc a reçu à déjeuner, ces jours derniers, en l'honneur de madame Thibaudeau Rinfret d'Ottawa.

Madame Armand Dupuis est à Québec pour quelques jours.

M. et madame Kennedy Crone, mademoiselle Crone et M. et madame Albert Dupuis ont passé quelques jours à Lucerne-en-Québec.

Les personnes dont les noms suivent assisteront à la partie de cartes qui aura lieu le jeudi 12 mars, à l'Institution de Nazareth, au profit de cette oeuvre; mesdames N.-A. Timmins, A.-R. Darche, Oscar Séra René Bélanger, W. Brouillette, W. Brousseau, J.-N. Larivière, J. Desnairais, H. Dufort, Eugène Corbeil, Jules Brière, L.-E. Cadieux, Charles Beaulieu, Omer Champagne, J.-J. Brodeur, G.-E.-G. Daoust, J.-A. Dufresne, E. Drapeau, mademoiselle Dalbec, mesdames A. Campeau, J.-P. Destroimaisons, G. Château, H. Déry, M.-L.-H. Charlebois, Chalifoux, Albert Desparois, A.-E. Cloutier, C.-P. Beaulieu, H. Darken, E.-H. Cléroux, P. Delvecchio, J. Brien, A. Dumas, Thomas Derome, Henri Dubuc, Jacques Clerk, E. Cloutier, S. Bruyère, mesdemoiselles Lucienne Comeau, Yvette Clerk, Rosalie Saint-Germain, mesdames, H. Bourassa, Antonio Rochon, Joseph Brunet, Hubert Bourassa, S. Dussault et J.-H. Loranger. Pour tous renseignements, s'adresser à At. 2638. At. 7051 ou Ha. 6337.

La partie de cartes annuelle organisée par les anciennes élèves du couvent des RR. SS. de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, au bénéfice des oeuvres de l'Association et spécialement pour les pauvres, aura lieu le samedi sept mars à trois heures, dans les salles de l'Institution. Parmi les personnes qui assisteront à cette fête de charité, on remarque, Mme Camillien Houde, Georges Laurin, Joseph Renaud, Hector Cousineau, A. Poitras, Arthur Berthiaume, Wilfrid Hébert, Louis Beauchemin, Léo Blain, J.-J. Janbert, Orville Cloutier, F. Rawley, R. Trotter, J.-A. Falvai, L.-G. Guibert, Georges Millen, J.-B. Dupré, W. Crevier, R.-E. Labelle, J.-C. Pettitclerc, Y. Côté, O. W. Legault, P.-M. Piché, J.-H. Bélanger, A. Germain Ménard, F. Razoum, Edmond Cardinal, P. Bibeau, H. Roy, Edouard Gohier, J. Barbeau, Hertel Joannette, J.-L. Digras, Eugène Lafontaine, O. Rainville, Albert Jarry, Edgar Hodge, F.-X. Beaulieu, P.-B. Fleury, Pierre Michaud, N. Bissonnette, Philippe Dolan, Salustre Lavery, Victor Pelletier, Louis Trudeau, Alfred Gravel, J. Meunier, J.-M. Badaud, A. Demers, Roméo Patenaude, F. Gaudreau, S. Jarry, J.-S.-O. Gauthier,

L. Delorme, F. Décarie, Rémi Gohier, Edpwin Derosters, N. Catudal, Hector Gariépy, J. Gariépy, Omer Grou, Léo Boudrias, David David, F. Dumais, W. Dumais, Antonio Cousineau, J.-A. Picard, Oswald Boucher, F.-X. Gaudreau, Miles E. Lodie Beauchamp, L. Duval, Noëlla Proulx, Simonne Légaré, Anne-Marie Letendre, Rachel Bruneau, Suzanne Ouellette, Marcelle Charbonneau, Caroline Duval, Rita Labonté, A. Bourassa, Gaétane Langlois, Simonne Lamarre, L. Lamarre, Béatrice Cousineau, Geneviève Legault, Irène Hennessy, E. Ouimet, Yvonne Noël, Cécile Lebeau, Lucienne Fortier, Gabrielle Sawyer, Gilberte Sawyer, Lucille Laurin, M. Jeanne Poirier, Jeanne Legault, Charlotte Grothé, Françoise Rainville, Angeline Décarie, Suzanne Tétrault, R. Saint-Germain, Mlle Reid, Miles Georgette Larivée, Agnès Veilleux, J. Béland, Jeanne Dufresne, Maria Sésia, Marcelle Hélu, Flore Dumoulin, Marie Gauthier, Annette Côté, Madeleine Lalonde, G. Quesnel, Annette Deslauriers, Antoinette Guertin, Hélène Guertin, Jeanne Guertin, Marguerite Gauthier, Thérèse Migneron, Anne Pepin, M.-J. Lecavalier, Yvonne Lecavalier, Berthe Lecavalier, Georgette Lecavalier, Lucette Gaudreau, Alice Goyer, Jeanne Tessier, Cécile Décarie, Gilberte Crevier, Graziella Décarie, M.-Jeanne Crevier. Le tirage du service de coutellerie aura lieu le même jour. Pour tous renseignements s'adresser à By. 0355 ou à Am. 4064.

QUEBEC

Mme J. Gordon Ross est revenue



POUR LE BAL—Voici une robe d'organdie, qui sera ce qu'il y a de plus charmant, pour les bals, lors de la prochaine saison. L'on s'aperçoit que le modèle de cette robe est peut-être un peu antique, mais, il n'en est pas moins dernier cri. Les jeunes filles surtout revêtiront avec grand succès cette robe

d'un voyage de quelques jours à New-York.

Mlle Louise Vaillerand passe quelque temps à Beauceville, chez son oncle et sa tante, le notaire et Mme Fortier.

Mlle Hazel Wagner recevait dimanche soir, en l'honneur de Mlle Bernadette Piché, de St-Casimir. Les gagnants des prix ont été mademoiselle Gilberte Lanouette, Mlle Bernadette Piché et M. Raymond Matte.

Miles Jeanne et Catherine Légaré Gabrielle Langlois et Simonne Savard sont de retour du lac Ferry où elles ont passé quelques jours, les invitées de Mlle Thérèse Rochette.

Mlle Claire des Rivières est en ce moment à Beauceville, l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et Mme Philippe Anger.

OTTAWA

Mlle Madeleine Sheppard est retournée à New-Haven, N. H., après un cours séjour, à Ottawa.

Le capitaine et Mme Lyman Black de Winnipeg, seront les hôtes du président de la Chambre des Communes et de Mme George Black, pour l'ouverture du Parlement.

M. H. P. Hill, était l'hôte d'honneur et le conférencier, au déjeuner offert mardi au Château-Laurier, sous les auspices de l'Ottawa Women's Canadian Club. Mme C. H. Thorburn, présidait. M. Hill avait choisi pour sujet de sa causerie: "Démiscences de Bytown." Les convives à la table d'honneur étaient: Mme C. H. Thorburn, M. H. P. Hill, Mme Arthur Cannon, Mme J. A. Calder, Mme Lucien Cannon, Mme T. W. Crothers, Mme E.-J. Lemaire, Mme I. Cuning, Mme R. S. Minnes, Mme C. A. Gray, Mme O. S. Finnie, Mme J. D. McMorran, mademoiselle E. Crannell, Mme C. Jackson Booth, Mlle Creighton, madame W. G. Gumlock, organisatrice qui offrit les remerciements d'usage, au conférencier.

HOROSCOPE

VENDREDI, 6 MARS

Si votre anniversaire de naissance tombe le 6 mars, vos heures de chance seront de 8 à 9.45 a.m., de 2 à 4 hres p.m. et de 10 à 11.30 p.m. Les heures de malchance seront probablement de 7 à 8 a.m. et de 8 à 9 p.m.

Les influences astrales s'exercent surtout pendant les heures de chance. Les projets réalisés pendant ce temps auront de grandes chances de succès, à condition toutefois qu'on prenne les précautions nécessaires.

Les hommes dont l'anniversaire tombe aujourd'hui sont plutôt injustes de leur personne; les femmes sont imbus d'elles-mêmes: les deux sexes ont une confiance illimitée dans le "soi". Ceci peut être dangereux si la compétence déployée dans les entreprises ne sont pas à la hauteur de ces entreprises.

Vous entreprendrez sous peu un voyage qui pourra avoir les plus graves conséquences sur votre avenir. Naturellement, il y aura une aventure sentimentale.

Vous aurez, dans les deux mois qui vont suivre, une forte déception mais qui sera bientôt compensée par une surprise des plus agréables.

Conférence

M. J.-E. Malette, donnera demain soir, à 8.30 p.m., à la salle du cercle des "Amis de la Mer", une conférence sur "la dignité et la liberté de l'homme".



POUR L'HOTESSE — L'hôtesse peut maintenant recevoir ses hôtes, revêtue d'un costume pyjama. Ce costume est très élégant et pourrait devenir fort populaire.

Le Courrier

Quest.—Que pensez-vous d'une jeune fille qui se prétend sérieuse, (elle a 24 ans) et qui s'intéresse passionnément à l'échange de lettres avec un homme inconnu qui demeure en France? J'ai beau lui reprocher ce jeu puéril, elle me soutient qu'elle ne saurait plus s'en passer. Cette jeune fille n'est-elle pas d'un caractère bien enfantin?

JEUNE HERMINE

Rép.—Je ne tiens pas à me poser en juge. Mais personnellement, je crois que cet échange de lettres avec une personne inconnue, qui habite au-delà des mers, peut avoir beaucoup de charme. De toute façon, c'est une petite romance qui ne nuit à personne, et qui n'apporte pas de désillusions comme tant d'autres romances dont le dénouement est une petite tragédie.

Quest.—Pendant la guerre qui a ensanglanté le monde durant quatre années, est-ce la France ou l'Allemagne qui a éprouvé de plus lourdes pertes de capital humain?

FRENCHIE

Rép.—L'Allemagne, selon les dernières statistiques mise à jour. Ce pays a perdu 1,800,000 hommes tandis que la France n'en a perdu que

1,325,000. Mais c'est déjà un chiffre assez imposant...

Quest.—Est-ce en Floride ou en Italie qu'existe le climat le plus clément de notre planète?

REVEUSE AUX ETOILES

Rép.—On dit que le climat le plus doux se trouve aux îles canaries, dans l'Atlantique. L'Italie vient en second lieu.

Quest.— Pourquoi la jeune fille qui vient de perdre un parent doit-elle porter le deuil plus longtemps qu'un jeune homme? Ne trouvez-vous pas que les coutumes imposées par la civilisation sont toujours plus lourdes pour le sexe faible?

GINA LIMBROSO

Rép.—C'est une coutume contre laquelle on ne peut rien faire. Mais les femmes semblent vouloir "faire quelque chose", si l'on en juge par l'ardeur avec laquelle elles embrassent le féminisme... et les emplois qui, avant la guerre, étaient le monopole exclusif des hommes.

Quest.—Ne pourriez-vous pas m'indiquer la recette pour la préparation du bifteck de morue?

MERCI BIEN

Rép.—En voici une: **BIFTECK DE MORUE**
Prenez les morceaux désirés, trempez-les dans deux jaunes d'œufs, battus dans un bol de lait avec sel et poivre. Roulez-les dans des graines de biscuits au soda, et faire cuire dans une graisse bien chaude. Servez avec du jus de citron et un peu de beurre. Ce plat peut aussi être servi avec de la mayonnaise qui ajoute beaucoup à la saveur.

MAGALI

Au Conseil Législatif

(De notre correspondant)

Québec, 6.— Le conseil législatif s'est réuni, hier après-midi, durant une vingtaine de minutes, après quoi il s'est ajourné à mardi prochain à trois heures. Une sanction de bills devait avoir lieu immédiatement après cette séance du Conseil mais elle a été remise à mercredi prochain.

Les bills privés suivant ont été passés en troisième lecture:

Loi modifiant la loi du barreau de la province; loi modifiant l'article 361 du code de procédure civile; loi modifiant la charte des cités et villes; loi amendement le code de procédure civile; loi modifiant la loi des cités et villes relativement à la présentations des candidats.

Les deux bills suivants ont été passés en deuxième lecture.

Loi concernant la succession de feu James McCready; loi fusionnant "The District of Bedford General Hospital" et "The Perkins Hospital Corporation" sous le nom de "Brome-Missisquoi-Perkins Hospital".

LISEZ L'ILLUSTRATION

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS
ILLUSTRE DU MATIN EN
AMÉRIQUE

Le plus complet
et
le plus sérieux

"L'Illustration" est le journal du matin qui renseigne le mieux ses lecteurs dans tous les domaines: la politique; la finance; le sport; les nouvelles ouvrières; le Parlement de Québec; l'hôtel de ville; les théâtres et tous les événements qui se déroulent dans l'après-midi et la soirée.

SPECTACLES ET CONCERTS

Réouverture du Théâtre des Arts

Le "Théâtre des Arts" ouvrira de nouveau ses portes prochainement. C'est l'heureuse nouvelle que nous sommes en mesure d'annoncer à la population française de Montréal. L'ouverture a été fixée au 15 mars, un dimanche soir.

Ce sera la Troupe Franco-Canadienne qui établira ses pénates au Théâtre des Arts. Il s'agit, en l'occurrence, de la troupe Tremblay-Nel-

Rollin-Nohcor, qui, après une tournée triomphale de plus de deux années en Nouvelle-Angleterre, revient à Montréal pour y monter des spectacles français. La troupe réserve des surprises à la population. Dans quelques jours, nous serons en mesure d'annoncer la pièce d'ouverture. Disons, en terminant, que les prix au Théâtre des Arts seront à la portée de toutes les bourses.

Les concerts

Georges Carpentier

L'une des gloires du pugilat français et en même temps le boxeur universellement estimé, Georges Carpentier, viendra au Loew's la semaine prochaine. A l'âge de 15 ans, Georges Carpentier était déjà un boxeur merveilleux et gagnait le championnat des poids-plumes. Il prit par la suite plus de poids et remporta des championnats dans les autres classes. Jamais auparavant, un pugiliste ne s'acquerra aussi vite une telle renommée.

En 1921, Georges Carpentier arriva au sommet de sa carrière, alors qu'il rencontra Jack Dempsey, qui l'emporta, il est vrai, mais qui reçut plusieurs coups aux mains de cet adversaire. Carpentier s'est aussi battu avec Battling Levinsky, Tommy Gibbons et Gene Tunney. Il ne fait nul doute que la venue de Georges Carpentier au Loew's

attirera les foules, car il sait briller autant sur la scène que dans l'arène. Il est accompagné d'une excellente troupe.

De l'opéra

La Compagnie Franco-Italienne d'Opéra, qui se composera d'artistes du Metropolitan et du Chicago Civic Opera, donnera une série de huit représentations au théâtre His Majesty's durant la semaine du 6 au 12 avril. Les oeuvres suivantes seront offertes: le lundi 6, en matinée, "Manon", en français; le lundi 6, en soirée, "Le Barbier de Séville", en italien; le mardi 7, en soirée, "Carmen", en français; le mercredi 8, en soirée, "Faust", en français; le jeudi 9, en soirée, "La Bohème", en italien; le vendredi 10, en soirée, "Manon", en français; le samedi 11, en matinée, "Martha", en anglais; le samedi 11, en soirée, "Carmen", en français, soit en tout cinq représentations françaises, deux italiennes et une anglaise. La représentation du lundi 6 avril tombe le lundi de Pâques, jour férié.

Les spectacles

Voici quelques attractions que nous sommes heureux d'annoncer. ISA KREMER, incontestablement la reine du folklore universel, donnera un récital au His Majesty's, le dimanche 5 avril prochain. New-York, Londres, Berlin, Paris, Rome et Milan l'ont fêtée et ont été unanimes à déclarer qu'elle était la seule chanteuse au monde qui puisse interpréter à la perfection le folklore. Aucun artifice chez elle. Le "Wossische Zeitung", journal allemand, disait le 23 juillet 1929: "Isa Kremer fait de chaque chanson un grand opéra expressif et complet".

AUTRE ATTRACTION: Le succès remporté par les enfants de la Chapelle Savoy de Londres, lors du premier concert donné au cours de la présente saison au His Majesty's, a créé de nombreuses demandes d'une seconde audition. Ces petits chanteurs se feront entendre de nouveau, le 12 avril au même théâtre.

PHILEMON ET BAUCIS

Il y a bien près d'un siècle que le Théâtre Lyrique représentait ce petit ouvrage mythologique, "Philemon et Baucis", de Jules Barbier et de Michel Carré. La Société Canadienne d'Opérette, à l'occasion de sa 250e représentation (elle se porte bien notre Société nationale) offrirait au public sympathique qui lui fait confiance cette oeuvre vieille par les ans, mais jeune par la fraîcheur de sa musique.

Inutile de revenir longuement sur un livret que tout le monde connaît déjà pour l'avoir entendu débité en maintes circonstances antérieures. De "Philemon et Baucis", le titre seul a été emprunté à la Fable. Alors que La Fontaine, fidèle à la tradition, s'est contenté de muer en arbres les vieux époux.

"Baucis devient tilleul, Philemon devient chêne..."

Carré et Barbier ont imaginé une transformation plus séduisante et qui ne laisse pas de fournir un élément d'intrigue, d'où se dégage une spirituelle philosophie: "non content", dit quelque part Hillemecher, "de changer en palais la chaumière de ses hôtes; Jupiter leur rend la jeunesse, et l'on devine qu'à cet avatar les deux époux perdent leur sérénité d'antan; que la douceur automnale de leurs jours qui déclinent faisant place à l'ardeur rayonnante d'un été brûlant, Baucis deviendra coquette (au plus grand profit du maître de l'Olympe) tandis que Philemon deviendra jaloux."

Le sujet est donc très simple; le livret est de main de maître, cependant que la musique de Gounod (puisque'il faut, enfin, nommer son nom) est disons aimable, très aimable même. Toutefois, ce n'est pas le chef-d'oeuvre de Gounod. Cet opéra-comique renferme des pages célestes, comme, par exemple, le chœur "Filles d'Athor"; la danse, pleine de couleur, des Bacchantes; le premier duo entre Philemon et Baucis.

Au total, la Société Canadienne d'Opérette a donné de l'oeuvre une très belle représentation. A part, à certains moments, une certaine lenteur de l'action, il faudrait être aveugle pour ne pas donner crédit aux artistes d'un succès véritable. Mme Caro Lamoureux fut une gentille Baucis, qui a rendu de façon surprenante son premier duo. Réalino Morel, Philemon, fut sobre mais correcte; Lionel Daunais, Jupiter, fut à la hauteur de son rôle (ce qui n'est pas peu dire), et Armand Gauthier, Vulcain, s'est surpassé. Ce dernier galvanisa l'auditoire par la vigueur et l'ampleur de voix qu'il mit dans l'air célèbre chanté par toutes les basses qui se respectent: "Au bruit des lourds marteaux d'airain", dont il dut bisser le deuxième couplet.

La représentation était sous la direction de M. Albert Roberval, et M. Jean Goulet dirigeait, de main de maître, l'orchestre, qui a donné en outre de la partition un programme fort joli au début. Bravo

DANS LE BON VIEUX TEMPS

Dans le bon vieux temps, nos pères assistaient aux représentations de l'Opéra Français à Montréal. Il est vrai que les artistes européens venaient nous visiter moins souvent, mais à chacune de leurs soirées le Théâtre Royal était bondé.

.....Le Théâtre Royal: il faut ici quelques mots d'explications. On sait que le premier théâtre à Montréal fut construit en 1825 par une compagnie dont l'honorable John Molson était le principal actionnaire. Bien avant 1825, on jouait des pièces à Montréal et la population assistait aux concerts, mais le premier théâtre date de 1825; il porta le nom de Théâtre Royal ou Molson. Il était situé sur la rue Saint-Jacques à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'aile Est du marché Bonsecours. On le démolissait en 1845 pour faire place au marché. Un autre théâtre fut alors bâti par M. Hayes à l'angle ouest de la place Dalhousie (c'est-à-dire sur la partie ouest du terrain occupé de nos jours par la gare Viger). Ce second théâtre fut la proie des flammes en 1853. De 1830 à 1840, il y eut aussi un théâtre de second ordre dans l'ancien hôtel Saint-Nicholas (il y a quelques années: l'hôtel Riendeau, place Jacques-Cartier).

Pour revenir à nos moutons, on donnait de l'Opéra Français à Montréal, autrefois, mais ce n'était pas la première manifestation du genre, car avant l'arrivée d'Aimée (célèbre chanteuse qui vint à Montréal dans le cours de la décennie de 1870), d'autres artistes nous avaient honorés de leur visite. Si l'on ouvre les journaux de 1843, on voit que le 13 et le 14 août de cette année, les dilettantes se sont portés en foule à la représentation des "Diamants de la Couronne et du Chalet". La distribution comprenait deux prima donna de l'Opéra-Comique de Paris: Mlle Emma Calvé et Mme Lecourt; il y avait aussi les ténors Lecour et Richer, les basses Blés et Bernard, les ténors comiques Mathieu et Dessonsville. "La Minerve" avait annoncé le spectacle trois semaines d'avance.

Dominique LABERGE

Le Capitaine Piuze a été condamné à 1 an de prison

Québec, 5 — Comme dénouement à un procès qui vient d'avoir un grand retentissement, le juge Fortier, de Québec, a condamné à un an de prison le capt. Georges Piuze, trouvé coupable de transport illégal de liqueurs alcooliques.

Le procès de Piuze s'est instruit devant le juge Fortier, il y a une quinzaine de jours, et plusieurs protestations ont été soulevées par la défense. Il y eut même un bref de prohibition de demandé en Cour supérieure pour combattre la juri-

diction du juge Fortier. Mais le bref n'a pas été émis.

Le jugement a été très élaboré. Les allégations de la Couronne et celles de la défense ont été passées en revue par le président du tribunal qui n'a pu que trouver coupable du délit dont on l'accusait le capitaine Georges Piuze. La peine à laquelle Piuze a été condamné est cependant la peine minima pour pareille offense.

La cause a été inscrite en appel hier.

L'échevin Mathieu et la journée de huit heures

L'échevin Alfred Mathieu, qui s'est fait le champion de la journée de huit heures à l'hôtel de ville, déclarait à notre représentant, hier après midi, qu'il avait bon espoir que la semaine de 44 heures et le salaire raisonnable seraient mis en vigueur sous peu pour les ouvriers municipaux qui sont payés à l'heure.

Voici l'échelle des salaires que M. Mathieu essaiera de faire adopter par les autorités municipales: Amiante, 0.80; briquetiers, 1.20; charp menuisier, 0.85; ciment, (finisseur), 0.75; carriers, 0.60; charretier (simple), 0.75; charretier (double), 1.00; Constr. éleveurs, 1.07; Electriciens, 0.90; Ingénieurs manoeuvrant des appareils de levage actionnés par des machines à deux tambours, .85; idem à 3 tambours, .90; Ingénieurs manoeuvrant des sonnettes, .90; Ingénieurs manoeuvrant des rouleaux actionnés par la vapeur et le gaz, .85; Ingénieurs manoeuvrant des grues à cable, des pelles mécaniques, à godet, à godets à griffe, des grues sur travaux de fond, sur travaux d'excavation pour bâtiments, .95; Ingénieurs faisant leur propre feu, 1.00; Journaliers (porteurs d'oiseau), .70; Journaliers (ordinaires), .50; Latteurs (bois et métal), 1.00; Maçons, 1.20; Peintres, .85; Plâtriers, 1.15; Plombiers, .90; Poseurs de tuile, .85 et 1.00; Ferblantiers, .80; Tailleurs de pierre, calcaire, .85; idem granit, 1.00; Travailliers en fer Struct. 1.05; idem, .85; Asphalte et Ciment, rateaux, .75; Tempers, .65; Finisseurs, .75; Pavés, .70; Niveleurs, .65; Brosiers, .65; Chaudiéristes, .80; Chauffeurs, .65; Charrons, .85; Forgerons, .80; Gardiens, .50; Hommes de fond, .65; Ingénieurs mécaniciens, .85 Ingénieurs (Rouleaux et Malaxeurs), .85; Jardiniers, .65; Journaliers (aides de métier), .65; Machinistes, .80; Machinistes aides, .65; Mécaniciens (autos), .80; Pointeurs, .65; Poseurs de chaînes à bordure, .70; Poseurs de formes, .65; Poseurs de dalles, .65; Remboursers, .80.

CINEMA DE PARIS
694, Ste-Catherine O. — LA. 2704
Représentation continue
"CHACUN SA CHANCE"
opérette parisienne entièrement chantante et orlante

ST-DENIS
Film Parlant Français
Matinée, 2h — Soirée, 8h 40
Continuel tous les Jours, 12.30 à 11 p.m.
CETTE SEMAINE
"MONSIEUR LE FOX"
avec ANDRE LUGUET

THEATRE FRANCAIS
59, Ste-Catherine Est — LA. 8813
Jeudi à Samedi
"ABRAHAM LINCOLN"
avec Walter Huston, Una Merkel
—aussi—
"Half Shot at Sunrise"
avec Bert Wheeler, Robert Woolsey

Les coulisses du cinéma

par Harrison Carroll

Hollywood, Californie, 5. — On se prépara activement dans tous les studios à tourner des films auxquels prendront part des enfants. A la suite d'une correspondance avec Leon Janney, les frères Warner l'ont décidé à signer un contrat à long terme pour tenir un rôle dans "Penrod and Sam" dont Booth Tarkington a fait le scénario. Cette vue parlante sera dirigée par la compagnie First National avec la surveillance de Robert Milton. Aussitôt que l'adaptation sera terminée, la production commencera. Entre temps, le jeune Janney fait la visite des théâtres Warner où il a des engagements personnels. Une clause du contrat dit: cependant, qu'on peut le rappeler en dedans de deux semaines. Janney est un très jeune acteur (un enfant) qu'on a eu l'occasion de voir dans "Courage".

UNE MAROTTE

Al Boasberg déclare qu'il a guéri sa femme en lui achetant toutes les variétés de pillules. L'autre jour, alors qu'il passait en face d'une pharmacie, Al Boasberg suggéra à sa femme d'arrêter. Mais je n'ai besoin de rien, dit-elle. — Laisse-moi voir ce qu'il (le pharmacien) peut faire.

BIEN APRES TOUT

Lew Cody, qui est un amateur de lutte, racontait l'autre jour un combat fameux, avec toutes les péripéties. Il ajouta que, pendant que l'arbitre comptait les dix secondes réglementaires, la fanfare entonna: "Just a Gigolo".

DERNIERS POTINS

Anita Page est parti récemment en voyage avec Carl Laemmle, fils. — Pat O'Brien, nouvelle recrue des théâtres de New-York et qui tiendra le rôle du jeune reporter dans "The Front Page", a eu récemment les honneurs d'une grosse manchette sur les journaux, alors que la police fit une descente dans une maison où s'égayait un joyeux groupe d'amis, à Hollywood.

A l'affiche

SAINT-DENIS
"Monsieur Le Fox"
FRANCAIS
"Abraham Lincoln"
"Half Shot at Sunrise"
CINEMA DE PARIS
"Chacun Sa Chance"
STELLA
"L'Ecole des Cocottes"
HIS MAJESTY'S
"Three Women and Mr. Clifford"
ORPHEUM
"Nouveaux Riches"
PRINCESS
"Reaching for the Moon"
CAPITOL
"Resurrection"
"Modern Wives"
PALACE
"Cimarron"
LOEW'S
"The Cohens and Kellys in Africa"
ELECTRA
"Carmen" et "Romance"

DANS LA FINANCE

Nouvel élan des leaders

Pendant les opérations de l'après-midi, sur le marché local, Brazilian a pris son élan définitif vers la hausse. Il a atteint son sommet de l'année à 28, avec une amélioration de plus de 2 points, comparativement à la fermeture de la veille. La balance de la liste, cependant, n'a pas répondu à l'amélioration du leader, et a continué son allure plutôt confuse.

Vers la fermeture des opérations, cependant, on a constaté quelque support dans certaines sections de la liste, et des stocks comme Montreal Power, Nickel, National Breweries, Smelters, Viaw Biscuit et quelques autres ont montré de l'amélioration. Smelters a fait un gain de 3 points alors qu'il était transigé à 186, soit un nouveau sommet pour l'année.

Une déclaration constructive faite à l'ambassade de Brésil à Washington a été regardée comme le facteur de la vigueur de Brazilian. Le mouvement d'achat a atteint son maximum sur le marché local quelques minutes avant la fermeture, alors que Montreal Power touchait 62, avec un gain d'un point, comparativement à la fermeture de la veille. National Breweries s'est vendu jusqu'à 34, avec un gain de 1-2 point.

Un certain nombre de stocks comme Dominion Bridge, Shawinigan, et d'autres qui avaient fait des reculs pendant la première partie de la séance d'hier, recouvrèrent leurs pertes, et dans certains cas l'on constata des gains fractionnels. Nickel s'est transigé jusqu'à 18 4-5 avec un gain de 3-8 point, comparativement à sa perte fractionnelle de la matinée.

Viaw Biscuit a changé de mains jusqu'à 22 1-2, soit un gain d'un point complet, tandis que Canadian Car gagnait 1-2 point à 18. Bell téléphone a recouvré sa perte légère de la matinée, et Canadian Pacific à 42 1-4 gagnait 3-8 point.

LE CURB

Ventes de 10.00 à 1.30.

B. A. Oil—25 à 12%, 50 à 14, 50 à 23%, 50 à 14.

Beauharnois—25 à 7%, 25 à 7%, 25 à 7%, 25 à 7%, 25 à 7%, 25 à 7%, 25 à 7%, 25 à 7%.

Congrave—100 à 1.75.

Dist. Seagrams—19 à 12.

Dom. Tar—20 à 12%, 19 à 12%, 45 à 22.

Dom. Engineering—50 à 22.

Home Oil—200 à 1.10, 25 à 1.10.

Imp. Oil—10 à 18%, 3 à 17, 3 à 16%, 25 à 16%, 25 à 16%, 20 à 16%, 5 à 16%, 5 à 16%, 50 à 16%, 125 à 16%, 250 à 16%, 400 à 16%, 55 à 16%, 330 à 16%.

Imp. Tobacco—5 à 9%.

Imp. Tobacco (D.D.)—25 à 9%.

Int. Pete—25 à 13%, 25 à 13%, 25 à 13%, 20 à 13%, 25 à 13%, 25 à 13%, 375 à 13%, 40 à 13%.

Int. Utilities (B)—50 à 10.

Page Hersey—25 à 91%, 25 à 91%.

Walker—75 à 8%.

PRIVILEGIE:

Dom. Tar—10 à 39%, 5 à 39%.

MINES:

Abana—50 à 0.14.

Dom. —50 à 10.50.

Moss—1,200 à 0.40, 2,200 à 0.40, 3,200 à 0.40, 200 à 0.40, 200 à 0.40, 200 à 0.40, 200 à 0.40, 1,100 à 0.40, 1,000 à 0.40, 4,000 à 0.40.

Noranda—100 à 17.50, 110 à 17.50.

Siscoe—50 à 0.42, 10 à 0.42, 200 à 0.42, 300 à 0.42.

Stadacona—1,200 à 0.025, 1,200 à 0.025.

Teck Hughes—5 à 0.95.

HORS-LISTE:

Can. Maltng—25 à 16, 5 à 16.

Can. Light—10 à 94%.

Dom. Stores—5 à 20%, 5 à 20%.

Perf. Glass—5 à 75.

Sherritt Gordon—100 à 1.10.

Ventes de 12.30 à 2.30.

B. A. Oil—50 à 14.

David Frere—25 à 5, 25 à 5, 50 à 5, 15 à 22, 15 à 22.

Hydro Electric—25 à 29%.

Imp. Oil—5 à 16%, 5 à 16%, 25 à 16%, 15 à 16%, 20 à 16%, 50 à 16%, 25 à 16%, 10 à 16%, 25 à 16%, 30 à 16%, 16 à 16%.

Imp. Tobacco—10 à 9%, 10 à 9%.

Page Hersey—10 à 91%.

Walker—25 à 8%, 50 à 8%, 25 à 8%, 75 à 8%.

MINES:

Abana—500 à 14%, 100 à 0.15.

Lake Shore—10 à 25.50.

Moss—200 à 0.40, 500 à 0.40, 200 à 0.40, 200 à 0.40.

Noranda—100 à 17.50, 110 à 17.50, 40 à 17.50.

Siscoe—200 à 0.44, 50 à 0.42.

HORS-LISTE:

Big Missouri—500 à 0.40, 100 à 0.40.

Dom. Stores—10 à 20%, 5 à 20%.

Sherritt Gordon—1,000 à 1.10.

Ventes de 2.30 à fermeture

Beauharnois—25 à 7%.

B. A. Oil—20 à 14, 5 à 14.

Calgary Edmonton—100 à 0.50.

Dom. Tar—20 à 12%.

Home Oil—50 à 1.15.

Can. (Vickers)—25 à 5%.

Home Oil—50 à 1.14.

Imp. Oil—10 à 16%, 20 à 16%, 25 à 16%, 20 à 16%, 15 à 16%, 15 à 16%, 10 à 16%, 35 à 16%, 20 à 16%, 130 à 16%, 1 à 17, 25 à 16%.

Imp. Tobacco—45 à 9%, 10 à 9%.

Int. Pete—50 à 13%, 25 à 13%.

Page Hersey—5 à 91%, 5 à 91%.

MINES:

Lake Shore—100 à 25.50.

Moss—500 à 0.40, 500 à 0.40, 600 à 0.40.

Noranda—25 à 17.50.

Siscoe—100 à 0.45.

Teck Hughes—100 à 0.90.

HORS-LISTE:

Kirkland Lake—100 à 0.51.

Howey—500 à 0.24.

Sherritt Gordon—25 à 1.20.

Les grains

Prix du gros fournis par la maison Elzebert Turgeon, Montreal.

FERMETURE

BLE

No. 1 dur 75 1/2

No. 1 nord 72

No. 2 nord 71

No. 3 nord 69

No. 4 nord 67 1/2

AVOINE

No. 2 c.w. 45 1/2

No. 3 c.w. 40 1/2

Alimentaire No. 1 38 1/2

Alimentaire No. 2 36 1/2

Alimentaire No. 3 34

Criblures 19 1/2

ORGE

No. 3 c.w. 27

No. 4 c.w. 26

No. 5 c.w. 24

FARINE

Première patente 4.90

Deuxième patente 4.20

A boulanger 3.90

Pâtisserie 3.90

Engrais 1.40

Mais d'Argentine64

ENGRAIS

Gru blanc 29.50

Gru rouge 29.50

Son 29.50

Avoine roulée 2.25

OPTIONS

Blé mai 58% juillet 60%

Avoine mai 39% juillet 39%

Orge mai 26% juillet 27%

Seigle mai 34% juillet 35%

LE FOIN

Prix du détail fournis par la maison Aimee Guertin, Limites, Notre Dame Ouest.

Foin de ml No. 1 16.50

Foin ordinaire 15.00

Foin molo de troffe 14.00

Foin de ml No. 2 13.00

L'ARGENT

L'argent en barre était coté à 13 d. par once à Londres, hier, et à 27 7-8 cents à New-York, comparativement à 12 7-8 d. et 27 5-8 cents mercredi.

La coulisse

Marché irrégulier avec quelques signes d'une allure définie, hier. Demande intéressante de Brazilian. Atlantic Sugar et Smelters étaient encore en évidence.

Le rapport annuel de la Provincial Paper, Limited, publié récemment, montre qu'un dividende de \$1.25 par action a été payé sur le stock ordinaire en 1930. C'est la première année que la compagnie a payé des dividendes sur les actions ordinaires. Comme les actions sont détenues par la Abitibi Power and Paper Company, Limited, la compagnie bénéficie du dividende sur 125,000 de la Provincial Paper.

On a appris, hier, que les actionnaires privilégiés de la Beigo Canadian Paper Company, Limited sont à former un comité de protection. Un tel mouvement est bien naturel à la suite du fait que le dividende, payable le 20 février dernier, a été omis par les directeurs.

Un communiqué officiel venant de la International Nickel Company of Canada déclare que le rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1930 sera publié le 16 mars.

Imperial Oil s'est vendu à une baisse fractionnelle en sympathie avec la diminution du prix de la gasoline et de l'huile brute de l'autre côté des lignes.

On dit que les opérations de la Goodyear Tire Company pour l'année fiscale courante sont très satisfaisantes.

ACTIONNAIRES DE LA BELGO PAPER

Les actionnaires privilégiés de la Belgo Paper, subsidiaire de la Canada Power and Paper Corporation vont recevoir une lettre circulaire de la part de M. G. W. Hodgson, secrétaire de la Canada Power and Paper, et qui se lit comme suit: "Vos directeurs regrettent beaucoup de se voir dans la nécessité d'omettre le dividende qui aurait dû être ordinairement payé sur le stock privilégié le 1er avril 1931. D'après le rapport annuel vous constaterez que la condition de l'industrie du papier et les exigences financières de la compagnie demandent que, dans l'intérêt de tous ceux que cela concerne, l'on conserve d'une façon très rigoureuse les ressources de la compagnie."

ASSEMBLEES

L'assemblée générale annuelle de la Port Alfred Pulp and Paper Corporation, de la St. Maurice Valley Corporation et de la Belgo Canadian Paper Company aura lieu dans l'édifice Canada Cement, Montréal, le 25 mars, 1931, à 4 heures de l'après-midi.

La Canada Power and Paper Corporation aura son assemblée dans la salle de réunions de la Banque Royale du Canada, à Montréal, le mercredi, 25 mars 1931, à midi.

Nos compagnies canadiennes

BUREAU DE DIRECTION
 Sir Herbert S. Holt, président;
 J. S. Norris, vice-président et directeur-gérant; MM. J. E. Aldred, G. Caverhill, G. H. Montgomery, e.r. l'honorable H.-B. Rainville, J. C. Smith, sir H. Montagu Allan, T. B. Macaulay, l'honorable Narcisse Péroudeau, J. W. McConnell, l'honorable J. M. Wilson.

Nouveaux efforts des haussiers

New-York, 5.—Après avoir été passablement maîtres de la situation sur le marché pendant cinq jours consécutifs, les baissiers ont dû reculer devant les efforts des haussiers qui se sont concentrés dans le groupe des titres de l'acier et celui des services publics, aujourd'hui.

Des nouvelles pressions de ventes se sont produites dans les ferroviaires et différentes sections de la liste, et le marché a eu une allure plutôt lourde au cours de la matinée. Mais les pressions ne tardèrent pas à prendre des proportions moins considérables, et le marché a pris la direction de la hausse vers le milieu de la journée. Dans le groupe des titres de l'acier, U. S. Steel, Bethlehem Steel et Republic Steel ont fait un gain d'un point ou deux.

American Can n'a pas été lent à se mettre en évidence comme leader dans les industriels principaux. Il s'est vendu à une hausse de plus de 3 points. Allied Chemical a fait un gain similaire. Un assortiment de stocks assez diversifiés ont montré une hausse d'un point ou deux, y compris American Telephone, United Corporation, Consolidated Gas, American and Foreign Power, General Electric, Radio, Loews, Sears Roebuck, New York Central, et Rock Island. International Telephone a grimpé 2 points à la suite de la nouvelle qu'un dividende serait payé par la compagnie.

Les règlements de fin du mois ont eu pour effet de raffermir le marché de l'argent, et les prêts à demande ont grimpé à 2 pour cent vers la fin de la journée, après avoir été renouvelés à 1 1-2. Ce changement est le premier depuis le 2 janvier.

LE CHANGE ETRANGER

Angleterre—sterling: Pair 4.86, Ouverture 4.85 11-32, Fermeture 4.85 11-16

France—franc: Pair 0.193, Ouverture .391 21-32, Fermeture .391 21-32.

Italie—lire: Pair 0.193, Ouverture .523 5-16, Fermeture .523 5-16.

Belgique—franc: Pair 0.193, Ouverture .133 1/2, Fermeture .133 1/2.

Allemagne—mark: Pair 0.233, Ouverture .237 1/2, Fermeture .237 1/2.

Suisse—franc: Pair 0.193, Ouverture .192 1/2, Fermeture .192 1/2.

Hollande—florin: Pair 0.402, Ouverture .400 1/2, Fermeture .400 1/2.

Espagne—peseta: Pair 0.192, Ouverture .197 1/2, Fermeture .197 1/2.

Suede—couronne: Pair 0.268, Ouverture .267 1/2, Fermeture .267 1/2.

Norvege—couronne: Pair 0.268, Ouverture .267 1/2, Fermeture .267 1/2.

Danemark—couronne: Pair 0.268, Ouverture .267 1/2, Fermeture .267 1/2.

IMP. TOBACCO ET UNITED CIGAR

La Imperial Tobacco Company of Canada vient de faire l'acquisition d'un intérêt dans la United Cigar Stores, Limited, et compte maintenant cette compagnie au nombre de ses subsidiaires et de ses compagnies associées.

M. Chas. A. Roy en voyage

M. Chas. A. Roy, directeur et gérant-général de la Banque Provinciale du Canada est parti hier soir pour un voyage de quelques jours dans la région de Windsor. Il profitera de son passage pour rendre visite aux multiples succursales que la Banque compte dans la région des villes frontières.

A Wall Street

New-York, 5.—Wall Street semblable attendre l'ajournement du Congrès dans la croyance que si le commerce doit s'améliorer on devrait le constater alors.

On a cru généralement que les leaders de l'industrie avaient plutôt été prudents par suite des craintes au sujet des possibilités législatives. Les nouvelles sur le commerce et l'action du marché seront suivies de près à la suite de l'ajournement du Congrès.

Les services publics pourraient bien être les premiers à bénéficier de tout sentiment favorable. On a dit qu'un bon nombre d'opérations constructives étaient projetées dans ce groupe de valeurs, mais qu'elles étaient retardées dans la crainte que l'activité et la vigueur soient l'occasion d'attaques au Congrès dont le résultat serait la passation de lois.

Le conseil d'administration de la Réserve Fédérale des Etats-Unis, en soumettant son rapport annuel au Congrès, a déclaré que le stock d'or monétaire aux Etats-Unis avait augmenté de \$310,000,000 l'an dernier, ce qui n'est que \$100,000,000 de moins que l'augmentation maximum de 1927.

LE CURB DE NEW-YORK

(Jenks, Gwynne & Co.)

	Dem.	Offre
Aluminum Co. of America	153	150
Aluminum Goods Mfg. Co.	14 1/2	16 1/2
Amer. & For. Pow. Op Wqs	27 1/2	27 1/2
Amer. Investors "B"	7 1/4	7 1/4
Amer. Light & Traction	52 1/2	54
Amer. Superway new	18 1/2	18 1/2
Anglo Chilean Nitrate	12	13
Brazilian Traction	27 1/2	28
B. A. Oil	13 1/2	14 1/2
B. A. Tobacco	7	12
British Celanese	1 1/2	2
Canadian Marconi	3 1/2	3 1/2
Celanese Ist 7% part pfd.	54	58
Cities Service Co	13 1/2	13 1/2
Com. & Southern Op Wqs	12 1/2	12 1/2
Cons. Gas & Elec. Balt.	97 1/2	98
Cons. Copper	3	3 1/2
Continental Oil	4	10
Courtauld's Ltd.	7 1/2	8 1/2
Durand	2 1/2	2 1/2
Elec. Bond & Share	57 1/2	57 1/2
Fairchild Aviation	3 1/2	5 1/2
Fanny Farmer Cdy. Shops	15	18 1/2
Ford Motor of Canada	27	27 1/2
Ford of England	17 1/2	17 1/2
Fox Theatre "A"	5	5 1/2
General Baking common	1/2	1/2
Gulf Oil	65 1/2	65 1/2
Hiram Walker G. & W.	8	8 1/2
Hudson Bay Mining	5 1/2	5 1/2
Humble Oil	58 1/2	60
Imperial Oil	16 1/2	16 1/2
Insull Utilities	45 1/2	46 1/2
Intl. Petroleum	13 1/2	13 1/2
Intl. Superpower	27 1/2	28 1/2
Intl. Utilities "A"	43	44
Intl. Utilities "B"	9 1/2	10
Middle West Util. com.	24 1/2	24 1/2
Mountain Producers	5 1/2	5 1/2
National Pub. Service	18 1/2	20
Niagara & Hudson	14 1/2	14 1/2
Niagara & Hudson Wqs	2 1/2	2 1/2
Nipissing	1 1/2	1 1/2
Noranda Mines	17 1/2	17 1/2
Penn. Water & Power	68	68 1/2
Salt Creek	6 1/2	6 1/2
Selected Industries	4 1/2	4 1/2
Schulte United	1 1/2	1 1/2
S. O. Indiana	23 1/2	23 1/2
S. O. Kentucky	23 1/2	23
St. Regis Paper, common	20 1/2	20 1/2
United Gas Company	10 1/2	10 1/2
United Light & Pow. "A"	33	33 1/2
United Shoe Machinery	55 1/2	54
Vacuum Oil	61 1/2	62 1/2
Venz Petroleum	1	1 1/2

DIVIDENDE DECLARE

La Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited vient de déclarer son dividende de 1 pour cent, payable le 25 mars aux actionnaires inscrits le 11 mars 1931.

DIRECTEURS D'UNE ECOLE PROVINCIALE CONGÉDIÉS

On mettrait à la tête de cette école supérieure à Montréal de parfaits étrangers — Compétence

L'ORGANISATION D'UN BANQUET

Est-il vrai que le gouvernement songe à démettre de leurs fonctions deux directeurs d'une école supérieure à Montréal contrôlée par le gouvernement provincial?

Est-il vrai que ces deux fonctionnaires soient remplacés par de parfaits étrangers?

Est-il vrai qu'un récent banquet d'Anciens fut organisé dans un certain club dans un tout autre but que celui énoncé à grands frais de réclame?

Le Secrétaire de la Province peut-il répondre à ces questions?

Pourquoi déplacer ce directeur, pourquoi le jeter littéralement sur le pavé, pour ainsi dire? N'est-il pas ce qu'on est convenu d'appeler une compétence? Ne consacre-t-il pas tout son temps à son directorat auquel sont attachés de forts appointements? Sans doute, tout le monde sait que ce directeur fit autrefois partie d'une Commission d'enquête (ce qui motiva, au reste, une absence de plusieurs mois en Europe.) mais aujourd'hui il s'occupe exclusivement et scrupuleusement de son directorat, refusant, par devoir et faute de temps, tout autre poste rémunéré qu'on lui offre sans cesse, parce qu'il possède une haute compétence dans sa profession.

Pourquoi aussi déplacer cet autre directeur, cet autre fonctionnaire? Tout le monde ne sait-il pas qu'il est profondément estimé de son personnel passé et présent? Ne sait-on pas aussi que le gouvernement libéral n'eut jamais la moindre idée, dans le passé, de le déplacer de cette école supérieure? Les anciens élèves de cette école protesteront énergiquement, si l'on veut remplacer ces deux compétences canadiennes-françaises par des Français. Au reste, le gouvernement fait preuve de bien peu de logique, s'il mettrait à la tête de cette école de parfaits étrangers. N'est-ce pas le Secrétaire provincial lui-même qui prônait en ces dernières années que cet école avait formé des compétences parmi les Canadiens-Fran-

çais? S'il remplaçait des Canadiens-remplacer des deux compétences cabligé, à sa courte honte, d'avouer la faillite de l'enseignement de cette école, ce qui serait une condamnation de la politique du gouvernement en matière d'enseignement, et, du coup, tomberait à l'eau le savant échafaudage monté par M. Edouard Montpetit à Sainte-Thérèse.

M. David donnera-t-il le coup de grâce à toutes ces rumeurs? Qu'il les nient, nous n'en aurons cure, parce que nous savons pertinemment qu'elles sont vraies. Au reste, nous dévoilerons en temps et lieu, pour la sainte édification de M. David, certains dessous qui feront, nous le disons sans ambages, sensation dans le public.



SIR MALCOLM—Le capitaine Malcolm Campbell, le "roi de la vitesse", qui a été créé chevalier par le roi George V, à la suite de l'exploit fait par ce premier, sur la plage Daytona, en Floride.

Au cours d'une tempête un navire a perdu son hélice

Halifax, 5.— En même temps que l'on se préparait à aller porter quelque aide à environ 75 personnes de l'île du Diable, qui souffrent beaucoup des dégâts causés par la haute marée et par un vent terrible qui ravage les côtes, un message venant du S.S. Rosalind, en route de St-Jean, Terre-Neuve, pour Halifax et New-York, indiquait que ce

navire avait perdu son hélice, et qu'il était ballotté au gré des vagues. Il a donné comme situation, 100 milles au nord-est de l'île au Sable. Il y a à bord du navire, 35 personnes, dont Sir John Crosbie, ancien ministre de la marine, pour Terre-Neuve.

Aucun des navires du gouverne-



Le petit Johnny Fox, que l'on voit ici en train de remettre à Mlle Ishbel MacDonald, la clé de la nouvelle pouponnière de Kingsey Hall.

SERVICE MARITIME

LA SITUATION EN GRANDE-BRETAGNE

Au point de vue maritime, la situation ne paraît pas très rose, en Grande-Bretagne, puisqu'actuellement, on compte plus de quarante-cinq mille hommes sans ouvrage, tandis que 2,500,000 tonnes nettes de marine britannique sont inactives depuis le commencement de l'année. C'est là le rapport de la Chamber of Shipping du Royaume Uni. Depuis 1929, au chapitre du fret, on note une sérieuse diminution graduelle.

LE "MIKULA"

Le brise-glace du Gouvernement fédéral, le "Mikula", a commencé à se frayer un chemin vers Montréal, de Sorel, hier matin. Il a commencé sa besogne à 6 heures 30, pour retourner à Sorel, au soleil couchant. Le "Saurel", qui aidera le "Mikula", est arrivé de Trois-Rivières à Sorel, hier. Il prendra son travail en amont, dès ce matin. On prévoit une ouverture prochaine de la saison de navigation.

IL RENCONTRE UN OURAGAN

Boston, Mass., 5.— Le "Lady Somers", de la Marine Canadienne Nationale, est arrivé ici, aujourd'hui, des Indes Occidentales, 22 heures en retard, avec trois passagers blessés.

Le capitaine B. W. C. Manning a déclaré que mardi dernier, alors que le navire était à 300 milles au sud de Boston, le baromètre fléchit d'une façon prononcée. Un calme précurseur de tempête regrailla sur la mer. Soudain, un ouragan se déclina. Le navire fut mis à une du-

ment ne peut se rendre au secours du "Rosalind" immédiatement. Cependant, l'on a appris qu'un remorqueur avait été dépêché sur les lieux. Un navire suédois a télégraphié qu'il se portait aussi au secours du "Rosalind".

re épreuve, des passagers furent projetés de leur lit, des accidents se sont produits. M. Robert Gilmour, vice-président de la division de l'Est du Canadien National, a eu le nez brisé; le juge T. F. Clifford, de Franklin, N. H., a reçu de douloureuses contusions à une jambe. Le navire n'a été que légèrement endommagé.

COLLISION

New-York, 5.— Le steamer côtier "Lillian Luckenbach", en route pour San Francisco, a frappé une barge dans le port, de bonne heure, aujourd'hui. Les dommages sont peu élevés.

PAS A VENDRE

New York, 5.— M. P. A. A. Franklyn, président de l'International Mercantile Marine Co., a déclaré, hier, en arrivant d'Europe, que la compagnie continuerait d'opérer les navires enregistrés à l'étranger, jusqu'à ce qu'un moment plus favorable de vente se présente.

Il a ajouté que la ligne White Star, subsidiaire de l'International Mercantile Marine, continue d'être l'agent des navires sous la juridiction de la Royal Mail.

LE CAPITAIN ZOTIQUE

CADIEUX

L'un des plus anciens navigateurs vient de mourir à Lachine après y être demeuré fort longtemps. M. le capitaine Zotique Cadieux, âgé de 74 ans et 9 mois, était malade depuis trois ans lorsqu'il est décédé hier matin. Pendant près de 60 ans, il agit comme navigateur sur le St-Laurent et l'Outaouais.

NAVIRES EN MER

Le "Aurania", de la ligne Cunard, de Southampton le 26 février, à Halifax, hier;

Le "Cameronia", Anchor, de Glasgow le 27, à Halifax, demain;

Le "Cedric", White Star, de Liverpool le 28, à Halifax, dimanche;

Le "Metagama", C. P. R., d'Anvers le 27, à Saint-Jean, dimanche;

Le "Montclare", C. P. R., de Liverpool le 27, à St-Jean, demain;

Le "Montcalm", C. P. R., de St-Jean le 27, à Glasgow, aujourd'hui.



Le vice-roi des Indes Lord Erwin, et Gandhi, qui en sont venus enfin à une entente, mettant fin à la campagne de désobéissance civile.

HOCKEY
LUTTE

SPORTS

COURSES
BOXE

La décision à Primo Carnera

L'Italien l'a emporté
mais sa tenue fut
loin d'être brillante

De vives protestations de la foule

Miami, Flo., mars 5. — Directement de l'Arène (Par Louis-A. Larivée). — Primo Carnera d'Italie a fait oublier l'échec qu'il a subi l'an dernier à Boston aux mains de Jimmy Maloney en le battant par décision dans un combat de dix rondes, ici ce soir en présence d'une foule d'environ vingt-cinq mille personnes. L'arbitre Slim McClelland n'a pas été lent à rendre son verdict. Aussitôt la cloche sonnée, il s'avança dans la direction de Carnera et lui leva la main. La foule protesta contre ce verdict mais pourtant il était bien conforme aux mérites.

Le combat a grandement déçu la foule. On s'attendait à voir quelque chose d'enlevant mais, ce fut lent et peu intéressant. Maloney fut presque toujours à la retraite attendant des ouvertures pour loger avec son coup pardessus la tête ce qui est son arme favorite. Tant qu'à Carnera, il s'est servi que de son jab de gauche. Il a rarement eu recours à sa droite.

On aurait dit que Carnera ne pouvait pas se servir de sa droite. C'est son côté malade et il semblait que lorsqu'il élongeait trop le bras les chairs tiraient trop et il devait en ressentir des douleurs.

Maloney s'est affirmé courageux. Il a pris des changes désespérés et il a souvent fait manquer son adversaire. D'un autre côté si Carnera n'avait pas été plein de bonne volonté l'assaut aurait été ridicule. Il est bon de remarquer que Maloney concédait beaucoup de pesanteur mais comme ceci ne doit pas être pris en considération entre les boxeurs poids lourd Irlandais devait donc s'en tirer du mieux possible sous ce rapport.

Les boxeurs se sont fait peu de mal. Maloney ne seignait même pas et il n'avait aucune marque. Carnera seignait un peu de la bouche et du nez mais il avait l'air en aussi bonne condition que l'Irlandais lorsque l'assaut s'est terminé.

A tout événement la victoire de Carnera fut loin d'être un brillant exploit à son record. Il va sans doute falloir qu'il fasse plus que ce soir pour être pris au sérieux dans la quête au championnat du monde. Il remue comme un cheval de trait et il est trop lent à profiter des ouvertures qui lui sont offertes. Puis il ne sait pas se servir de sa droite et ceci lui jouera sans doute de vilains tours contre un homme agressif.

Après la rencontre le Dr. Gaston Demers et l'échevin Henri Lamarre ainsi que Frank Hogan ont déclaré qu'ils étaient loin de partager l'opinion de l'arbitre Slim McClelland au sujet de la décision donnant la victoire à l'Italien.

Les Montréalais ne manquaient pas à la rencontre et on en voyait même de la vieille capitale. Au nombre de ceux qui occupaient des places autour de l'arène on remarquait le Dr. Gaston Demers, président de la commission athlétique de la cité de Montréal; J. M. Eugène Guay, M. Pinet, Paul Phaneuf, J. Henri Lamarre, L. C. Barbeau, F. X. Guillemin, Docteur Cadot, F.

J. Hogan, George S. Lalancette, Paul Phaneuf, Albert Breault, Arthur Barolet, Denis Sabourin, Leo Leboeuf, Jimmy Welsh, E. J. Kirkwood, Harry Letters, Tommy Costigan, M. McGoogan, L. Britcher, Roméo Vautrin, Albert Lamoureux, Nelson Lalonde, Charley Beaudoin, Tony Simms, Georges St. Pierre, Fred Poirier, du "Samedi", Max Enzel, M. Bleau etc.

DETAILS DU COMBAT

On annonça que Carnera pesait 273 livres contre 199 1-2 pour Maloney. Dans le coin de Carnera on trouvait le docteur Vincent A Nardiella de New-York, venu spécialement pour agir comme second de l'Italien, en cas d'accident. Avant de mettre les gants il y eut une longue discussion. Il n'y en avait pas d'assez grands pour l'Italien et finalement le promoteur Bruen est intervenu. On a réussi à s'en procurer une paire, après en avoir essayé plus d'une douzaine. Carnera avait un pansement à la poitrine pour protéger la fameuse côte malade.

PREMIERE RONDE

Carnera prit l'attaque et Maloney fut secoué d'un coup de gauche. Carnera fut averti d'être prudent dans les dégagements. A chaque fois que Maloney fonçait, Primo le retenait au loin avec sa gauche étendue en avant de lui. Un coup de droite ébranla Carnera. Un direct à la mâchoire fit plier l'Irlandais.

DEUXIEME RONDE

Un direct à la mâchoire secoua Carnera, qui riposta avec un uppercut à la figure. Maloney fut acculé aux câbles et dut se protéger. Carnera était prudent, protégeant son côté malade. Maloney fut couché avec une simple poussée. Il avait l'air fatigué. Carnera continua de forcer et ébranla souvent son adversaire avec des directs de la droite.

TROISIEME RONDE

Maloney fit manquer Carnera, qui s'éclata de rire. Dans le centre Maloney évitait et paraît bien les coups mais sur les câbles il n'avait pas de chance. Un direct au corps fit plier Carnera. Le combat n'était aucunement intéressant avec Maloney sur la défensive, cherchant

plutôt à faire manquer son adversaire.

QUATRIEME RONDE

Un jab à la figure secoua Maloney, qui riposta avec un direct à la blessure de Carnera. Primo glissa au plancher. Ils en échangèrent au bout des poings. Carnera porta deux bons uppercuts à la mâchoire. La ronde se termina alors que Maloney était à encaisser, dans un coin neutre de l'arène.

CINQUIEME RONDE

Maloney fit manquer Carnera et revint à la charge avec un terrible direct à la tête. Des jabs de gauche firent reculer l'Irlandais. Maloney compta avec des coups pardessus la tête mais la punition ne paraissait pas avoir d'effet sur Carnera. Maloney fonça et encaissa un jab qui l'ébranla.

SIXIEME RONDE

Trois jabs consécutifs forcèrent Maloney à reculer. Carnera continua son jab mais ne répétait jamais de la droite. Un coup de gauche envoya Maloney aux câbles. L'Irlandais était courageux, mais il paraissait fort épuisé.

SEPTIEME RONDE

Le jab de gauche continua d'être l'arme par excellence de Carnera. Maloney pouvait difficilement pénétrer cette garde. Maloney réussit à porter un bon uppercut à la mâchoire. L'Irlandais se réveilla tout à coup et secoua Carnera. Ce fut un échange rapide. Vers la fin Carnera dut reculer dans un coin pour éviter la punition que Maloney faisait pleuvoir avec beaucoup de rapidité.

HUITIEME RONDE

Maloney parut plus confiant et ce fut à lui d'attaquer. Mais un jab en pleine figure le força à reculer. Carnera se remit à travailler son jab à la figure. Des coups dans le corps firent plier l'Italien. Maloney dirigea sa punition sur la côte malade. Carnera parut devenir furieux et un jab au nez fit encore reculer Maloney.

NEUVIEME RONDE

Carnera bondit de son banc comme un tigre. Il paraissait vouloir en finir. Mais Maloney profita de son anxiété pour le faire manquer. Les jabs de gauche secouèrent encore l'Irlandais. Il dut s'accrocher au corps de Carnera pour éviter la punition. Un direct de droite à la figure secoua Maloney.

DIXIEME RONDE

Ils se serrèrent la main. Primo attaqua avec un jab mais Maloney riposta avec un direct dans le corps. Dans un échange Maloney recula aux câbles. Maloney attendait une ouverture mais Carnera était passablement occupé, de sorte que l'Irlandais pouvait difficilement le rejoindre. Dans un échange, les deux firent l'air.

Le premier combat alignait Jos. O'Donnell, de Boston, contre Harry Paul, Philadelphie. Le premier a obtenu la décision des juges.

Dans la deuxième rencontre Walter Cobb a remporté la décision sur Ralph Ficucello, six rondes.

A l'assaut suivant, Jack Napoléon Dorval l'a emporté haut la main sur le Prince Salah El Din, 6 rondes.

Le combat suivant opposait Johnny Gallagher à Maxie Rosenbloom, le champion du monde de la catégorie poids demi-lourd. Inutile de dire que le championnat n'était pas en jeu car Maxie concédait 20 à son adversaire. Rosenbloom l'a emporté par une grosse marge aux points.

La semi-finale qui a eu lieu après le combat principal a été de courte durée. Jimmy Braddock a mis Jack Roper hors de combat au premier coup de poing. L'assaut n'a pas duré une minute.

A rebrousse-poil

Par LOUIS A. LARIVÉE

Miami, Floride 3.—(Par Courrier).— Les villes de Miami et Miami Beach sont en train de se réformer. Pour se servir de l'expression traditionnelle du monde sportif, le cadenas a été mis partout et ceux qui veulent s'amuser après minuit sont obligés de sortir de la ville. La vie de la nuit est loin d'être aussi mouvementée que les années passées.

Dans la soirée il y a des courses de chiens et il y a trois pistes qui donnent le sport des "whippets". Celles-là sont "West Flagler", "Biscayne" et "Miami Beach". Le Jal Alai, au Fronton Biscayne, semble plus populaire que jamais et à tous les soirs on y voit des foules nombreuses.

D'un autre côté ceux qui veulent prendre leur chance aux jeux de hasard peuvent le faire, mais il en coûte un peu plus cher que dans le passé, car il faut se rendre à Hollywood, situé à environ une vingtaine de milles de Miami. Les chemins de l'Etat sont superbes, de sorte qu'on s'y rends en environ 40 minutes en automobile. Vers 11.30 les autobus aux environs des grands hôtels s'emplissent rapidement et c'est "all aboard for Hollywood".

La résidence du fameux Al Capone, à Miami Beach, est devenue une vraie curiosité et les guides ne manquent jamais de l'indiquer aux visiteurs. C'est un vrai château, situé sur un petit îlot. Pourtant tout a l'air bien paisible. Il n'y a pas de mitrailleuses à l'entrée et les jardiniers qu'on voit au travail n'ont pas l'air de s'inquiéter d'être à l'emploi de celui qu'on appelle le roi de la pègre. A l'heure qu'il est, Monsieur Capone est absent de la ville. Il est actuellement l'invité des autorités de l'Illinois. Ceux qui en parlent ici n'ont pas l'air de pendre bien au sérieux la dernière arrestation de Capone à Chicago. On avance que c'est là un coup monté par ses ennemis et tôt ou tard, "Scarface" triomphera, comme il a toujours fait par le passé. A Miami Beach, on n'a que de bonnes paroles pour Capone. Il y en a beaucoup qui disent que tout ce qui a été avancé sur son compte est beaucoup exagéré.

Qu'on se prépare à voir du nouveau dans un avenir rapproché à Montréal, probablement l'été prochain. Il s'agira d'un nouveau sport pour être joué le soir. L'an dernier on nous a introduit le "Tom Thumb" qui a été si populaire. Ce jeu avait fait son apparition dans le sud un an auparavant. Or à Miami on joue maintenant le pool en plein air. Les américains l'appellent "Lawn Billard".

Il s'agit ni plus ni moins que d'un jeu de billard à blouses en plein air. On nous dit que le club de Golf Biscayne l'a introduit ici et en moins d'un mois, il y en avait d'installés sur tous les lots vacants dans les centres assez fréquentés.

Ce jeu est une combinaison de golf et de billard à blouses. La table est de 12 par 6 pieds, presque semblable à celle qu'on se sert pour jouer la partie qu'on appelle "snooker". La table est déposée sur une fondation en béton armé et la base est faite d'une composition qui peut permettre qu'on y circule sans l'endommager. Le tout est mis en place à environ un pied du sol. La table est entourée d'une promenade d'une couple de pieds de large. Les joueurs se servent de la promenade ainsi que de la table pour circuler. Une forme de mallet, comme on emploie au jeu de croquet, constitue ce qu'on appelle une queue de billard, et il s'agit d'éliminer les billes l'une après l'autre. Ceci nécessite une certaine habileté et le jeu est loin d'être aussi facile qu'il en a l'air.

Comme au billard, ainsi qu'au billard à blouses et au "snooker", on peut parier sur les coups qu'on se propose de faire. Les paris se font naturellement "entre amis". Mais si un novice s'avise de vouloir jouer avec quelqu'un qui possède un peu d'expérience, il lui en coûtera assez cher pour apprendre. Le nouveau jeu constitue le "fad" de la saison à Miami. Maintenant qu'il a fait son apparition ici il est probable qu'il va graduellement se propager dans le nord et ensuite atteindre le Canada, comme ce fut le cas pour le golf en miniature.

L'aviation se pratique sur une grande échelle à Miami et les compagnies de transport aérien font actuellement des affaires d'Or. On peut se rendre aux courses de la Havane en moins de trois heures et cette ligne est fort occupée, car il faut retenir, sa place deux et trois jours à l'avance. Il existe aussi un direct entre Miami et Nassau.

Pour les Miamians, la prohibition est une farce. Les meilleures boissons anglaises, qui passent par Nassau, sont importés ici et les prix sont fort raisonnables. Naturellement il faut transiger avec le traditionnel "bootlegger". Celui là ne manque pas de clientèle.

Mais la bonne bière est rare et surtout dispendieuse. Les liqueurs alcooliques sont à la portée de toutes les bourses tandis que la bière, celle qui vient du nord, bien entendu, est considéré comme un luxe.

DOMINION SQUARE GARAGE
1200 STANLEY ST., MONTREAL

H. MOISAN, Dir-Gérant. — GEO. EVANS, Gérant.

Saint-François est victorieux

Il a une avance de deux points pour la deuxième joute a Sherbrooke

Le St-François a pris une avance de deux points sur le Canadien de Sherbrooke à la suite de la rencontre d'hier soir à l'Arena Mont-Royal et est maintenant gros favori pour remporter la victoire dans la rencontre finale à Sherbrooke demain soir. Le score final de la rencontre fut de 3 à 1. Ceci ne donne qu'une faible idée de ce que fut la rencontre. Sans le travail splendide de Workman dans le filet le score aurait été beaucoup plus élevé. Le St-François lui donna un véritable barrage de lancers durant toute la durée de la rencontre, mais il fut toujours calme et ne perdit jamais la tête.

Le St-François perdit aussi plusieurs belles chances de compter à cause de l'anxiété et du manque de précision. Il n'y eut aucun point de compté à la première période. St-François eut plusieurs belles chances mais ne sut pas en profiter. Il ne restait plus que quatre minutes à jouer dans la deuxième période lorsque St-François réussit finalement à briser la glace. Alexandre enregistrant sur une belle course individuelle. En moins d'une demi minute, Rod, Buswell porta le score à 2 à 0 sur une passe de Bourguoin. Vers la fin de la période Sherbrooke enregistrant son premier point. Pergau comptant sur une passe de Le-

Paul Armand compta le troisième point du St-François après quinze minutes de jeu dans la dernière période. Traversant la glace d'un bout à l'autre il contourna le filet de Workman pour y loger la rondelle. Comme la rencontre finissait, Rod, Buswell fut blessé à la joue et dut se retirer.

La ligne d'avant Alexandre-Gau-

dette-Easton fut la meilleure, mais fut suivie de près par l'autre ligne Bourguoin-Thibault-Armand. Buswell et Gervais se sont montrés des plus solides, tandis que la tenue de Coulter dans le filet a été irréprochable.

Voici l'alignement et sommaire de la rencontre:

Sherbrooke	St-François
Workman buts	Coulter
Wolfe défenses	Buswell
Mathieu défenses	Mongeon
Langos centres	Alexandre
Lepage ailes	Easton
O'Donnell ailes	Gaudette
Sherbrooke subs: Pergue Meck, Lacosse, Boisvert.	St-François subs: Thibeault, Bourguoin, Armand, Gagnon.
Arbitre: Dave Campbell.	1ère période
Aucun point.	2ème période
	1.-St-Frs.—Alexandre 16.25
	2.-St-Frs.—Buswell, Bourguoin 25
	3.-Sherbrooke—Bergau, Lepage 1.33
	3ème période
	4.-St-Frs.—Armand 15.00

Première pratique du Montréal à Brenham

Brenham, Texas, 5. — La première pratique du club de baseball Montréal pour la saison 1931 est maintenant chose du passé. Ce matin quinze joueurs se sont en effet mis à l'oeuvre sous la direction de l'instructeur Herbie Moran, qui est en charge de l'équipe jusqu'à l'arrivée du gérant Holly. La pratique de ce matin n'a consisté qu'en quelques légers exercices. Il y aura une nouvelle pratique cet après-midi.

La température est idéale, l'air est doux et embaumé comme au printemps, et Johnnie Pomorski, lorsqu'il est apparu sur le terrain, a passé cette remarque: "Cela a l'air que Brenham est la vraie place pour s'entraîner. La température ne pourrait être plus agréable et nous avons toutes les commodités nécessaires pour le confort des joueurs".

Tous les joueurs ont revêtu leur uniforme et ont commencé à se préparer pour l'ouverture de la saison qui aura lieu dans six semaines. Les vétérans ici ne sont pas au complet, car le gérant Holly en a quelques-uns avec lui à Hot Springs. Lee Head est cependant ici. Head est arrivé ici ayant l'air aussi dur qu'un clou et ne pesant pas une seule livre de plus ni de moins que l'an dernier.

Naturellement Head a été occupé à donner un peu d'exercices aux lanceurs. Dans ce travail il a été aidé par Jim Perkins, un grand et gros receveur de Chicago, qui a échappé à tous les dangers de la ville de Chicago cet hiver, et qui est prêt à commencer ses activités. Perkins était avec le club Canton l'an dernier et il aura toutes les chances de bien faire avec le club. Niebergall n'est pas encore arrivé, mais avec Head et Perkins, qui veulent bien prendre tout ce qui arrivera, l'absence de Niebergall ne se fait pas encore sentir.

Paul Hopkins, l'un des onze lanceurs qui sont au camp d'entraînement, vient de Connecticut. Il est rapporté en très bonne condition. Hopkins a avoué cependant que depuis plus d'un mois il a fait de la

gymnastique tous les jours. Il a pris part à nombre de parties de baseball intérieur. Lorsque Hopkins faisait partie du Royal, il y a deux ans, il était alors la propriété du club Washington, ayant été envoyé à Montréal sur option. Il ne fit pas une bonne impression. Il est changé depuis ce temps-là et il est bien déterminé à réussir. Il y a un an, Hopkins était avec les St-Louis Browns, et fut après ça envoyé à leur club de Milwaukee. Hopkins n'aima pas les conditions là et vers le milieu de la saison, il réussit à devenir libre. Immédiatement après qu'il fut devenu libre, il communiqua avec le gérant Holly et celui-ci le fit signer un contrat avec le club Montréal pour 1931. Ce lanceur devrait ajouter beaucoup de force et d'entrain au Royal cette année.

Trois autres lanceurs, qui viennent du haut de la Nouvelle-Angleterre, et qui firent le voyage jusqu'ici ensemble sont: Orton Cushman, Walter Brown et Fred Loftus, un jeune lanceur de Concord, Mass. Cushman fut acheté du club Lynn et envoyé à Canton où il devint une étoile et termina la saison avec le Royal.

Walter Brown est une addition de l'an dernier sur le club. Il a lancé dans plusieurs parties et le gérant

Holly dépendra beaucoup sur lui cette année. Loftus est un jeune lanceur qui a beaucoup d'expérience.

Un des nouveaux arrivés est Fred Witte, qui a été acheté du club Davenport en 1929. Un peu après son acquisition il eut la malchance de se faire blesser dans une partie de football, ce qui le mit hors de condition. Il est maintenant tout à fait rétabli et prétend qu'il peut lancer avec le Royal. Il est plus ou moins supporté dans ceci par Herbie Moran, qui le choisit lui-même en 1928 et déclara qu'il avait toute l'étoffe nécessaire pour faire un bon lanceur. Une chose, qui frappa tous ceux qui assistèrent à la pratique de ce matin, fut que presque tous les joueurs sont des six pieds. Une couple même dépassent les six pieds.

Gowell Classet, qui ne s'est pas encore rapporté, télégraphia ce matin, qu'il partait de chez lui à Battle Creek, Mich., et arriverait samedi matin. Le retard de Classet est dû à son entêtement à signer son contrat. Ce grand lanceur gaucher s'imaginait qu'il devait recevoir une plus grosse augmentation de salaire que ce que lui donnait la direction du Royal.

Tous les joueurs ont bien l'air satisfaits de tous les arrangements qui furent faits ici. Le terrain de baseball est non seulement en bonne condition avec les quartiers des joueurs on ne peut désirer mieux, mais à l'hôtel ils ont toutes les commodités possibles. Tout ce dont ils se plaignent est qu'il y a pas grand-chose à faire. Il n'y a qu'un théâtre de vues animées, ouvert le soir seulement. Il y a aussi un jeu de golf miniature. Ce sont à peu près les seuls amusements qu'il y a ici, et les joueurs pourront donc se coucher de bonne heure et ne se fatigueront pas le soir durant leur entraînement.

DANS LE TURF

MIAMI

Première course—6 furlongs. Black Imp. 110, Fields 12.10 5.20 4.90, Joan K. 104, Tinker 14.10 6.80, Sun Meddler 110, Robertson 6.90. Temps 1.13 1-5. Ont aussi couru: Crash, Nettie Belle, Mr. Dick, Flying Phantom, Wacket, Hazel Gumberts.

Deuxième course—2½ furlongs. aEvening 110, E. Barnes 14.80 11.00 4.60, aSt Mica 110, Corbett 11.00 4.60, Fashion Show 114, Snyder 5.20. Temps .32 2-5. Ont aussi couru: Dont Blush, Plum Run, Verda, Zonda, Mareve, Porters Dream.

Troisième course—6 furlongs. Jack Berry 106, Thibadeau 30.20, 11.90 6.80, Stretcher 109, Decamilli 26.00 10.70; Marshall Ney, 111 Hanford 10.00. Temps 1.13 2-5. Ont aussi couru: P. nisette, Searcher Sandy Hatch, Lily Sue, Herade, Corsican, oMineralogist, oLemnos, oNigera.

Quatrième course—1 mille 70 verges. Black Belt 100, Callahan 5.10 2.80 —; Black Diamond 120, M. Rose 5.70 —; Punishment 115, Madaly —. Temps 1.43 3-5. Ont aussi couru: Oslo, Ramus.

Cinquième course—1 mille. Sandy Ford 123, W. Harvey 4.10 3.50 3.00; Raccoon 106, Kurtzinger 3.90 3.70, Sun Shadow 109, Thurber 3.70. Temps 1.38 1-5. Ont aussi couru: Please, Murky Cloud, Vesta, Ell Weir.

Sixième course—1 mille 70 verges. Matadi 110, Snyder 21.30 10.80 6.10; Pourboire 110, Corbett 4.90 4.40, Taney 105, Kurtzinger 3.80. Temps 1.44 3-5. Ont aussi couru: Silver Bell, Politen Fourth Ward.

Septième course—1 1-8 mille. Gold Star 111, Robertson 10.40 4.80 2.90; Spanflow 114, Hanford 5.10 3.30, oSpectacular 106, Corbett 2.70. Temps 1.53 1-5. Ont aussi couru: Respond, Skibo, Tommy, Arcturus, Blanco, Frances, Seymour, Guarny, oOur Pal.

Les entrées
Première course—6 furlongs. Aus- terlitz 111, Bourder 111, Captive 106, Charwood 101, Little Coventry 111.

High Go 106, Sheaf 106, Running Girl 106, The Spaniard 111, Silver Canopy 111, Master Toney 111, The Marquise 101.

Deuxième course—2½ furlongs. Maligned 115, Argien 118, Analyst 118, Dark Victory 115, Boundary 118, Even 115, Evelyn Barr 115, Chapel 110, Bad Axe 118, June Bride 115, Louis O. 118, Loretta 115, Wise Queen 115, All Stakes 118, Fluent 115.

Troisième course—1 1-16 mille. Master Durbar 111, Nose Gay 106, Lady Messenger 106, Watta Horse 111, Baf-ling Star 115, Mile Play 120, Tradesman 111, Miss Hollis 106, Oderic 106, Pipe Dream 111, Big Star 120, Brandon Dare 106.

Quatrième course—6 furlongs. Tral- tor 116, Mixed Tea 105, Air Liner 110, Talented Prince 109, Fervid 107, Little America 104, Durva 109.

Cinquième course—6 furlongs. Ken- sington 104, Weatherproof 110, Half Day 113, Black Dove 112, Occurence 105, Cock Robin 107.

Sixième course—1 1-16 mille. Lily Sue 111, Flying Phantom 106, Wandering Gold 111, Red Cross Sister 111, Lem nos 105, Boca Grande 100, Jeff Onell 105, Czarist 110, Spanflow 116, Genial Host 110.

Septième course—1 1-16 mille. Run- ilite 105, Blue Dineen 110, Friedhof Nansen 110, Searcher 110, Tom Boy 110, Ojibway 100, Aurica 103, Big Business 111, Jar 110, Surtees 108, Louise Wilson 109.
Beau et rapide.

JEFFERSON

Première course—6 furlongs. Altshel 112, C. Phillips 10.80 5.80 3.80, Thistle Duke 112, R. Fisher 4.00 2.60, Outcry 114, L. Hardy 4.00. Temps 1.14 1-5. Ont aussi couru: Dick Chevely, Fast Life, Right Now, Tea Gown, Bad Girl, West Virginia, Crowned Head, Generala, By an Inch.

Deuxième course—6 furlongs. Buddy Baal 113, F. Smith 6.60 5.60 3.00, Mar- rette 105, Remillard 7.40 3.60, Foreign Relations 116, Day 4.80. Temps 1.13 3-5. Ont aussi couru: Marabou, Ladentelle Maecens, My Beauty, Orford, Dottie Leighton, Tin Hat, Junius, Fair Orb.

Troisième course—1 1-16 mille. Wack Royal 110, J. Rennick 4.00 2.80 2.60; Fretwell 107, Remillard 12.60 6.60 Mos- que 112, G. Wilmer 17.40. Temps 1.43 1-5. Ont aussi couru: Billy Welch King Halma, Last Cent, Look at Lillian, Whimsical Star, Sun Baby, Jim Mc- Mahon, Jeb, Ninotte.

Quatrième course—6 furlongs. Eliza- beth Sullivan Meade 6.00 3.80 3.00 Miss Ramsey 102, James 4.40 4.00; War Ti- me 112, F. C. Smith 5.00. Temps 1.13 3-5. Ont aussi couru: Chiclero, Timon High Score, Take Off.

Cinquième course—6 furlongs. Blimp 105, Tiner 27.40 8.00 3.20, Chimney Sweep 109, James 3.00 2.40, aMrtis 105 J. Rennick 2.80. Temps 1.12 3-5. Ont aussi couru: Hot Time, Dinah did Up- set, Thistle Ann, Essare.

Sixième course—1 1-16 mille. Go To It, 102 James 25.80 10.20 4.40, Bud Charlton 107, Simpson 4.20 2.80, Porto Play 107, L. Harvey 4.20. Temps 1.46 1-5. Ont aussi couru: Lucky Dan, Gar- nish Finnic, Paradise Lost.

Septième course—1 1-16 mille. Luck Piece 107, Tiner 13.60 7.00 3.60, Bal- moral 107, Dickie 29.20 7.40, Yargoe 107, Pegg 3.80. Temps 1.47 2-5. Ont aussi couru: Spurrler Turquoise Molerito, Eroker, Princess Dare, Fair Folly, My Davy, Bright Flash, Classy.

Les entrées
Première course—3¼ furlongs. Star Dancer 116, Surf Bath 116, Lapidary 116, Elkhart 116, Old Jefferson 116, Bunting Lad 116, Our Sandy 116, Double Cheer 116, Thalo 116, Rojo 116, Wel- cker 116, Lucky Stone 116, Escostar 116, Crescent City 115, Starnan 116, Roy Squires 116, Iskum 116, Prince Re- no 116.

Deuxième course—6 furlongs. Arline Connor 110, Raymondale 110, Sunny Port 105, Sesqui 110, Gaineswood 110, War Nymph 105, Kitty Wilkins 105, The Moon 110, Lady Partridge 110, Jim Crow 110, Coby 110, Smoldering 115, Mad Mullah 115, Mae Price 110 Chief Pettitjohn 110, Common Sense 110, Flossy Hare 105, Perfect Alibi 108.

Troisième course—1 1-16 mille. Tru- ly Movin 104, Hazel Denson 104, Coal Black Rose 104, Lunaey 104, Fair Gold Black Lula 93, Blue Caddy 104, Boyish Bob 104, Apt. 107, Gay Hallie 104, Nan cy Seth 109, Donna Ban 99, Thistle Patti 104, Red Nan 104, My Lava 104.

La Banque Canadienne tentera de vaincre

Ce sont deux clubs bien confiants de remporter la victoire, qui se rencontreront demain soir, au Forum, lorsque la Banque Canadienne-Nationale et la Banque Royale se feront la lutte dans la première partie de leur série de détail de deux rencontres pour le championnat de la Ligue des Banques.

Les deux clubs ont tenu chacun une pratique ce matin à l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine Ouest et notre représentant en a profité pour causer quelque peu avec les deux gérants, S. A. Hart de la Banque Canadienne et Herbie Campbell, de la Banque Royale.

"Notre équipe est bien confiante de décrocher un second champion- nat consécutif", de nous dire M. Hart. "Tous les joueurs du club sont très optimistes et attendent l'ouverture de la série avec impatience. Ils réalisent qu'ils vont s'attaquer à une redoutable équipe composée de brillants joueurs mais ils n'espèrent pas moins remporter la victoire. Saint-Germain et Delahey seront deux sujets à surveiller de près mais j'ai confiance que Gagnon et Bourguoin vont les tenir en échec. Oiseau aldera ses deux camarades s'il le faut pour tenir les deux fameux scoreurs de la Ban- que Royale en échec. Il est certain que si nous pouvons réduire à l'im- puissance Saint-Germain et Dela- hey, nous remporterons la victoire. Tous les joueurs sont en excellente condition et ils sont tous impatientes d'entrer dans la mêlée. Nous comptons sur tous comme nous comptons sur aucun d'entre eux en particulier. Tous sont capable de livrer une belle lutte et tous vont le faire. Vainqueurs ou vaincus, ils vont lutter ferme et fourniront à n'en pas douter un intéressant spec- tacle."

Cette partie de demain soir com- mencera à 8.20. Elle sera la seule au programme. On prévoit une foule énorme car les billets s'enlèvent très rapidement. Les partisans des deux clubs sont impatientes d'al- ler encourager leurs favoris à la victoire et il est certain que la plus grosse foule de la saison sera pré- sente demain soir pour voir les deux brillantes équipes aux prises.

Jean Sauré et Dave Campbell di- geront la rencontre.

Le gérant Herbie Campbell de la Banque Royale nous avons ren- contré le même enthousiasme. Her- bie est toutefois d'avis que Saint- Germain et Delahey sauront bien échapper à étroite surveillance de leurs adversaires pour réussir à sco- rer. "Ces deux joueurs ont été sur- veillés de près depuis le début de la saison et pourtant ils ont néan- moins terminé la saison régulière en tête des scoreurs," de nous déclara Campbell. "Vous allez voir qu'ils

Salons privés pour dames Ouvert jour et nuit

CUISINE FRANCAISE

Restaurant "Chez son Pere"

MOISAN & SOUVILLE, props.

HUITRES — HOMARDS

Repas réguliers servis de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

BIERE ET VIN

12, rue Craig Est Tél: MARquette 0910

Quatrième course—6 furlongs. Bright Comet 103, Justina 193, Sunview 116, Irritation 100, Old Dutch 111, Gold Bet 117, Fruit Juice 111, Busy Ven 103, Miss Peggy 106, Showdown 111, Buna-ma 103, Chris Paschen 111, Principio 108, Charlie 108, Tarnish 111, Bozo 111, My Sweets 98, Wee Marjie 98.

Cinquième course—1 mille 70 verges. Best Ace 103, Hilce 98, Come On 112, Noble Sir 103, Englewood 98, Patsie McKim 98, No Hope 92, Wellet 112.

Sixième course—1 1-8 mille. Polk-wog 103, Searrington 101, Sorrento 100, Tricky Colonel 101, Laughing Laura 102, Sandy Lady 102, Thistle aMry 99, Bob Kernan 105.

Septième course—1 1-16 mille. Business 104, Trompe de Dawn 104, Mary Hausman 107, Raggedy Ann 99, Goose Step 104, Rosie Cora 104, Schief Wohl 102, Pretty Run 109, Abeth 104, Mau-naolu 104, Bubbleweight 99, Fair Cite 109, Tehadar 104, Pattie Kate 96, Princess Black 99. Beau et rapide.

LA HAVANE-CUBA

Première course—4 furlongs. Balder, Dash 110, V. Smith 8-1 3-1 8-5, Camp-ing 110, Longdon 2-1 1-1 oLa Reoyu 112, McAuliffe 1-1. Temps 50. Ont aussi couru: oMoby Miss, Corrots oDixie Weidel, oMain Hope, Consideration, Clot Seth, White Basket, Rosie.

Mutuels: 51.40 23.00 5.60—5.20 3.20—3.60.

Deuxième course—4 furlongs. oCar-roman 112, Lipiec 15-1 6-1 3-1, Wild Olive 107, E. Neal 3-1 8-5, Kalani 110, R. Allen 1-1. Temps 1.16. Ont aussi couru: oEonia, Black Velvet, Miss Elizabeth, Thistle Gold, Honey Bunch, Our Buddy, Eugene S., oFire Watch, oWandering Times.

Mutuels: 35.60 7.40 4.60—5.40 4.20—4.40.

Troisième course—6 furlongs. Dinard 115, G. Moore 4-1 8-5 4-5, Mad Sketch 110, Webre 4-1 2-1, Platoon 115, Stern-sky 7-10, Temps 1.16 1-5. Ont aussi couru: oAscot, Time Keeper, Zefine, President Seth, oHand Maiden, McNa-mee, oStuart Hunter, Antha S., Ellonn.

Mutuels: 8.60 5.40 3.60—10.60 5.60—4.00.

Quatrième course—6 furlongs. Thun-der Nymph, E. Neal 7-2 7-5 1-2, Wa-ter Port 104, V. Smith 2-1 1-1, Bush-man 110, McLoughlin 1-3. Temps 1.15 4-5. Ont aussi couru: Dick Weidel, Tat, Front Man, Tyror.

Mutuels: 21.00 9.60 6.60—5.60 3.40—3.00.

Cinquième course—6 furlongs. Fleet-ing Fire 117, Watson 2-1 7-10 1-4 An-dresito 112, E. Neal 2-1 4-5, Patricia Ann 114, Clements 1-2. Temps 1.15 2-5. Ont aussi couru: Kingsport, Night Tears, Josephine D.

Mutuels: 9.20 4.60 3.80—4.40 2.80—2.60.

Sixième course—1 mille 50 verges.—Miss Chiniqy 100, R. Allen 3-1 1-1 1-2, Poor Rube 110, Longdon 1-1 1-2, Miss Evat 100, McLoughlin 114. Temps 1.46. Ont aussi couru: Basha, The Angels Weather Vane, Sly Polly, Alloy.

Mutuels: 8.80 4.40 3.80—4.60 2.80—2.80.

Septième course—1 mille 50 verges. Bye O'Baby 105, V. Smith 3-1 1-1 1-2, Lee Cooper 105, R. Allen 3-5 1-3, North Breeze 105, Sauter 2-1. Temps 1.47. Ont aussi couru: Belasconia, Doncu, On-dora, Collington, Brookdale Miss.

Mutuels: 8.20 3.40 2.40—4.20 2.80—6.00.

Les entrées

Première course—4 furlongs. Ham-locks 112, Gift of Roses 112, Rosie 112, General Ormont 112, Cheneceau 109, Gay Bandit 112, Milady Ward 109, Uns tained 112, Dixie Weidel 104, Suranto 309, Carmelina 106, Anita Ormont 107, Good Fortune 104, Carrots 109, Abstain 209, Decline 112, Meal Money 109, Fire 112.

Deuxième course—6 furlongs. Cha-koee Maid 110, Crasher 110, Bud Elder 115, Algol 115, Aristocrat 115, May Ag-nes K. 107, Thomas Patrick 112, Ben Tincup 115, Sun Dance 115, Smithers 307, Treacle 102, Guy Frazier 115, Cy-sano 115, Chantry 110, Shrew 110, Sure Way 117, Stylish Mack 115, Spanish Jack 112.

Troisième course—6 furlongs. Skip away 110, Mac Hogan 112, Teeare 107, Noudaga 110, Trappy 115, Hard Rock 112, Kitty Cat 110, Dinard 110, Geyser 110, Len Sweep 110, Flying Start 110, Wolfy 115, Goodbye Summer 107, Two Hills 115, Buchon 110, Prince Ronald 110, Southland Prince 112, Murmuring Pines 112.

Quatrième course—5/8 furlongs. Sam Dink 108, Santon 105, aMra Mystic 109, Smooth 105, Southern Beauty 96, All-anah 107, Bagel 100.

Cinquième course—1 1-16 mille. Ul-verston 116, LaGrange 117, Athel 112, Main Sheet 111, Al Livingston 108, Era 113, Photol 114, Mozart 118, Your Play Tangram 105.

Sixième course—1 mille 50 verges.—111, Stern Chaser 113, St. Helena 110, Oscar 112, Dark Maid 102, Sheen 102, Flying Zeno 112, Princess Hester 107, Donna Vivian 102, Missy 107, Green-ville 112, Absolutely 112, Cupidity 107, One Alone 107.

Septième course—1 mille 50 verges. My Betty 117, Shasta Grafton 107, Lightning Girl 92, Antonio 112, Motor Chief 112, Grand Bay 107, The Angels 102, Rosinante 107, Porto Bello Gold 112, Swift Current 102, Exp'it 100, Miss Chiniqy 102, Kaigaha 102, Harb-

dingier 107, Queen Emma 102, Sly Pol-ly 107, Trustee Crowe 112. Beau et lente.

AGUA CALIENTE

Première course—6 furlongs. Alma Borland 107, Marshall 24.20 17.40 8.80, oGolden Colma 112, Richards 7.60 5.60 Ethel Sherlock 107, Munden 7.40 Temps 1.12 2-5. Igor, Apopka, Black Shirt Es-capader, Freedom II, oLusardi, Floren-ce Dolan, Zelma Barbee et Shasta Gra-ney ont aussi couru.

Deuxième course 5/8 furlongs. Mona Keala 105, Munden 8.00 4.20 5.20; Sir Cho Cho 107, Level 6.20 6.00, County Belle 100, Bernier 4.20. Temps 1.06 3-5 Blueberry, oBlind Luck, Type, oDoris Mildred, oMry oScotland, Miss Beryl Wittora, Publication et Bo Peep ont aussi couru.

Troisième course—4 furlongs. Cady Did 108, Medre 13.20 7.40 7.60, Gallineta 115, Mulrooney 14.00 9.00, Wild Bella, 107, Greenberg 5.80, Temps 48. Zelma M., oDazetta, oTag Her, Vera Crofton Run Shot, oPretty Ellen, Scotland Blue Bessie Lou et Gee Bee ont aussi couru

Quatrième course—1 mille. Voltcast 100, Cunningham 6.30 4.20 3.40, Blunder 97, Hendrick 6.60, Now Mama 95, Mc-Hugh 3.00. Temps 1.42 3-5. Zelma Mae oCollege Inn, oChune Douglas Alley, Sun Thrills, Maxie Binder, Ella Ma-delaine, xLady Kay et Advertiser ont aussi couru.

Cinquième course—1 mille. Morphous 99, Roble 11.60 4.20 2.40; Concord 102, Moran 4.40 2.40, Up 112, Pollard 2.20; Temps 1.37 3-5. Conclave, Daneri et My Shet ont aussi couru.

Sixième course—6 furlongs. Crofton 108, Greenberg 4.80 3.60 3.00, Excess Baggage 108, Lennie 7.00 4.40, Wee Drop 105, oMran 3.20. Temps 1.11 3-5. Beton, Livery, Stomy Princess Peggy Bag Smasher et Swatter ont aussi couru.

Septième course—1 mille 1-8. Coat O Mail 103, Cunningham 4.60 3.00 2.60 Ramona S., 107, Greenberg 9.00 4.80; Rapida 107, Hendrick 3.60. Temps 1.54 Oliver Dexter, High Sweep, Seagrave, Royal Yeoman, Very French et Kansas Hope ont aussi couru.

Les entrées

Première course—6 furlongs. Pilgras so 104, Boot Top 105, Shasta Cherry 103, Charming Lady 103, Hit the Deck 105, Fair Heather 110, Willow Bramble 103, Wooly oMteor 109, Sambeau 105, Gee Whiz 107, Little Pat 109, Bad Boy 105, Baforette 97, Rose Calendar 98, Glassful 110, Chard 109, Rockbyrd 105 Seths Companion 108.

Deuxième course—5/8 furlongs Lady Conard 101, aShift 108, Brillante 106, La Bellotte 106, Richu 113, Breayway 111, Reputation 113, Dacite 108, aLenny 106, Speedy Shaw 109, Wood Face 105 Wingo 108.

Troisième course—4 furlongs aFilla 109, O no 112, Fred Almy 109, bBy Wire 105, oGolden State 105, bSir Satin 112, aSwitch 115, oHlndc Jim 115 Prin-cess Volta 107, Diana Mede 107.

Quatrième course—6 furlongs, Bruns

Montréal en troisième place Toronto fait un effort mais Maroons reste en avant et gagne 6 à 5

Toronto, 5 mars. — Les Maroons ont repris la troisième position à la suite de leur victoire sur le Toronto ici ce soir. La rencontre fut des plus contestée et un railllement exécuté par les Maple Leafs durant les derniers moments de la ren-contre faillit être fatal aux Maroons. Alors qu'il ne restait plus que deux minutes à jouer Cotton enregistra deux fois en moins d'une demi minute pour rapprocher le Toronto, et durant la balance de la rencontre le Montréal dut prendre tous les moyens imaginable pour empêcher le Toronto d'éga-liser le score.

Montréal débuta à toute vitesse et avant que la première période soit finie avait un avantage de trois points. Hooley Smith porta cet a-vantage à quatre en douze secondes au début du deuxième engagement et Cotton enregistra le premier

point du Maple Leaf, cinquante se-condes plus tard, Nels Stewart en-registra ensuite sur une passe de Seibert et Conacher porta le score à 7 à 2 une minute plus tard. Les quatre derniers points furent com-pétés durant les trois premières mi-nutes de la deuxième période. Il n'y eut pas d'autres points dans cette période, mais le dernier en-gagement venait à peine de com-mencer que Balley réduisait l'a-vance des Maroons à deux points sur une passe de Cotton. Northcott ajouta un point pour Montréal et vint ensuite l'élan magnifique de Cotton qui enregistra deux fois. N'étant plus ou'un point en arriè-re Toronto attaqua avec furie et Kerr eut fort à faire. Le Montréal réussit cependant à les empêcher de compter en lançant la rondelle à l'autre bout de la glace.

Voici l'alignement et sommaire de la rencontre

Montréal—Kerr, McVicar, L. Co-nacher, Stewart, Smith Seibert. Sub-stituts: Ward, Phillips, Wilcox, Trotter, Northcott, Brydsin, Roche, Walsh. Toronto—Chabot, Clancy, Day, Blair, Cotton, Balley. Substituts: Jackson, C. Conacher, Primeau, Horner, Levinsky, Gracie. Arbitres: Corbeau et Goodman.

Table with 2 columns: Période, Score. Première période: Montréal 9.05, Toronto 10.55. Deuxième période: Montréal 4.9, Toronto 5.2. Troisième période: Montréal 6.15, Toronto 12.07.

Chicago gagne Chicago 5.— Le Chicago Black

Hawks a fait descendre le New York Américain en quatrième posi-tion en lui infligeant une défaite de 1 à 0 dans une partie des plus ser-rée. Les Américains jouaient avec détermination leur position dans la finale étant en jeu. D'un autre côté les Rangers ayant gagné à Montréal se seraient sensiblement rapproché du Chicago et les auraient menacé dans la course pour la deuxième position.

Le seul point de la rencontre fut compté par Ingram sur une passe de Sommers après cinq minutes de jeu dans la deuxième période. Bien que le jeu ait été serré la rencontre ne fut pas dure et il n'y eut que neuf punitions de donnée.

Voici l'alignement et sommaire de la rencontre.

Table with 3 columns: Américains, Buts, Chicago. Américains: Workers, Dutton, Brydge, Burch, Patterson, Emms. Chicago: Gardiner, Graham, Bostrom, Desjardins, Rommes, Ingram.

Table with 2 columns: Période, Score. Première période: Pas de point. Deuxième période: 1-Chicago—Ingram 5.30. Troisième période: Pas de point.

Club de Baseball qui se prépare

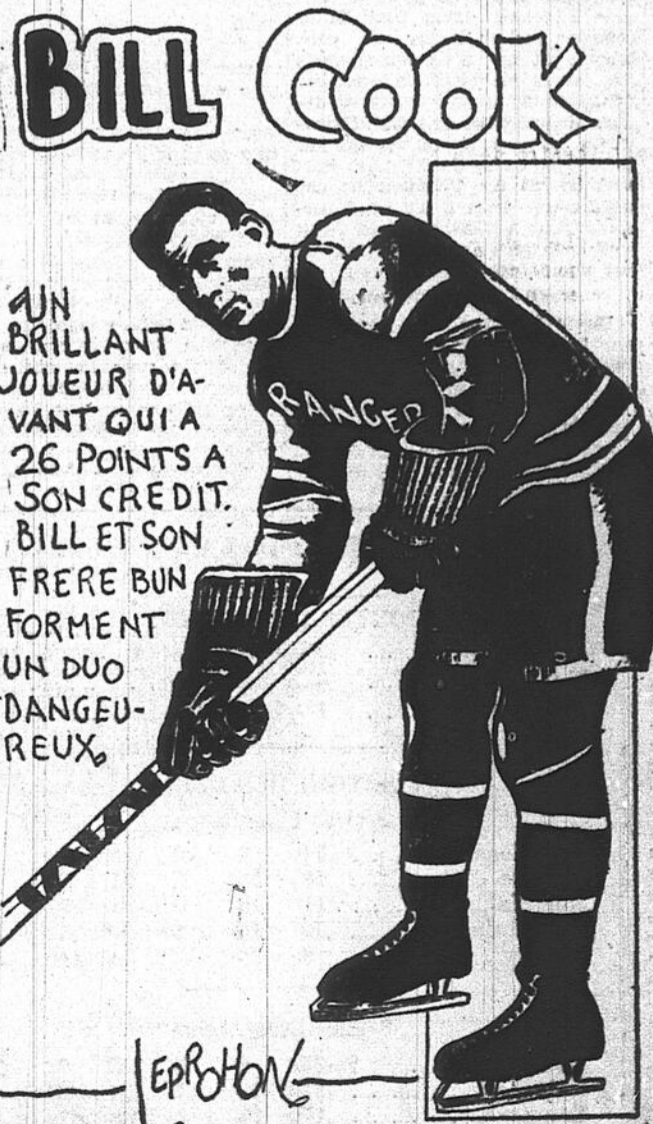
Le Parc Laurier qui a remporté le championnat l'an dernier, au base ball des 16 à 18 ans ainsi que celui du Hockey fait un appel à tous les joueurs anciens et ceux qui désireraient faire partie de cette équipe cette saison sont priés d'as-sister à l'assemblée vendredi soir à 8 heures et demie au No 5138, Dro-let chez M. V. Desmarais. Pour in-formation appeler M. Charles-O. Béland, Cal. 931P, entre 6 et 7 heures.

Avis aux skieur

D'après les rapports reçus des a-gents du Canadien National le long du réseau dans les Laurentides les conditions seront très bonnes en fin de semaine pour le ski. Le degré de température est à environ 24 au-dessus de zéro le jour et plus froid le soir.

DEUIL AU C.N.R.

Howard Sarjeant, commis-en-chef au bureau du surintendant du ter-minus du C.N.R. est mort à l'hôpital Royal Victoria, mardi, après quel-ques jours de maladie. M. Sarjeant était âgé de 45 ans. Il naquit à Montréal et était à l'emploi du C.N.R. depuis 1901.



UN BRILLANT JOUEUR D'AVANT QUI A 26 POINTS A SON CREDIT. BILL ET SON FRERE BUN FORMENT UN DUO DANGEUREUX.

BILL COOK qui a encore fait des siennes hier soir donnant à Boucher la passe sur le point qui égalisa le score.

Advertisement for 'Cin Canadien Melchers Croix d'or' featuring a bottle of the beverage and text describing it as 'La boisson la plus saine'.

Canadien perd aux mains des Rangers

Privés des services de Morenz et Gagnon il est défait par le score de 2 à 1

Privé des services de Johnny Gagnon qui fut victime d'un accident dans la rencontre contre Ottawa mardi dernier, et de Howie Morenz qui fut blessé à une jambe durant la rencontre d'hier soir, le Canadien a dû concéder la victoire aux Rangers. Le score final fut de 2 à 1. Ce fut une bonne chose pour les Rangers que Morenz ne soit plus capable de jouer de la partie car les choses ne se seraient probablement pas terminées de la même façon. Avant son accident qui arriva vers la fin de la première période Howie avait joué une partie impeccable, et avait enregistré le premier point du Canadien sur un des plus beaux efforts individuels jamais vu au Forum. L'absence de ces deux joueurs désorganisa non seulement la ligne régulière mais toutes les lignes du Canadien. Cecil Hart fut forcé de faire les remaniements qui ne furent pas sans nuire à l'ensemble des joueurs.

John Ross Roach des Rangers mérite une grande part du crédit dans la victoire de son club. Sa tenue dans le filet, surtout durant les derniers dix minutes de la rencontre fut toute une révélation. Durant les derniers moments de la joute il sauva pas moins de trois points en faisant des arrêts quasi impossibles.

Les Rangers ont inauguré une nouvelle tactique qu'on pourrait qualifier de "tackle check". Lorsqu'ils sont dans l'impossibilité d'arrêter leur homme ils s'accrochent à tout ce qu'ils peuvent attraper, c'est de cette façon que l'accident est arrivé à Morenz, alors que Bun Cook et lui se disputaient la rondelle. Bun Cook tomba, et afin de ne pas le laisser passer s'accrocha à sa jambe. Tous deux roulèrent sur la glace et Morenz se releva en boitant. Il dut se retirer et ne revint sur la glace qu'au début de la période finale. Il tenta de jouer mais ne demeura que quelques instants sur la glace. Vers la fin de la ren-

contre il fit un autre essai mais dut encore se retirer. Canadien malgré tous ces revers a joué une grosse partie et méritait meilleur sort. Hainsworth dans le filet a joué une partie de toute beauté, mais eut le malheur de sortir un peu trop loin de son filet dans la deuxième période et Bill Cook en profita pour donner une passe à Boucher qui n'eut qu'à pousser la rondelle dans le filet désert.

Albert Leduc Mantha et Burke se sont dépensés sur la défense et le premier surtout fit plusieurs belles courses, se trouvant deux fois seul devant Roach pour voir celui-ci lui voler deux beaux points. Joliat, Rivers et G. Mantha furent les meilleurs sur l'avant, et Mondou et Larochelle firent aussi du beau travail.

Bien que le Canadien n'eut rien à perdre ou à gagner dans cette partie ils ont donné leur meilleur pour remporter la victoire et avec un peu de chance auraient réussi.

ges Mantha donna la bande à Murdoch et fut puni.

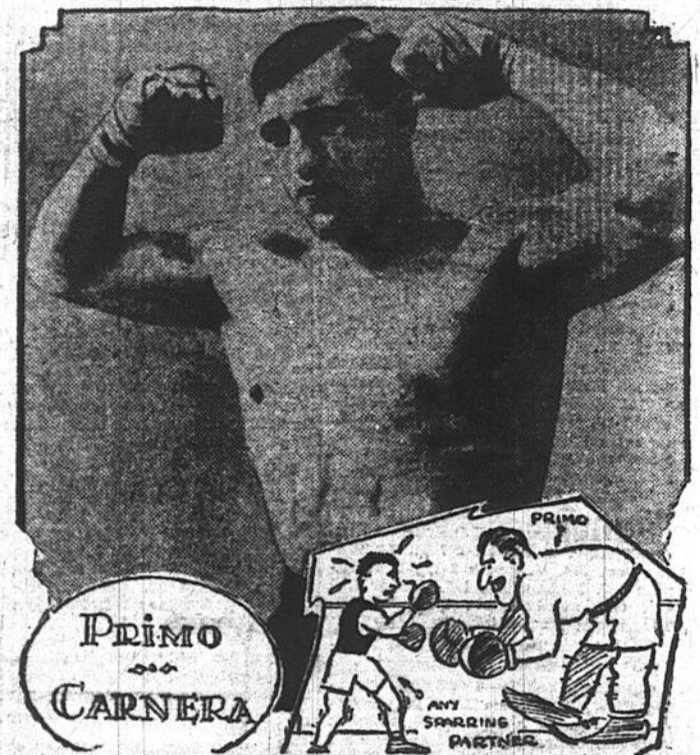
DEUXIEME PERIODE

Hainsworth sauva un point certain lorsqu'il arrêta Johnson qui était seul devant lui. Morenz fut blessé vers la fin de la première période lorsqu'il tomba avec Bill Cook, et il n'était pas sur le banc au début de la deuxième période. Un instant plus tard Thomson donna l'avance aux Rangers lorsqu'il donna un lancer à Hainsworth d'un angle difficile et qui prit le coin du filet. Larochelle faillit déjouer Roach sur un petit coup à quelques pouces de la glace. Bill Cook bouscula Burke et s'en tira sans punition. Il en attrapa cependant une immédiatement après pour avoir fait tomber Georges Mantha. Rivers se distingua au centre de la glace tenant tête à trois des Rangers. Roach doit s'asseoir sur la rondelle pour empêcher Joliat de compter. Joliat manque une autre belle chance d'écouter sur une passe de Lépine. Boucher intercepta une belle passe de Lépine à Burke. Bun Cook faillit compter sur un lancer de côté. Wasnie fit une belle course, mais son lancer manquait de précision. Lépine faillit prendre Roach en défaut sur une passe de Joliat. Hainsworth fit un arrêt miraculeux sur le coup de Ching Johnson qui était seul devant lui. Thomson fit une belle course mais il n'y avait personne pour prendre sa passe. Joliat vint tout près de compter sur un bel effort individuel.

TROISIEME PERIODE

Howie Morenz fit son apparition sur la glace au début du dernier engagement aux applaudissements de la foule. Il avait subi une légère entorse. Rivers reçut une belle passe de Joliat mais Jerwa l'empêcha de lancer. Dillon donna un lancer difficile à Hainsworth sur une

Le vainqueur



Qui a battu Jim Maloney par décision, hier soir, à Miami, dans un combat de 10 rondes.

passe de Murdoch. Joliat "tricoté" avec la rondelle mais ne peut traverser la défense. Peters fut puni pour avoir fait tomber Rivers alors qu'il était en position de compter. Avec l'avantage d'un homme Canadien força le jeu et Rangers en fut réduit à lancer la rondelle à l'autre bout de la glace. Boucher s'échappa enfin et donna un lancer difficile à Hainsworth. Canadien envoya 4 hommes sur l'attaque dans un effort pour égaliser le score. Lépine donna un lancer difficile à Roach et Larochelle faillit compter sur le retour. Bun Cook fut puni pour avoir fait tomber Larochelle alors que celui-ci était seul devant Roach. Ching Johnson traverse l'équipe et donne un lancer difficile à Hainsworth. Bill Cook lança la rondelle à l'autre bout de la glace pour net-

toyer son territoire. Lépine faillit compter sur un lancer par en arrière. Boucher jongla avec la rondelle et Lépine fut puni pour l'avoir fait tomber. Boucher fit une belle course mais Sylvio l'empêcha de lancer. Rivers fit une course de toute beauté mais son lancer manquait de précision. Georges Mantha faillit déjouer Roach sur une belle passe de Rivers. Marty Purke fut puni pour avoir bousculé Thompson. Roach sauva un point lorsque Leduc fut seul devant lui. Sylvio Mantha et Lépine firent une belle course mais Lépine perdit le contrôle de la rondelle. Morenz revint sur la glace vers la fin de la rencontre. Il ne semblait cependant pas très solide sur sa jambe. Canadien avait à ce moment cinq avants sur la glace. Roach fit un arrêt dangereux sur le coup de Larochelle qui était seul devant lui. Mondou se distingua lorsqu'il brisa une attaque à trois hommes étant seul sur la défense.

Détail de la rencontre Canadien-Rangers hier

PREMIERE PERIODE

Pete Lépine se mit en évidence dès le début de la rencontre, brisant plusieurs attaques des Rangers au centre de la glace. Marty Burke fit une course de toute beauté, mais Peters l'empêcha de lancer. Murdoch donna un dur lancer à Hainsworth, ce fut le premier arrêt fait par un des deux gardiens de buts. Mantha, Morenz et Wasnie remplacèrent, de même que la ligne Cook, Boucher, Cook. Morenz avait passé Johnson lorsque celui-ci le fit tomber et reçut une punition. Leduc fit une belle course mais perdit la rondelle. Georges Mantha manqua le retour de Morenz alors qu'il avait une belle chance de compter. Roach fit un bel arrêt sur le dur lancer de Morenz. Wasnie fut puni pour avoir fait tomber Boucher. Lépine remplaça Georges Mantha. Leduc fit une autre belle course mais ne put traverser la défense. Howie Morenz compta un point de toute beauté alors qu'il passa les joueurs les uns après les autres pour déjouer Roach.

Johnson était encore au pénitencier ainsi que Wasnie lorsque Morenz compta. Johnson revint un instant après et avec l'avantage d'un homme. Rangers força le jeu. Lépine fit des merveilles avec son "poke-check". Thompson donna un lancer difficile à Hainsworth. Wasnie manqua une belle passe de Morenz juste devant Roach. Jerwa fit une belle course mais s'accrocha et tomba. Leduc donna un lancer difficile à Roach. Rivers travailla bien durant sa courte apparition sur la glace. Sylvio Mantha traversa la défense mais perdit contrôle de la rondelle. Pete Lépine intercepta une belle passe des Rangers à un moment critique. Boucher enregistra le premier point des Rangers sur une passe de Bill Cook, lorsque Hainsworth sortit de son filet pour couvrir Cook. Cecil Hart remplaça toute son équipe à l'exception de Morenz. Lesieur apparut sur la défense. Johnson reçut une autre punition pour avoir bousculé Morenz à une autre belle chance de compter. Boucher fit du beau travail au centre, gardant la rondelle en dépit de tous les efforts du Canadien. Geor-

HOCKEY PROFESSIONNEL

JOUTES DE CE SOIR:

Rangers.....	2	Canadiens.....	1
Montréal.....	6	Toronto.....	5
Chicago.....	1	Américains.....	0

POSITION DES CLUBS

Section Canadienne						
Canadiens.....	24	9	6	118	78	54
Toronto.....	18	13	8	91	85	44
Montréal.....	17	16	6	91	97	40
Américains.....	15	16	9	70	72	39
Ottawa.....	9	26	3	74	116	21
Section Américaine						
Boston.....	25	8	5	122	74	55
Chicago.....	21	13	3	94	61	45
Rangers.....	17	15	8	98	79	42
Détroit.....	15	16	7	87	85	37
Philadelphie.....	3	32	3	58	156	9

Alignement des équipes

Canadiens	Rangers
Hainsworth.....	but..... Roach
Leduc.....	défenses..... Johnson
Burke.....	Peters
Lépine.....	centre..... Murdoch
Larochelle.....	altes..... Dillon
Joliat.....	Keeling
Subs. Canadiens: S. Mantha, Morenz, G. Mantha, Mondou, Wasnie, Lesieur, Rivers.	
Subs. Rangers: F. Boucher, W. Cook, F. Cook, Thompson, Jerwa, Regar, Maracle.	
Arbitres: Mallinson et Daigneault	
Sommaire	
Première période—	
1—Canadiens, Morenz.....	6.23
2—Rangers, Boucher, W. Cook.....	8.07
Punitions: Johnson, Wasnie, G. Mantha.	
Deuxième période—	
3—Rangers, Thompson.....	3.20
Punitions: W. Cook.	
Troisième période—	
Aucun point.	
Punitions: Peters, Burke, Lépine.	